

Cité

Crise du vote...



...vote de crise ?

Dossier réalisé avec la participation de :

Jérôme SAINTE-MARIE ♦ Madeleine ARONDEL-ROHAUT

Philippe ARONDEL ♦ William BENESSIANO ♦ Pierre BONNAY



Revue d'idées fondée en 1982

Nouvelle collection – N° 1

Mars

ISSN : 0756-3205

Publication semestrielle

2022

Commission paritaire en cours

Comité de rédaction

Philippe ARONDEL – Pierre BONNAY

Justine BRUN – Geoffroy CHAMOUTON – Frédéric FARAH

Ella MICHELETTI – Pierre-Henri PAULET

Directeur de la rédaction et de la publication : Patrice LE ROUÉ

Rédacteur en chef : Pierre-Henri PAULET

Secrétaire de rédaction : Ella MICHELETTI

CONTACT ET RÉSEAUX SOCIAUX

Courriel : larevuecite@gmail.com

Site Internet : revuecite.fr

Adresse : Revue *Cité* / IFCCE

36-38, rue Sibuet

Bloc C – B.A.L. 13

75012 PARIS

Facebook : <https://www.facebook.com/LaRevueCite>

Twitter : @LaRevueCité

LA REVUE *CITÉ*

Crise du vote... ...vote de crise ?

2022/1

Sommaire

du numéro 2022/1

Éditorial	6
-----------------	---

DOSSIER : CRISE DU VOTE... VOTE DE CRISE ?

Jérôme SAINTE-MARIE : « <i>Les sondages ne font pas le vote mais ils font la campagne</i> »	10
Philippe ARONDEL – <i>Nos année décisives</i>	23
Madeleine ARONDEL-ROHAUT – <i>Un politique en pleine déshérence</i>	37
Pierre BONNAY – <i>La guerre des cannes à pêche contre les isolements s'intensifie</i>	51
William BENESSIANO : « <i>Un consensus s'établit autour du rejet du vote obligatoire</i> »	56

MAGAZINE

Essais	64
Politique & institutions	64
Relations internationales	67
Société	69
Une œuvre à découvrir : Coralie Delaume (par Pierre-Henri Paulet)	72
Arts	80
Littérature	80
Musique	82
Photographie	83
Cinéma	87
Hors des sentiers battus... : La dette publique (par Frédéric Farah)	89

Cité s'invite (à nouveau !) dans le débat démocratique

En juin 2007, paraissait le numéro 48 de *Cité*, consacré aux propositions d'instauration d'une VI^e République. Ses contributeurs ignoraient qu'il s'agirait du dernier opus d'une collection créée un quart de siècle plus tôt. Quinze années se sont écoulées – trois quinquennats, pourrait-on dire – et voilà que *Cité* renaît de ses cendres, pour une diffusion désormais semestrielle.

Bien sûr, l'environnement dans lequel était apparu le titre a radicalement changé. Il y a quarante ans, dans l'enthousiasme qui suivait l'arrivée au pouvoir d'une majorité socialiste, plusieurs petites formations politiques, dont le Mouvement des démocrates de Michel Jobert (alors ministre du Commerce extérieur) et la Nouvelle Action royaliste de Bertrand Renouvin (par la suite membre du Conseil économique et social), s'étaient rapprochées au sein des Clubs pour la Nouvelle Citoyenneté. *Cité* avait initialement vocation à abriter les recherches et la confrontation des idées émanant de ces clubs. Malgré la modestie

de ses moyens, la revue a accueilli dans ses pages et autour des tables des séminaires qu'elle a organisés les analyses des plus grands intellectuels de l'époque. Qu'on songe, par exemple, à l'anthropologue René Girard, aux philosophes Emmanuel Lévinas et Edgar Morin, au géopolitologue Alexandre Adler ou encore à l'historien François Furet, interrogé à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la Révolution française.

Les Clubs pour la Nouvelle Citoyenneté n'ont pas survécu à la disparition du Mouvement des démocrates au milieu des années 1980. *Cité* a néanmoins poursuivi sa parution, d'abord sous l'impulsion de Philippe Cailleux, puis du sociologue Pierre-Paul Zalió et enfin de l'écrivain et journaliste Luc de Goustine. C'est aujourd'hui une équipe de rédaction indépendante, entièrement renouvelée, qui prend les rênes de la publication. Ses anciens habitués devraient y retrouver, nous le croyons, l'ouverture et l'exigence qui étaient les maîtres-mots d'une revue désireuse « *de proposer une réflexion d'ensemble, par-delà les camps idéologiques et politiques, par-delà les corporatismes et les égoïsmes partisans qui prétendent imposer leurs vues partielles et partiales à l'ensemble de la communauté* » (Éditorial du n° 1, octobre 1982). Quant aux nouveaux lecteurs, nous

espérons qu'ils y découvriront des points de vue originaux autant que stimulants pour éclairer notre société si complexe et imprévisible.

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, *Cité* entend également poursuivre, à travers cette nouvelle collection, un débat plus que jamais nécessaire sur l'avenir de la démocratie, sur la préservation de la souveraineté et du bien commun et sur la poursuite d'un vif et fructueux dialogue entre des peuples dont les cultures plurielles sont la source de bien des malentendus. Ces préoccupations résonnent particulièrement à l'heure où paraissent ces lignes, un mois jour pour jour après l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine voisine qui a plongé l'Europe entière dans la crainte d'une déstabilisation puissante et durable des États-nations.

La nouvelle donne géopolitique qui résultera du conflit en cours alimentera le moment venu, avec le recul indispensable, les colonnes de *Cité*. En attendant, l'autre actualité de ce printemps 2022 – les échéances électorales – ont inspiré le dossier proposé dans ce numéro *de relance*. Les deux scrutins majeurs, la présidentielle et les législatives françaises, s'ouvrent au sortir de la plus grande pandémie de ce siècle encore jeune. Ils succèdent à trois consultations locales amplement perturbées par ce contexte sanitaire. Les mouvements sociaux de forme atypique

qui ont agité le pays ces dernières années, le taux d'abstention en progression continuelle et la versatilité des électeurs, lesquels plébiscitent les représentants des partis traditionnels à l'échelle locale mais les délaissent lors des élections nationales, interrogent sur l'état politique et démocratique du pays.

Notre dossier a pour objectif de comprendre les origines profondes des doutes, des peurs, des colères ou des aspirations du citoyen français d'aujourd'hui, et peut-être de dessiner quelques perspectives pour assainir son rapport au Politique (l'art de gouverner), à la politique (la vie publique) et aux politiques (les hommes qui en font professions et les programmes qu'ils mettent en œuvre).

Aux analyses de Philippe Arondel et de Pierre Bonnay, auteurs de *Cité*, s'ajoutent les réflexions de Madeleine Arondel-Rohaut, agrégée de philosophie, du politologue Jérôme Sainte-Marie et de l'universitaire Williams Benessiano. Que chacun d'entre eux soit chaleureusement remercié de son inestimable contribution à la renaissance de *Cité*.

Vous (re)découvrirez par ailleurs, en seconde partie de ce numéro, un ensemble de chroniques directement alimentées par les membres de la rédaction, avec notamment les incontournables recensions d'œuvres recommandées aux lecteurs. En évoquant les non-dits du débat autour de la dette

publique, l'économiste Frédéric Farah inaugure la rubrique « Hors des sentiers battus... », destinée à devenir le refuge des prises de position à contre-courant de la doxa sur de grands thèmes d'actualité. Enfin, le comité de rédaction de *Cité* avait à cœur de rendre hommage à l'essayiste Coralie Delaume (1974-2020) dont la

pensée et les travaux sont présentés dans une (autre) nouvelle rubrique, « Une œuvre à découvrir ».

Pierre-Henri Paulet

Rédacteur en chef de Cité

Crise du vote...



D'un côté, le constat de nouvelles dynamiques électorales laissant apparaître le retour d'un vote de classe. D'un autre, l'aggravation du phénomène d'abstention, qui témoigne d'une forme d'étiollement de l'esprit citoyen... Les auteurs de ce dossier, après avoir posé le diagnostic, chercheront à identifier les causes profondes – philosophiques, politiques, économiques – de la crise du vote et, à travers celle-ci, de la crise de la démocratie. Ils esquisseront aussi quelques pistes de réponse en interrogeant les milieux de la recherche et de la politique locale. ♦

Grand entretien avec Jérôme Saint-Marie

« Les sondages ne font pas le vote mais ils font la campagne » [p. 10]

Analyse de Philippe Arondel

« Nos années décisives » [p. 23]

Analyse de Madeleine Arondel-Rohaut

« Un politique en pleine déshérence » [p. 37]

Témoignages recueillis par Pierre Bonnay

« Dans la "France périphérique", la guerre des cannes à pêche contre les isoloirs s'intensifie » [p. 51]

Entretien avec William Benessiano :

« Chez les chercheurs, un consensus s'établit autour du rejet du vote obligatoire » [p. 56]

Grand entretien



Jérôme Sainte-Marie : « *Les sondages ne font pas le vote mais ils font la campagne* »

Jérôme Sainte-Marie est politologue, spécialiste de l'opinion et directeur de la société d'études et de conseil PollingVox. Il est aussi l'auteur de quatre ouvrages, dont *Bloc populaire. Une subversion électorale inachevée*, paru aux éditions du Cerf en octobre 2021.

Cité : Après les élections de 2017, lesquelles ont conduit à l'élimination des deux familles politiques qui s'étaient partagé le pouvoir depuis les débuts de la V^e République, vous avez proposé une analyse des nouvelles dynamiques électorales à l'œuvre. Dans *Bloc contre bloc* (2019), vous distinguez un bloc élitare qui a fait élire Emmanuel Macron et un bloc populaire qui s'y oppose. Des prémices de cette recomposition étaient-elles identifiables avant 2017 ?

Jérôme Sainte-Marie : Oui, absolument. Dans un ouvrage précédent, *Le Nouvel Ordre démocratique*, écrit à l'été 2015, j'avais essayé de donner les raisons pour

lesquelles se produirait le remplacement du clivage gauche-droite par un autre clivage à l'occasion des élections de 2017. Mais j'en étais resté à l'opposition entre deux nouvelles forces sous un angle essentiellement idéologique.

En retravaillant sur cette idée-là en 2019, après l'élection d'Emmanuel Macron mais aussi l'irruption des Gilets jaunes, j'en suis venu à creuser la notion de « bloc historique », théorisée par Antonio Gramsci, et à travailler sur un affrontement de classes sociales. En réalité, ce nouveau clivage s'était déjà manifesté dans les urnes auparavant : en 1992, lors du référendum sur le traité de Maastricht, et en 2005, lors du

référendum sur le traité constitutionnel européen. La composition politique du vote « Oui » et du vote « Non » n'était pas exactement la même, dans la mesure où ces votes répondaient aussi à un décideur qui était dans le premier cas un président de gauche, dans le second un président de droite. Mais une très nette séparation apparaissait en termes de catégories socio-professionnelles et de niveaux de diplômes.

En 2015, je ne pensais pas du tout, bien sûr, que le prochain président de la République serait Emmanuel Macron, jeune ministre à l'époque peu connu. J'imaginais plutôt un rassemblement autour d'Alain Juppé dans l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle. La solution trouvée par ce que j'appelle désormais le « bloc élitare » a finalement été beaucoup plus radicale ! J'insiste sur cet aspect pour dire qu'il est possible de réaliser des analyses politiques qui sont des analyses structurelles.

Mon système d'analyse est très simple. Il repose sur une analyse de classes en n'accordant que très peu d'importance à la psychologie des acteurs. Pourquoi en 2015 ai-je pris ce risque d'annoncer un « nouvel ordre démocratique » ? Parce que j'avais été très impressionné par les récentes élections. D'abord les municipales de 2014, marquées par la défaite historique de la gauche dans des communes qui lui étaient fidèles, je pense en particulier à Limoges, la « Rome

socialiste ». Avec l'effondrement de la gauche, la droite perdait là son meilleur adversaire... Ensuite, lors des régionales et des européennes de 2015, le parti de Marine Le Pen avait réalisé des scores très élevés. J'ai alors pensé que le paysage politique était réellement en train de se recomposer, non plus autour d'un axe droite-gauche mais plutôt d'un axe mondialistes contre nationalistes.

Puisque votre analyse est structurée autour des classes sociales, quelles sont donc les catégories socio-professionnelles qui peuvent être rangées dans l'un et l'autre de ces blocs antagonistes ?

Nous avons la chance d'avoir en France un appareil statistique formidable, celui de l'INSEE. La construction des catégories socio-professionnelles a été faite après la guerre en partant du métier et en s'intéressant ensuite au milieu de vie. La nomenclature INSEE est assez détaillée et donne des indications importantes. Ces catégories ressemblent déjà beaucoup à ce qu'on peut appeler des classes sociales. Par exemple, je considère qu'il y a aujourd'hui une très grande communauté de destin entre employés et ouvriers. La distinction entre eux était avant tout fondée sur la distinction du travail manuel et du travail non-manuel. Or, dans une économie moderne de production, cette distinction est de moins en moins pertinente. Dans les deux cas, il s'agit de salariés d'exécution qui

connaissent des phénomènes d'exploitation et qui ont en partage salaire bas, absence de patrimoine, mariages socialement endogames. Employés et ouvriers subissent de surcroît une pression très forte sur leur pouvoir d'achat, ce qui explique d'ailleurs leur mobilisation. Peuvent être inclus dans ces classes populaires un certain nombre de travailleurs indépendants qui, tels les canuts lyonnais d'autrefois, se retrouvent confrontés à une exploitation indirecte, qui prend aujourd'hui différentes formes, dont le phénomène d'ubérisation. Les classes populaires représentent environ 50 % de la population active.

Ces classes populaires sont cependant traversées de divisions internes, notamment culturelles liées à l'immigration.

Viennent ensuite ceux qui tiennent leur revenu de l'argent public. La classification traditionnelle de l'origine des revenus distinguait salaires, profits et rentes. On peut aujourd'hui distinguer le salariat privé et public. Par exemple, le mouvement des Gilets jaunes a été peu suivi chez les fonctionnaires et, inversement, les manifestations contre la réforme des retraites comprenaient peu de travailleurs indépendants ou de salariés du privés.

La classe managériale, qui est au pouvoir, regroupe ceux qui se situent, au moins psychologiquement parmi les « gagnants de la mondialisation » et se compose des

élites du privé et des administrations publiques.

Enfin, les retraités, au total 16 millions d'individus, constituent un élément décisif de la vie sociale et politique française. Ils sont unifiés par l'origine de leur revenu qui est désormais, pour eux, le travail d'autrui.

Le bloc élitare est constitué pour l'essentiel de ces deux dernières catégories, à peu près toute la première et une partie significative de la seconde.

Votre analyse rejoint-elle les considérations du géographe Christophe Guilluy, pour lequel l'électorat élitare se trouve, schématiquement, dans les centres-villes, et l'électorat populaire en périphérie des grandes et moyennes agglomérations ?

L'analyse de Christophe Guilluy et la mienne se recoupent très largement. Je me suis beaucoup inspiré de ses ouvrages et j'ai par ailleurs un grand respect pour son travail. J'émetts néanmoins une réserve sur sa thèse, qui tient au fait que la géographie n'est très souvent pas autre chose que la projection sur un plan horizontal de données qui existent avant tout dans une dimension verticale, à savoir la répartition des places dans la société. Ainsi, la spécificité électorale de l'Île-de-France tient tout simplement aux individus qui la peuplent. Par ailleurs, nous pourrions trouver des contre-

exemples... Quoi de plus périphérique que Biarritz et Megève ? La sociologie locale ne correspond pourtant pas à celle que Guilluy décrit comme caractéristique de la France périphérique. Je ne dis pas cela par facilité rhétorique mais pour souligner que la géographie n'explique pas grand-chose en réalité. Elle permet seulement de mieux observer des phénomènes avant tout sociaux.

La notion de « France périphérique » est à mon sens davantage une métaphore de la vulnérabilité sociale. Malgré tout, la répartition des milieux sociaux sur le territoire peut avoir une importance. Ainsi, quand des personnes appartenant aux mêmes milieux se regroupent peu à peu géographiquement, elles ont tendance à radicaliser leurs spécificités. Le fait que les ouvriers vivaient par le passé dans de grandes cités ouvrières a favorisé l'émergence d'une classe ouvrière consciente d'elle-même.

Au cours de ce quinquennat, le bloc élitare est resté soudé derrière l'actuel président, malgré les crises traversées (affaire Benalla, Gilets jaunes, gestion du covid...). Cela s'observe dans les études d'opinion, avec une cote de popularité et des intentions de vote qui ne sont jamais descendues en dessous de 25 %. Qu'est ce qui donne à ce bloc son unité et le place dans l'immédiat à l'abri des divisions ?

Je vous le confirme, la traduction électorale de ce bloc s'est maintenue. La

part de sympathisants de gauche a peut-être légèrement décru au profit des sympathisants de droite au cours du quinquennat, quoique la proportion des uns et des autres soit finalement fluctuante. De mon point de vue, ce bloc reste soudé car il est animé par une idéologie europhile et libérale parfaitement cohérente. C'est le parti de ceux qui considèrent que les transformations de la société vont dans le bon sens. Il représente un véritable « bloc historique », tel que Gramsci en a décrit le prototype comme moteur de la réunification italienne pour constituer la nation et permettre la création d'un « marché unique » national au service de la bourgeoisie industrielle nord-italienne.

« Le bloc élitare reste soudé car il est animé par une idéologie europhile et libérale parfaitement cohérente. »

Notre bourgeoisie contemporaine a réuni, pour sa part, un bloc historique porté par un projet post-national. Elle souhaite s'insérer davantage dans l'Union européenne et évoque la notion de « double souveraineté », ce qui est au final un moyen d'affirmer une souveraineté européenne contre la souveraineté nationale. Les électeurs du bloc élitare tirent concrètement profit de la situation actuelle, notamment grâce à un enrichissement immobilier lié à la mondialisation. Il apparaît que, dans le détail, certains éléments de cette classe

ne ressortent pas forcément gagnants de la politique menée par Emmanuel Macron puisque, par exemple pour les cadres, la réforme du code du travail rend leur éventuel licenciement plus facile.

Tous les individus appartenant à la bourgeoisie et aux classes supérieures ne se retrouvent pas dans ce bloc élitaire. Certains s'apprêtent, en 2022, à choisir d'autres options que le vote Macron, en revenant au clivage droite-gauche. Mais force est de constater que les crises sociales qui ont eu lieu ont plutôt renforcé le bloc élitaire. D'abord en raison d'une pédagogie de l'affrontement lors des Gilets jaunes ou de la réforme des retraites qui a permis d'attirer vers Macron les partisans du « parti de l'ordre » qui se trouvaient ailleurs en 2017, par exemple derrière François Fillon. La crise du covid a été également un formidable adjuvant pour Macron, dans la mesure où les tensions sociales ont été atténuées et que chacun a été ramené à son individualité, au mieux à sa cellule familiale, avec un rapport de dépendance à l'égard du pouvoir exécutif jamais vu en temps de paix.

À l'inverse, l'électorat populaire, auquel vous avez consacré votre dernier essai, n'a pas trouvé de débouché à ce jour et ne s'est donc qu'imparfaitement constitué en bloc historique. Quelle en est la raison ?

Il faut insister sur le fait qu'un bloc historique, qu'il soit ou non populaire, est

d'abord une construction politique. Il lui faut par conséquent une forme politique (un parti, un leader), il lui faut également une idéologie et il lui faut enfin des classes sociales de référence qui constituent son noyau dur électoral.

L'existence d'un bloc élitaire me semble établie et je suis frappé par le fait que cette thèse ait reçu un accueil favorable, y compris de la part d'observateurs qui ne sont pas du tout critiques vis-à-vis du pouvoir d'Emmanuel Macron. Nous sommes plusieurs auteurs à décrire sous des mots différents à peu près la même réalité.

En revanche, bien que le vote populaire existe, constitue-t-il pour autant un « bloc populaire » ? À ce jour, je ne le crois pas, ou pas tout à fait. Il faudrait qu'il se dote d'une force politique qui prenne systématiquement la défense des classes populaires. Cette notion est approchée par le Rassemblement national de Marine Le Pen, assez clairement. Elle bénéficiait en 2017 d'un vote populaire extrêmement important, phénomène qui s'est encore accru pendant le quinquennat d'Emmanuel Macron. Cela a été observé au moins jusqu'aux élections européennes 2019, bien moins en revanche lors des dernières régionales et départementales parce que la crise du covid a anesthésié la vie sociale française. Mais il manque à ce bloc la volonté de se constituer, c'est-à-dire d'assumer son empreinte populaire, d'organiser une

alliance avec d'autres couches sociales autour de son projet idéologique, qui serait celui du souverainisme intégral. Nous voyons bien que la construction est incomplète.

À l'inverse, du côté d'Emmanuel Macron, tout est cohérent : c'est un parti managérial dirigé par des cadres avec une idéologie europhile totalement assumée et une forme politique pour accompagner le tout. Au Rassemblement national, à l'inverse, le souverainisme ne constitue plus désormais un marqueur idéologique net. Il lui a fallu composer avec les réalités politiques, en particulier avec l'état de l'opinion puisque la majorité des Français est hostile à une sortie de l'euro. Une autre difficulté se pose : étant donné que Marine Le Pen appartient au camp nationaliste, il existe une contradiction dans les termes entre une analyse par classes et les traditions intellectuelles de ce camp.

Il serait néanmoins concevable de penser qu'une grande formation politique puisse capter cette classe populaire rendue disponible par l'éloignement de la gauche des questions sociales au profit des préoccupations sociétales. Le potentiel sociologique est donc important, d'autant qu'il existe un lien logique entre défense de la nation et intérêt des classes populaires. S'ajoute une inquiétude existentielle au sein même de la nation française qui trouve aujourd'hui d'autres débouchés, comme le vote Zemmour. En

conclusion, une polarisation sociologique du vote existe, mais elle ne conduit pas forcément à la constitution d'un bloc populaire équivalent au bloc élitiste.

Si l'on vous suit bien, les divisions survenues à l'intérieur de la gauche au sujet des luttes identitaires ne constitueraient pas un obstacle rédhibitoire à la constitution du bloc populaire ?

Le poids de la gauche est aujourd'hui estimé à 25 % de l'électorat, ce qui était *grosso modo* son score lors du premier tour de la présidentielle 2017. Contrairement à une idée reçue, une grande partie de la gauche n'a pas disparu... puisqu'elle est au pouvoir ! La deuxième gauche (anciens strauss-kahniens, anciens rocardiens...) se trouve aujourd'hui derrière Emmanuel Macron. De même, un syndicat comme la CFDT s'inscrit complètement dans le système du pouvoir actuel. Ainsi, je ne crois pas en la théorie de la droitisation du pays. Encore une fois, la gauche représente sous son propre nom un quart de l'électorat et elle participe, sous un autre drapeau, à un gouvernement qui, par son attachement au libéralisme culturel et à l'Europe, récupère l'un des héritages de la gauche française. Ce qui est surtout apparent, c'est que l'affaiblissement des structures partisans de la gauche et ses complaisances avec l'idéologie universitaire venue des États-Unis (obsessions pour les identités sexuelles,

religieuses ou ethniques) l'éloigne sans cesse davantage des préoccupations populaires. À partir de là, cela libère la place pour un parti récupérant les fonctions de la gauche. Le célèbre article de Georges Lavau, *À quoi sert le Parti communiste ?*, mettait en évidence sa fonction tribunitienne. La gauche avait survécu à tous ses déboires, aux scandales, aux déceptions, tant qu'elle paraissait avoir une attention prioritaire aux intérêts des salariés modestes ou moyens. Elle ne maintient que très partiellement ce discours-là pour défendre, essentiellement, les salariés du secteur public. Dès lors qu'elle renonce à son cœur de projet, s'ouvre la possibilité pour une nouvelle force, ne se réclamant pas de la gauche et ne récupérant pas le patrimoine idéologique de la gauche en matière sociétale, de remplir cette fonction de protection. C'est ce qu'a essayé de faire en partie le Rassemblement national.

L'offre politique de la présidentielle 2022 est un peu différente de la précédente. Des nouveaux venus rejoignent la course, notamment un candidat écologique, un candidat communiste ou encore un autre candidat nationaliste venu du monde des médias... Comment pourrait se répartir, selon vous, le vote populaire au printemps prochain ?

Les études montrent que le vote populaire maintient, pour l'heure, son attachement

à Marine Le Pen. Cela peut s'observer aussi dans la sociologie du public des meetings de cette candidate. Le contraste est à ce titre saisissant avec les sympathisants observés lors des déplacements d'Éric Zemmour, qui sont en quelque sorte les « blousons dorés de la bourgeoisie », même si l'électorat du polémiste est bien plus composite.

« Derrière la décomposition apparente du système politique se produit une recomposition sur la base du noyau dur sociologique. »

La théorie des alignements électoraux de Pierre Martin est totalement valable. Derrière la décomposition apparente du système politique se produit une recomposition sur la base du noyau dur sociologique. La gauche parvient à survivre grâce à la défense acharnée de la dépense publique et de la fonction publique. Ce faisant, elle laisse à la fois vulnérables et disponibles les classes populaires du secteur privé. Néanmoins, une étude récente de l'IFOP montre qu'une part du vote populaire se porte toujours sur Jean-Luc Mélenchon. Il s'agit du vote des quartiers populaires avec une population issue de l'immigration extra-européenne. Très curieusement, le candidat des Insoumis semble appliquer la fameuse note stratégique produite par l'institut Terra Nova qui a fini par achever le Parti socialiste...

Les intentions de vote exprimées à ce jour mettent-elles en évidence, dans un camp ou dans l'autre, la mise en place d'un « vote utile » ?

Le vote utile existe. Il s'agit d'un réflexe naturel des électeurs qui hésitent entre deux candidats proches afin de choisir celui qui apparaît le mieux placé. C'est pour cela que les sondages jouent un rôle dans la vie politique. Si vous avez le choix entre quelqu'un avec qui vous êtes d'accord à 100 % mais qui n'a aucune chance d'arriver au pouvoir, et quelqu'un avec qui vous ne partagez que 80 % du programme mais qui peut jouer la victoire, il est naturel que votre vote se reporte sur le second. Le vote utile est conditionné cependant par la présence de candidats dans le même champ idéologique ou remplissant la même fonction par rapport aux demandes électorales. Le vote utile est d'ailleurs un enjeu majeur du « combat » que se livrent Marine Le Pen et Éric Zemmour pour cette élection présidentielle. Ce dernier essaie d'asseoir l'idée qu'il n'y a plus de vote utile, en d'autres termes que la prise de pouvoir n'est pas possible. Inversement, Marine Le Pen va tenter de développer l'idée qu'il peut y avoir un vote utile à son profit, dans la mesure où elle pourrait éventuellement battre Emmanuel Macron, ce dont Éric Zemmour ne serait pas capable. Il s'agit donc de deux candidats appartenant à un même camp nationaliste, qui ne sont pas d'accord sur tout, loin de là, mais dont la

relative proximité idéologique suffit pour conditionner un réflexe du type vote utile.

Éric Zemmour reprend tout de même cette analyse en creux en évoquant le vote Le Pen comme un vote « inutile ».

Oui, il s'agissait d'une affirmation très importante chez ses soutiens et lui-même à l'automne 2021. Il prétendait alors détenir le sésame pour accéder au pouvoir grâce à l'union des droites... Or, nous ne sommes plus qu'à quelques encablures du scrutin et les sondages s'accordent sur une chose : depuis le début de l'année, Éric Zemmour se situe en deçà de 40 % d'intentions de vote au second tour face à Emmanuel Macron. Certes, sa stratégie transgressive lui a permis d'atteindre très rapidement les 14-15 % mais il reste éloigné d'une potentielle victoire. Zemmour mobilise tout un électorat contre lui. Inversement, pour ce qui concerne Marine Le Pen, on parle souvent de « plafond de verre ». Mais il s'agit là d'un phénomène en partie disparu. Preuve en est qu'en février 2022, elle apparaissait en deuxième position du baromètre BVA des personnalités politiques préférées des Français. De plus, les intentions de vote au second tour – certes nécessairement très fragiles avant le premier – la situe parfois à 45%, voire 46%. En tout état de cause, le vote utile est un argument manipulé par les acteurs politiques en fonction des sondages.

Le corollaire du vote utile est le « vote de barrage » face à l'extrême droite, qui

avait très bien fonctionné en 2002 et 2017. Or, les intentions de vote en faveur de Marine Le Pen dans l'hypothèse d'un second tour face à Emmanuel Macron le 24 avril laissent entrevoir le dépérissement de ce réflexe « républicain ». Partagez-vous ce sentiment ?

La question porte en effet sur cette notion de plafond de verre, que nous venons d'évoquer. Le terme devrait servir uniquement à désigner un refus de principe de voter pour une personnalité assimilée à l'extrême-droite. Cela a existé. Je constate simplement qu'en quelques années, ce plafond de verre est passé d'abord de 15 % à 21 % au premier tour de la présidentielle, puis 28 % aux régionales 2015 puis 34 %, au second tour de l'élection présidentielle 2017. Aujourd'hui, selon les sondages, environ 45 % des électeurs se disent prêts à voter pour Marine Le Pen au second tour de la présidentielle. Ce score est supérieur à celui qui est également attribué à la candidate de droite Valérie Pécresse.

L'opinion a évolué en fonction des événements des dernières années. La répression des Gilets jaunes et le durcissement du régime aboutissent aussi à relativiser ce réflexe républicain. En revanche, un plafond de verre pourrait à nouveau exister au détriment d'Éric Zemmour, adulé par certains, rejeté par beaucoup.

Ces deux types de comportement électoral étaient représentatifs des électeurs du bloc élitare puisqu'ils consistaient à assurer qu'un candidat issu du « cercle de la raison » puisse l'emporter. L'électorat populaire serait-il en passe de se les approprier ?

C'est très précisément ce qui s'observe dans les sondages en termes de reports des voix au second tour en cas d'affrontement Macron/Le Pen. Il existe une disponibilité de l'électorat pour un vote nationaliste jamais observé en France jusqu'à aujourd'hui. Emmanuel Macron paye, d'abord, le fait d'être le président sortant. Il apparaît, ensuite, comme un président très peu rassembleur, dirigeant essentiellement le pays pour ce bloc élitare, pour ces 24 % d'électeurs qui l'avaient désigné au premier tour de la présidentielle 2017. On ne se baigne pas deux fois au même fleuve... Le réflexe du second tour 2017 ne pourra se reproduire cette année. De surcroît, la candidature Zemmour produit l'effet paradoxal et un peu inattendu de recentrer Marine Le Pen. Cela l'affaiblit, certes, d'un point de vue organisationnel et cela menace sa présence au second tour. Mais dans l'hypothèse où elle parviendrait à se qualifier, elle pourrait bénéficier de la mansuétude d'une bonne partie de l'opinion publique. Au lieu d'assister à une mobilisation générale contre elle, s'observe un refus très important de choisir, notamment au sein de l'électorat

de gauche. C'est une ressource qu'Éric Zemmour n'aurait manifestement pas.

L'évolution croissante de l'abstention moyenne au cours des scrutins des dix dernières années est-elle le signe d'un découragement profond de l'électorat, en particulier de l'électorat populaire ?

Il existe des causes structurelles à l'abstention qui aboutissent à ce que les plus jeunes et les moins insérés soient ceux qui se mobilisent le moins. C'est un constat ancien. Mais ce différentiel sociologique d'abstention a été finalement assez réduit lors de la dernière présidentielle. L'abstention globale avait été mesurée à 22 % au premier tour. Elle s'élevait à 29 % dans l'électorat populaire, soit un chiffre plus élevé que la moyenne sans être disproportionné pour autant. Ceux qui ont participé massivement étaient les retraités (à 89 %), lesquels ont une véritable dépendance aux politiques publiques, compte tenu de notre système de retraite.

Un nouveau facteur est apparu entre-temps. Le vote est un rituel républicain, un rituel d'appartenance à un groupe. Ce rituel se déploie avant tout dans le cadre de la commune. Mais aux dernières élections municipales, au premier tour comme au second, la participation a été très faible en raison de la pandémie de covid. Quand un rituel s'interrompt, il est difficile de le relancer. Ainsi, quand les fidèles ne vont plus à la messe, ils ont tendance à prolonger durablement leur

absence... L'interruption partielle du rituel électoral à l'occasion des dernières élections risque donc de produire des conséquences très durables.



Jérôme Sainte-Marie a reçu le 8 juillet 2020 le Prix des Députés pour son essai *Bloc contre Bloc* (2019) lors de la 29^e journée du Prix du Livre politique

J'ajoute qu'il est possible qu'une forme de désespérance gagne les milieux populaires. Pour reprendre la théorie qu'Albert Hirschman a développé dans son ouvrage *Exit, Voice and Loyalty*, il existerait trois attitudes à l'égard d'un pouvoir politique : l'adhésion (*loyalty*), la protestation (*voice*) et enfin le retrait (*exit*). Les Gilets jaunes ont constitué un moment de protestation. Les classes populaires pourraient entrer dans une phase de défaitisme et considérer que leurs revendications ne pourront jamais l'emporter. J'envisage qu'une forme de survivalisme politique risque de se développer. Elle commence déjà à s'observer à travers des phénomènes de

repli : des individus désespérant de la nation, de l'État, et par suite de la démocratie et se retirent sur leur Aventin personnel, n'espérant plus qu'en la défense de leur sphère privée.

Cette partie de la population, qui estime que l'élection ne lui permet plus de se faire entendre, s'était accrochée à un espoir avec le mouvement des Gilets jaunes... L'expérience est-elle donc terminée ?

S'il y a bien une pédagogie des Gilets jaunes, il existe aussi une pédagogie de l'échec des Gilets jaunes. À mon sens, une réélection d'Emmanuel Macron ne provoquera pas un mouvement de protestation contre sa politique, mais bien plus probablement une forme de résignation. Il me paraît infondé de penser qu'une nouvelle victoire d'Emmanuel Macron le 24 avril prochain donnera lieu à une « séance de rattrapage », soit par les urnes lors des législatives de juin 2022, soit par la rue avec un mouvement social de l'ampleur de celui que nous avons connu en 2018-2019. C'est totalement illusoire. Je crois plutôt que les gens seront démoralisés puisque, de fait, le pays aura « confirmé » Emmanuel Macron.

Enfin, les modalités possibles de répression pourraient être bien plus féroces qu'elles ne l'étaient lors de la crise des Gilets jaunes car, depuis, l'appareil de coercition de l'État s'est renforcé dans ses pratiques comme dans sa législation.

L'effet de surprise, qui a pris de court le pouvoir à l'automne 2018, ne peut être réitéré.

Dans cette période de campagne électorale, les commentaires se focalisent sur l'évolution des sondages, que vous avez l'habitude de décortiquer et d'exploiter. Comment est conçu un sondage et, en particulier, quels sont les moyens utilisés pour pondérer les intentions de vote exprimées ?

Les sondages d'intention de vote sont les seuls sondages d'opinion pour lesquels une intervention est nécessaire, c'est-à-dire l'application d'une méthode de correction. Cela tient d'abord au caractère sensible de ces données-là : le sondeur va rechercher la précision absolue. Il est beaucoup moins grave, par exemple, de se tromper de deux ou trois points dans une étude portant sur le taux de confiance accordé à une personnalité politique, par exemple s'il y avait un biais de représentativité de l'échantillon. Cette même erreur de deux ou trois points produite sur un sondage de premier tour d'une élection peut en revanche avoir des conséquences lourdes, comme on l'a vu le 21 avril 2002.

Le système de pondération a été conçu à l'époque où existait un vote stigmatisé : le vote pour le Parti communiste. Ce phénomène de vote honteux n'est donc pas apparu avec le Front national. Les instituts ont alors mis au point une technique très simple destinée à assurer

la bonne représentativité politique de l'échantillon de sondés et à compenser l'éventuelle dissimulation d'un vote. Le principe est de demander aux personnes interrogées pour qui elles ont voté lors de la précédente élection de même nature. À la fin de l'enquête les résultats globaux sont comparés avec les scores officiellement obtenus lors de l'élection en question. Par exemple, si un ancien candidat X a rassemblé 15 % des voix à l'élection précédente mais que l'échantillon – censé être représentatif – a répondu avoir voté pour ce candidat dans une proportion deux fois moindre, alors le sondeur va pondérer l'intention de vote déclarée pour ce candidat X en lui affectant un coefficient de 2, coefficient qui sera appliqué ensuite aux intentions de vote exprimées par les anciens électeurs de ce candidat X quel que soit le candidat sur lequel se porte désormais leur intention de vote. Il est arrivé à l'époque où Jean-Marie Le Pen était candidat à l'élection présidentielle que le coefficient à appliquer sur ses anciens électeurs soit de 3.

Ce système fonctionne plutôt bien. Je rappelle à ce titre que, lors de l'élection présidentielle de 2017, alors que quatre candidats se situaient dans un espace de 4 à 5 points seulement, tous les instituts de sondage ont donné le bon ordre d'arrivée avec une précision incroyable ! Et ce, alors même que l'un des candidats n'avait pas d'historique électoral. D'ailleurs, il faut considérer que

l'hypothèse d'un « vote caché » pour Éric Zemmour, qui a beaucoup circulé, est sans doute une chimère.

« Le problème essentiel du sondeur est désormais de s'assurer que les personnes interrogées qui disent aller voter vont réellement se déplacer le jour du scrutin. »

Si le rôle joué par la pondération a été très important par le passé, il l'est beaucoup moins aujourd'hui, les votes autrefois stigmatisés ne l'étant plus guère. Bien sûr, d'autres facteurs d'erreur existent. Je ne crois pas à une fiabilité moindre du sondage en ligne, et d'ailleurs les sondages de la présidentielle 2017 ont été presque exclusivement produits par des échantillons consultés via Internet.

Le problème essentiel du sondeur est désormais de s'assurer que les personnes interrogées qui disent aller voter vont réellement se déplacer le jour du scrutin. Une abstention inattendue est l'explication de l'échec historique enregistré par les instituts de sondages lors des élections régionales 2021.

Qu'en est-il de l'inconnue liée au choix de l'électeur au dernier moment, dans l'isoloir même ?

La proportion peut aller jusqu'à un cinquième de l'électorat mais c'est une donnée constante, qui ne produit aucun impact majeur. Lorsque l'on examine le choix de ceux prétendant s'être décidés au

dernier moment on constate qu'il ressemble à celui des autres.

Les sondages constituent-ils un moyen de décider de l'opportunité de mettre en œuvre une politique, de préparer un projet de loi ou de rédiger un programme électoral ?

Les sondages ne font pas le vote mais ils font la campagne. Ils jouent un rôle encore plus important dans la détermination de l'offre électorale, très en amont de l'instant du vote. Le choix d'un tel ou d'une telle de se présenter est en partie conditionné par les sondages, en effet. Dans la menée de la campagne, ils peuvent parfois encourager certains ralliements, ou bien inspirer une stratégie. Certains iront devant les électeurs ou bien renonceront, auront ou non leurs parrainages et leur financement, sur la foi des sondages.

En revanche, les sondages revêtent peu d'importance sur la politique menée par les dirigeants au pouvoir. Ils peuvent être exploités pour la communication faite autour d'une réforme, mais les réformes sont décidées au nom de l'intérêt général ou sont les conséquences de la situation économique et sociale ou de notre appartenance à l'Union européenne. Je vais donner un exemple concret : la réforme de la SNCF. Elle n'est pas liée à l'état de l'entreprise ou à une demande de l'opinion, mais à la signature du quatrième paquet ferroviaire européen. Pourtant, le gouvernement a commandé

des batteries de sondages pour ce type de réforme. Il le fait non pour la décider mais pour savoir comment la vendre, pour identifier les arguments qui vont trouver un écho dans l'opinion. De très nombreuses réformes impopulaires sont menées par les gouvernements. Je ne trouve pas de réformes menées par pur souci d'opinion, même en matière sociétale.

Enfin, lorsqu'il y a des mouvements sociaux, les sondages peuvent aussi avoir une influence. Pendant la crise des Gilets jaunes, le recul du pouvoir ne s'explique pas par les violences observées lors des manifestations, mais par l'approbation du mouvement par une grande majorité de la population. Ainsi, lorsque le gouvernement s'est aperçu que sept Français sur dix maintenaient leur soutien aux Gilets jaunes après l'épisode de la dégradation de l'Arc de Triomphe, la décision d'arrêter les frais a été prise. ♦

**Propos recueillis par
Pierre-Henri Paulet**



Nos années décisives

Par Philippe Arondel

Économiste, juriste et philosophe

« L'aspect de la crise moderne que l'on déplore comme une vague de "matérialisme" est lié à ce que l'on appelle "crise d'autorité". Si la classe dominante a perdu le consentement, c'est-à-dire si elle n'est plus "dirigeante", mais uniquement "dominante", et seulement détentrice d'une pure force de coercition, cela signifie précisément que les grandes masses se sont détachées des idéologies traditionnelles, qu'elles ne croient plus en ce quoi elles croyaient auparavant... La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés. »¹

23

Qui pourrait absurdement nier que ces lignes célèbres de Gramsci – souvent citées d'ailleurs de manière tronquée – ne décrivent pas à la perfection le moment historique que nous vivons ? D'une précision clinique qui fait presque froid dans le dos, elles posent un diagnostic qui consonne étrangement avec un aujourd'hui politique français rimant avec décomposition accélérée. Il n'est guère de jour en effet où nous ne soyons confrontés, dans la stupeur et le tremblement, à une forme d'effondrement au ralenti de tout ce qui constituait, depuis des décennies, notre imaginaire républicain... ou en tout cas de tout de ce qui en tenait lieu.

La fin d'un monde...et d'une époque

Pendant longtemps, avec sans doute beaucoup de naïveté – et aussi une bonne dose d'aveuglement arrogant – nous avons cru que notre système possédait des fondements, tant idéologiques que pratiques, assez puissants, légitimes, pour ne point être emporté par le mauvais vent de la post-modernité et les traditionnels « emballements du

¹ Antonio Gramsci, « Guerre de mouvement et guerre de position », *Cahier 3*, La Fabrique, 2012, p. 38.

monde», comme le dit si bien Arnaud Benedetti dans son dernier livre². Adossés à une histoire millénaire faisant sens par-delà nos querelles de « Gaulois réfractaires », nous avons refusé de voir que notre nation, frappée par des tsunamis économiques et sociaux à répétition, donnait de plus en plus de signes de délitement, sur fond de montée en puissance de minorités subversives... et autres communautarismes dévoyés, pour pas dire *stricto sensu* avariés.

Bien sûr, comme de coutume dans ce genre de circonstances, les pseudo-experts à la mode et les « intellectuels à la petite semaine » qui peuplent les plateaux des chaînes d'information continue n'auront pas manqué de monter au créneau pour nous distiller, souvent de façon péremptoire, leurs soi-disant analyses. Bureaucratisme, immigration, wokisme, islamo-gauchisme, Gafam, décolonialisme, intersectionnalité, *cancel culture*, fascisation rampante... Chaque jour que Dieu fait, nous sommes littéralement assignés à un affrontement sémantique incapable de décrypter finement, sans œillères, les enjeux d'un présent hésitant entre bouffonneries satisfaites et petites et grandes tragédies en roue libre..

Le renouveau d'un imaginaire libéral

À l'évidence, par-delà leur côté bêtement polémique, certaines de ces prises de positions ne sont pas dénuées de toute pertinence. Qui pourrait bien soutenir que, par exemple, la *cancel culture* qui déferle aujourd'hui dans l'espace anglo-saxon, avec une virulence quasi suicidaire, n'a aucun impact délétère sur la prise de décision politique ? Comment ne pas voir que la « racialisation » actuelle de tous nos rapports sociaux met à mal tous nos repères républicains ? Mais – et chacun le pressent de façon charnelle, existentielle – c'est une chose que de mettre en lumière, sans trop de précaution, des dérapages spectaculaires, c'en est une autre de parvenir à s'élever jusqu'au concept qui transcende un pluriel par nature contradictoire. Ce n'est guère prendre un grand risque intellectuel que de dire que nous ne serions sans doute pas au bord du précipice si nous avions su tourner le dos, au début des années 1980, aux sirènes de ce que l'on peut appeler la contre-révolution libérale.

Tout semblait pourtant, à première vue, s'opposer à ce que notre vieux pays – un pays « politique » au sens le plus profond du terme – rejoigne, avec armes et bagages, le camp des libéraux de toujours aspirant à passer de « l'administration des hommes à celle de

² Arnaud Benedetti, *Comment sont morts les politiques, Le grand malaise du pouvoir*, Les Éditions du Cerf, 2021. Voir la recension de *Cité* dans ce numéro, p. 64.

l'administration des choses », ou si l'on préfère, de jouer la carte de « l'impolitique » comme le soutenait, dans les années 1970, un Julien Freund. Par un paradoxe hallucinant, c'est, on le sait, à la gauche qu'il revint le douteux privilège de commencer à démanteler, par le biais notamment d'une promotion échevelée du capitalisme financier, les compromis sociaux de haut niveau hérités de l'après-guerre³.

Un État-providence déconstruit

En très peu de temps, par le biais d'une libération des marchés financiers et d'une première déconstruction du droit du travail, ce que l'on pourrait appeler une société salariale avancée fut déstabilisée. Le choc fut d'autant plus terrible qu'il était parrainé, menée directement par des forces – progressistes en l'occurrence – qui avaient grandement contribué, dans les années 1950, à faire émerger un État social de qualité et fiscalement solidaire.

Certes, ce serait faire preuve d'une bien piètre lucidité que de laisser accroire que le contrat social fordiste – ou plutôt keynésiano-fordiste – issu des rapports de force de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'apparentait au désir d'enraciner une sorte de socialisme utopique. Durant la courte parenthèse des Trente Glorieuses, grâce à une redistribution dynamique des gains de productivité et à un système performant, rigide, de conventions collectives, l'on s'efforça de « planifier » l'accès à la même structure de consommation de la grande majorité des salariés français, sans donner pour autant dans un « égalitarisme » hors de saison. Alain Lipietz, dans un livre percutant, a donné une traduction imagée d'une stratégie de mobilité sociale intense, sans doute à l'origine, au début de la décennie 1960, de la fameuse « société de consommation » : « *La hiérarchie des salaires est rigidement corsetée par les conventions collectives: classes aisées, classes moyennes, classes populaires accèdent à une même structure de consommation, qui s'élève selon des trajectoires décalées dans le temps mais semblables. Le mode de vie de l'ingénieur précède de quelques années celui du technicien, celui-ci éclaire l'avenir de l'ouvrier professionnel qui montre le chemin à l'OS. Si l'on veut une autre image, la société est emportée par un escalier mécanique où les distances sociales restent stables mais où tout le monde s'élève.* »⁴

³ Rawl Abdelal, « Quand les socialistes libéraient la finance. Le consensus de Paris et la mondialisation financière », in *La Revue des livres*, n°004, mars/avril 2012.

⁴ Alain Lipietz « La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale », La Découverte septembre 1996, pp. 24-25.

Autrement dit, sous la férule d'un dirigisme d'État activiste en diable, tout l'espace social et économique se trouvait mis en quelque sorte en mouvement pour parvenir à donner tout son sens à la métaphore plus que symbolique « d'ascenseur social. » Ce processus était d'autant plus prégnant qu'il s'inscrivait dans un modèle d'État-Nation cherchant, à chaque instant, à affirmer sa légitimité et sa puissance pour faire vivre une philosophie sociale d'inspiration solidariste, donner toutes ses chances à une démocratisation des savoirs et des parcours entrepreneuriaux.

Un fordisme en accusation

Il reste – et c'est sans doute là que se situe un impensé... rarement pensé jusqu'au bout ! – que cette construction sociale ne fut point, comme on l'imagine parfois un long dimanche harmonieux sans couacs majeurs. Pour avoir toujours été plébiscité par la plus grande partie de la population, celle-ci n'en fut pas moins l'objet de contestations diverses et musclées. À la fin des années soixante, par exemple, au moment où la fameuse onde expansive du capitalisme d'après-guerre commence à donner des signes de faiblesse, une forme aiguë d'insubordination ouvrière défraye la chronique sociale, notamment par sa radicalité et sa violence physique. C'est d'ailleurs dans cette ambiance étonnamment « pré-insurrectionnelle » que les groupes dits « gauchistes » feront leurs premiers pas, y voyant les prodromes d'une future révolution socialiste en France. En fait, ces mouvements de grève divers – et sortant des gonds de l'action syndicale classique – sont surtout à l'époque l'expression d'une révolte spontanée d'une « nouvelle classe ouvrière », *dixit* Serge Mallet⁵, cherchant, de façon peu orthodoxe, à délégitimer un corpus fordiste ossifié faisant peu de place – c'est un euphémisme ! – à la créativité de chacun, ignorant délibérément l'idée d'épanouissement dans le travail.

Comment ne pas se sentir en communion d'idées avec Jacques Freyssinet, un de nos meilleurs connaisseurs du champ social français, quand il note, décryptant finement l'atmosphère houleuse des mois précédant Mai 68 : « *Il convient de résister à l'idéalisation ex post. C'est bien à partir de l'analyse de cette période que sont nées les théories du dualisme ou de la segmentation du marché du travail. Ce sont bien le taylorisme et le fordisme qui ont engendré les conflits et les contestations du pouvoir dans l'entreprise.* »⁶ ?

⁵ Serge Mallet, *La nouvelle classe ouvrière*, Le Seuil, 1969.

⁶ Jacques Freyssinet, « Emploi et chômage: peu de résultats, beaucoup de rapports », *Revue de l'institut de recherches économiques et sociales (IRES)*, n° 18, printemps/été 1995, p. 8.

Si la tentative de déstabilisation d'un modèle fordiste rationalisé à l'extrême, sourd aux aspirations des nouvelles couches salariales, échoua lors d'un printemps noir et rouge divisé sur lui-même, elle engendra la naissance de tout un courant se reconnaissant dans la philosophie, en partie bourdieusienne, de la « critique artiste », autrement dit dans une visée romantique et anti-bourgeoise opposant le qualitatif au quantitatif, l'émancipation intégrale à l'aliénation, la personne à l'individu massifié⁷. Ce fut l'heureux temps où la CFDT de l'après Mai 68 parvint à donner la parole à des « intellectuels organiques », tel un Rosanvallon, soucieux de définir une nouvelle vision du monde d'allure néo-personnaliste.

Une subjectivité « instrumentalisée »

Il faut bien reconnaître que, très vite, avec une violence symbolique époustouflante, ce « changer la vie » à visage auto-gestionnaire fut défiguré, tristement subverti, pour soumettre le salariat à de nouvelles normes managériales dominatrices... censées donner toute sa place à la subjectivité dans l'espace de l'entreprise. Didier Lebert et Calo Vercellone, tous deux représentants typiques d'une mouvance cognitiviste fédérant tout à la fois les libéraux de toujours et les survivants de certaine ultra-gauche transalpine, ont pu pointer, avec intelligence, les tensions dramatiques travaillant le modèle libéral de la prescription de la subjectivité au travail : « *Certes, on a essayé de remplacer la prescription tayloriste du travail par la prescription de la subjectivité, c'est-à-dire par l'injonction faite aux salariés de s'impliquer dans le travail comme s'il s'agissait de leur propre travail et de libérer leur créativité au service de l'entreprise comme s'il s'agissait d'un espace de libre activité. Le modèle de la prescription de la subjectivité suscite pourtant en lui-même de nouvelles contradictions. Prescrire la subjectivité correspond, en fait, à demander quelque chose et son contraire en même temps. Or, nombre de travaux de psycho-sociologues ont largement montré les effets pathologiques que cette injonction peut avoir autant sur son destinataire que sur le système qui l'émet.* »⁸

⁷ « La critique artiste puise surtout aux deux premières sources d'indignation dont nous avons donné plus haut le rapide signalement: d'une part, le désenchantement et l'inauthenticité, d'autre part, l'oppression qui caractérisent le monde bourgeois associé à la montée du capitalisme. Cette critique met en avant la perte de sens et, particulièrement, la perte du sens du beau et du grand, qui découle de la standardisation et de la marchandisation généralisée, touchant non seulement les objets quotidiens, mais aussi les oeuvres d'art et les êtres humains » in, Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999, pp. 83-84.

⁸ Didier Lebert, Carlo Vercellone, « Les restructurations d'entreprises au regard du capitalisme cognitif », *Regards, Les cahiers de Syndex*.

Un volontarisme républicain en déshérence

On ne saurait mieux dire combien le coup d'État libéral des années 1983-84 fut d'abord et avant tout un immense duperie – politique et sémantique – ne visant rien moins, par-delà une exaltation sans mesure de la notion de liberté, qu'à rediscipliner un salariat multiforme tentant de convoler en justes noces avec l'utopie d'une libération à visage humain. Mais pouvait-il vraiment en être autrement alors que l'enracinement de la contre-révolution libérale n'avait d'autre objectif affiché que de redonner toute sa liberté au Capital afin qu'il puisse, sans obstacle majeur, ré-ordonnancer, reconfigurer à son propre et unique profit le « village global ». Dans un texte fondateur paru en 1996,

Les peuples découvrirent, avec un certain effarement, que le nouveau libéral s'inscrivait dans le champ d'une utopie ayant comme objectif ultime de renvoyer dans les poubelles de l'histoire toute volonté de discipliner le tsunami marchand.

le philosophe italien Marco Revelli a bien montré combien l'épuisement – et le dynamitage – de la médiation sociale fordiste était le signe d'une entrée en décadence du politique traditionnel, d'une sorte d'effacement du volontarisme démocratique face à l'impérialisme de la marchandise :

« Les pactes fordistes ont reposé, en

dernière instance, sur la possibilité de maintenir sur le territoire national une certaine marge de manœuvre concernant les règles économiques. Autrement dit, ils impliquaient la possibilité de redécouper, à l'intérieur de l'espace universel de la concurrence économique, une sphère séparée à l'intérieur de laquelle on pouvait élaborer un "modèle d'ordre" non régi de façon exclusive par la logique marchande. Or, ces conditions de séparation, voire de relative autonomie, ont été détruites par la logique de rupture de l'économie mondialisée. Le marché semble engendrer par lui-même un surplus de moins en moins important de richesses par rapport aux exigences de l'accumulation du capital, les ressources étant, par ailleurs, absorbées dans leur totalité par la logique de l'hyper-compétitivité globale. Dans ce contexte, de surcroît, la médiation sociale n'apparaît plus comme une ressource mais plutôt comme un coût à évaluer dans la balance des avantages et des désavantages compétitifs. Dans la lutte pour la survie entre espaces territoriaux en conflit et en concurrence pour l'appropriation des ressources globales mobiles, volatiles, incertaines, la norme est aujourd'hui celle du dumping social. »⁹

⁹ Marco Revelli, « Crise de L'État-nation, territoire, nouvelles formes du conflit et de sociabilité », *Futur antérieur*, n°38, 1996/4.

Déréguler, c'est réguler autrement...

Exalté par « le cercle de raison » cher à Alain Minc comme l'acmé d'une révolution spatio-temporelle positive, la susdite « mondialisation heureuse » aura rimé, dans la plupart des cas, avec une mise en concurrence généralisée des peuples, des salariats, des systèmes de protection sociale, le tout sous la tutelle d'une nouvelle norme d'essence purement marchande. Il va sans dire que ce nouvel impérialisme fleurant bon l'étrange mythologie de l'auto-régulation n'aura pas peu contribué à faire – ou plutôt à refaire – de nos espaces sociaux et culturels des zones parfois quasi-inhumaines presque directement gérées par un technico-marchand s'étant peu à peu délesté de toute visée éthique. Pour parler crûment, cette séquence de soi-disant dérégulation aura été le rideau de fumée dissimulant – mal parfois d'ailleurs – le désir prométhéen de reréguler, et ce, au service unique de l'argent.

Marché devenu une boussole stratégique incontournable, État cantonné dans un rôle minimaliste de veilleur de nuit, acquis sociaux subtilement et massivement déconstruits, corps intermédiaires dénoncés comme des corporatismes insupportables, libre-échange idéalisé à l'extrême... Dès le début des années 1980, les peuples découvrirent, avec un certain effarement, que le renouveau libéral s'inscrivait dans le champ d'une utopie ayant comme objectif ultime de renvoyer dans les poubelles de l'histoire toute volonté de discipliner le tsunami marchand. Les fameuses « masses désenchantées » qu'évoque Gramsci furent d'autant plus choquées qu'elles comprirent rapidement que toutes les formations politiques, y compris parfois les plus rétives, du moins en apparence, à la *doxa* libérale, se révélaient dans la pratique complices du « meurtre social » en cours.

Certes, on ne peut nier que la gauche et la droite essayèrent à maintes reprises, dans des positionnements confus et à front renversé, de « s'extraire », si l'on ose dire, de la pensée unique dominante. L'on en vit même qui tentèrent dérisoirement de donner le change en mettant en avant des éléments de langage séduisants comme la célèbre « fracture sociale ». Las, cette rhétorique ronflante ne reposant sur rien d'autre qu'un pur et simple jeu de mots sans épaisseur ne fit que renforcer la désaffection croissante des Français de toutes sortes et de toutes tendances à l'égard d'une classe dirigeante bientôt assimilée, peut-être de façon excessive, à un corps étranger à la vie profonde de la nation.

Un politique aux abonnés absents

Cette classe politique – qui, en fait, n'en est plus une ! – est tellement coupée des aspirations les plus prosaïques des hommes et des femmes de notre pays qu'elle semble flotter en état d'apesanteur, incapable de produire les concepts et les arguments propices à faire émerger une véritable *Weltanschauung*¹⁰. Comme le montre à satiété la campagne présidentielle actuelle, la politique – ou ce qui en tient lieu dérisoirement – se trouve désormais réduite à l'énonciation rébarbative de ces incroyables propositions (ou préconisations) dites concrètes... dont chacun pressent qu'elles ont une bonne chance d'en rester au stade des purs projets électoralistes.

Aucun questionnement de fond ne semble en passe d'apparaître, nombre de candidats à la dite magistrature suprême surfant surtout, qui sur des fantasmes étranges, qui sur des nostalgies impuissantes, qui sur des slogans au vide abyssal... Sans parler de ceux dont le discours (*sic*) psalmodie, avec un ennui distingué, les lieux communs de toujours. Le temps d'un politique ancien s'affichant capable de s'affronter à la tragédie d'un réel pluriel, d'une époque pleine de bruit et de fureur, semble, jour après jour, s'effacer dans le sinistre clapotis des doux renoncements et des egos enfiévrés.

Le temps du désarroi triste

Cette orgie de néant est d'autant plus pathétique – le mot n'est pas trop fort ! – que nous sommes sans doute en train de vivre un de ces moments historiques réclamant rien de moins que le surgissement d'une doctrine capable de faire éclater au grand jour les contradictions délétères d'un système de marché à bout de souffle, d'une société française s'abandonnant à un individualisme de masse « cornaquée » par l'impérialisme de la gouvernance numérique. Ce n'est point, à notre sens, céder à un quelconque vertige réactionnaire que d'avouer ressentir, face à l'effondrement « d'un monde commun » familier, pour parler comme Hanna Arendt, un grand désarroi mêlé d'une de ces grandes tristesses métaphysiques mettant à nu notre infidélité à l'égard de l'essentiel.

Comment se fait-il que nous n'ayons point eu le courage et l'intelligence, au cours des décennies écoulées, quel que soit d'ailleurs le niveau de nos responsabilités, de faire barrage à une visée libérale impliquant nécessairement le saccage de notre convivialité naturelle ? Par quel mystère accablant, sommes-nous restés impuissants, et même

¹⁰ En français : conception du monde.

parfois complices, face à la mise en cause systématique d'un savoir-vivre millénaire, de notre art de faire société ? Force est de l'avouer : la conjoncture sociale et sociétale est telle désormais qu'elle prend le visage, à chaque instant, d'une décomposition avancée défiant tout entendement. Ce n'est pas par hasard que Karl Polanyi, un intellectuel brillant d'une exemplaire lucidité, a pu qualifier le libéralisme, dans son œuvre majeure *La grande transformation* de « *fabrique du diable* »¹¹. Même si, on en conviendra aisément, nous ne vivons plus au temps des horreurs sans nom de « *l'accumulation primitive du capital* », cette expression terrible continue néanmoins de refléter l'esprit d'une idéologie matérialiste se confondant, par le biais d'une réification de nos affects les plus profonds, avec le mal... avec un grand M.

Le nihilisme du « commerce intégral »

Dans un texte récent s'interrogeant sur le sens profond de la problématique sinistre d'un Bernard de Mandeville, Dany Robert Dufour ne s'est point privé d'énoncer ce que pourrait être le slogan emblématique de toute internationale libérale : « *Baise ton prochain !* »¹² Au lendemain des événements de décembre 1995 qui, l'on s'en souvient, avaient excité l'ire des fondamentalistes du marché, les néo-situationnistes de *L'Encyclopédie des nuisances* s'étaient laissés aller à ces phrases glaçantes, superbes, donnant à voir, elles aussi, l'inhumanité presque incompréhensible du logiciel marchand : « *Pour que puissent jouer pleinement les valeurs dynamiques du commerce intégral, il faut bien sûr un monde "ouvert" ; ouvert sur l'infini de l'effort économique à tous les échelons hiérarchiques de ceux qui offrent des traits d'affinités marqués avec l'élite dirigeante : nihilisme, manque d'imagination, passion du conformisme et froideur des caractères sadiques. À l'inverse, les récalcitrants iront rejoindre le rebut des surnuméraires et des arriérés dans les oubliettes de l'infra-consommation, de l'errance plus ou moins assistée.* »¹³

Comme le montre à satiété la campagne présidentielle actuelle, la politique se trouve désormais réduite à l'énonciation rébarbative de ces incroyables propositions dites concrètes... dont chacun pressent qu'elles ont une bonne chance d'en rester au stade des purs projets électoralistes.

¹¹ Karl Polanyi, *La grande transformation*, Gallimard, coll. « Tel », 2009, pp. 123-124.

¹² Dany-Robert Dufour, *Baise ton prochain, Une histoire souterraine du capitalisme*, Actes Sud, 2019.

¹³ *Remarques sur la paralysie de décembre 1995*, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances, Paris, 1996.

Pour donner l'impression – il ne sert à rien de vouloir le nier – d'en rajouter dans la dénonciation de l'horreur économique, ces notations effrayantes n'en trouvent pas moins des échos dans notre quotidien tramé d'anomie sociale et de cynisme épanoui. Il n'est guère de moment, en effet, où nous ne faisons l'expérience d'une liquidation quasi systématique du rêve d'une communauté nationale unifiée, par-delà ses différences légitimes, autour de valeurs offrant la perspective enthousiasmante de persister dans son être et de croître dans l'universel. Comment, dans ces conditions ne pas comprendre – ce qui ne veut pas dire approuver ! – que certains de nos contemporains se laissent tenter par les soi-disant nouvelles offres politiques qui, *via* des médias télévisés complices, essaient de donner naissance à une nouvelle vision du monde, pour ne prendre que cet exemple emblématique, baptisée néo-conservatrice.

Une rhétorique conservatrice perverse

Qui eût cru, il y a seulement une dizaine d'années, qu'une telle façon de voir les choses pût séduire un public littéralement piégé par les fantasmes d'un progressisme à son zénith ? Par quel renversement historique stupéfiant, un mot hier considéré comme presque « nauséabond », commençant mal, est-il devenu l'étendard d'une cause contestataire voulant déconstruire, « dézinguer » les concepts d'un modernisme triomphant ? Sommes-nous en face d'un discours trouble, lesté d'ambiguïtés profondes, cherchant à récupérer les attentes – légitimes, compréhensibles à plus d'un titre – d'une population désireuse d'en finir avec tous les délires d'un techno-libéralisme dominant... ou bien n'assistons-nous pas à l'ébauche d'un programme de rupture nette avec le capitalisme de toujours ? Bref, peut-on faire confiance à toutes les jeunes pousses littéraires d'un « *conservatisme élégant* »¹⁴ qui prospèrent dans une presse classiquement... de droite libérale ?

La vérité oblige à dire que les fameux représentants médiatiques de ce paradigme ne cessent en fait de s'enliser dans des analyses dont l'aspect totalement contradictoire est la marque de fabrique. Tout en proclamant *urbi et orbi* leur opposition radicale aux dogmes du « tout marché », ils déroulent un argumentaire confus, boiteux, dont il ressort régulièrement que l'on peut – et qu'il est même hautement souhaitable – faire la synthèse entre la logique concurrentielle et la défense de la personne humaine, de

¹⁴ Cette formule est de Jérôme Sainte-Marie dans son livre percutant *Bloc populaire, Une subversion électorale inachevée*, paru en octobre dernier aux éditions du Cerf.

nouer en un nouveau contrat social fructueux assomption des fausses valeurs capitalistes et reconnaissance des droits sacrés de chaque individu.

Des contradictions explosives

En fait, comme toute l'histoire sociale et économique en apporte la preuve éclatante, il n'existe aucune possibilité de faire vivre au quotidien une philosophie humaniste de l'existence sans drastiquement canaliser, réglementer, « politiser » au meilleur sens du terme, la tempête aliénante de la marchandise. Pour ne prendre que cet exemple d'actualité, divisant tous les forces politiques, il est rigoureusement impensable de faire, dans un même mouvement, de grandes déclarations émues contre la marchandisation du corps des femmes et...de se battre pour libérer les entreprises des normes qui, paraît-il, les oppriment. « Désencastré », pour reprendre l'expression bien connue de Polanyi, le marché n'est plus alors que l'outil, sur fond d'égoïsmes magnifiés, d'une destruction radicale de tous les enracinements, de tous les corps sociaux et intermédiaires qui mettent à distance – ou en tout cas essayent de le faire – la tentative d'arraisonnement « économiciste » de nos vies et de nos âmes.

Si nous ne sommes sans doute pas au bord de cette guerre civile dont la menace fantasmée fait le lit des familles identitaires chauffées à blanc, les temps tragiques que nous vivons, tissés de vacuité intellectuelle assumée et de mini-combats sans perspective, doit nous pousser à réinvestir, toutes affaires cessantes, le champ d'une philosophie politique « autre », dissidente, capable d'articuler, froidement et sentimentalement, conceptualisation de qualité et défense rigoureuse d'un modèle social mal en point.

Oser un nouveau grand « récit »

Le champ de ruines qui est le nôtre – il suffit de s'intéresser quelque peu au débat présidentiel actuel pour s'en convaincre aisément – impose, d'abord et peut-être avant tout, que nous sachions redonner du sens à une recherche idéologique en panne.

À l'encontre de nos fameux experts et « influenceurs » en tous genres qui rivalisent, à chaque instant, dans l'exaltation d'un pseudo-réalisme de bas étage, nous devons réaffirmer que la pensée précède toujours l'action, qu'il n'est de révolution possible qu'à la condition expresse que nous sachions reprendre langue avec un nouveau grand récit protecteur et libérateur. Incontestablement, l'heure est à l'invention d'une voie qui refuse tout autant la nostalgie des supposés « jours heureux » que l'adhésion béate à

un futurisme hors sol dissimulant mal sa parenté étroite avec le pire des techno-libéralismes.

Au risque de froisser ceux qui continuent à psalmodier les Tables de la loi d'une époque disparue, d'un monde englouti, nous ne ressusciterons pas les Trente Glorieuses... et la France d'hier ne reviendra pas hanter nos heures d'aujourd'hui.

Une « révolution culturelle libérale » à déconstruire

Si, à l'évidence, la parenthèse des Trente Glorieuses ne reviendra pas sous sa forme passée, elle doit néanmoins inspirer nos utopies à venir dans la mesure où sa philosophie profonde s'est toujours enracinée dans le souci de faire advenir au réel une

En fait, il n'existe aucune possibilité de faire vivre au quotidien une philosophie humaniste de l'existence sans drastiquement canaliser, réglementer, « politiser » au meilleur sens du terme, la tempête aliénante de la marchandise.

authentique communauté politique, d'émanciper, fût-ce parfois d'une façon parcellaire et contestable, l'écrasante majorité de Français vivant de leur travail. Sous peine de n'être qu'un nouveau gadget dérisoire, un de ces « éléments de langage » promis à une déshérence fulgurante, le nouvel imaginaire de rupture à promouvoir doit avoir le visage – humain, fraternel,

mesuré – d'un désir de libération sociale... seul à même de ressouder des citoyens devenus, par la force des choses, des électrons libres désenchantés et tentés par toutes les aventures, notamment xénophobes.

Pour ce faire, ce paradigme d'essence néo-personnaliste, solidariste, devra aussi mettre au cœur de sa dynamique reconstructive un combat de chaque instant contre tous les dogmes d'une « révolution culturelle libérale » ne se cachant point parfois, *via* une lucidité terrifiante, d'énoncer le credo ultime d'une remise en cause d'une anthropologie humaine et spirituelle séculaire. N'est-ce point Margaret Thatcher qui, avec la sincérité militante qu'on peut lui reconnaître, lançait un jour, dans le *Sunday Times* : « *L'économie, c'est la méthode. Mais notre but reste de changer le cœur et l'âme de l'être humain.* »¹⁵

¹⁵ *The Sunday Times*, édition du 3 mai 1981.

Donner naissance à un nouveau mouvement social

Mais ce serait sans doute une stratégie fautive, vouée à l'échec, de lutter pied à pied contre les délires conceptuels de l'ultra-libéralisme si, parallèlement, nous laissons ce qui reste de notre modèle social s'étioler peu à peu dans l'usante déréliction des lendemains qui ne chantent plus. Dans les années à venir, nous aurons de grandes luttes à mener pour, tout en gardant le cap d'un anti-libéralisme de choc, empêcher que les derniers lieux de la solidarité nationale et humaine – on pense ici notamment aux services publics – soient livrés à l'avidité de forces financières libérées de toute tutelle éthique et étatique.

C'est en nous appuyant sur ces affrontements – lestés bien sûr d'ambiguïtés et de désirs de récupérations de tous ordres – que nous pourrions faire surgir un sujet historique inédit ayant pour fonction ultime de fédérer souplement tous les « désaffiliés », pour parler comme Robert Castel¹⁶, d'un monde qui, dans son essence matérialiste, joue le nombre contre le nom, la monade auto-suffisante contre le citoyen enraciné, l'individu émancipé de toute contrainte, fût-ce la plus nécessaire, contre la personne tissée de liens émancipateurs.

Demain, un futur à visage humain ?

Dans ce qui est sans doute son plus grand texte, le juriste Alain Supiot a pointé, dans des lignes épouvantablement lucides à méditer, combien l'idéologie dominante actuelle pouvait déboucher, presque automatiquement, sur une non-société promise au délitement le plus tragique : « *Faute de Référence commune qui garantisse à chacun un sens et une place, chacun est pris au piège de l'autoréférence et n'a le choix qu'entre la solitude et la violence. L'homme devient alors un loup pour l'homme et se trouve en proie à ce que Vico nommait "la maladie civile" des peuples en décomposition.* »¹⁷

Si nous voulons éviter que le fameux interrègne gramscien n'accouche de ces « phénomènes morbides » dont l'impact peut se révéler tout simplement mortel, il n'est d'autre solution viable que celle – hautement risquée – de la lucidité, « *cette blessure qui rapproche du soleil* » (René Char). Cette lucidité révolutionnaire, au meilleur du terme, devra, jour après jour, dans le harcèlement d'un activisme

¹⁶ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Coll. « L'espace du politique », 1995.

¹⁷ Alain Supiot, *Homo juridicus, Essai sur la fonction anthropologique du droit*, Editions du Seuil, 2005, p. 15.

intellectuel jamais assuré de ses fondements et de sa connivence avec le réel profond, inventer une grammaire susceptible de mettre à bas toutes les bastilles du mensonge et de l'insignifiance¹⁸. Si nous ne parvenions pas à inverser la tendance et à « décoloniser » nos imaginaires défailants, alors c'en serait probablement fini de notre civilisation, et la vieille Europe deviendrait inévitablement, sous les lazzis conquérants des entrepreneurs du Rien, « *le cimetière des intériorités mortes* »¹⁹. ♦

Philippe Arondel

¹⁸ Cf. sur ce point les analyses d'un Castoriadis.

¹⁹ La réification représente, chez Lukacs, une condensation du réel capitaliste, l'expression de sa marchandisation, cet « *ossuaire d'intériorités mortes* », selon une formule de la Théorie du roman *in* Vincent Charbonnier, « La réification chez Lukacs », dans le volume collectif *La réification, Histoire et actualité d'un concept critique*, paru à La Dispute en février 2014.



Un politique en pleine déshérence

Par Madeleine Arondel-Rohaut

Philosophe

En ce temps d'élections présidentielles l'*agora* semble vide et terne, désertée autant par des candidats dont la voix semble se perdre dans d'étranges nuées que par des citoyens dont l'intérêt et la mobilisation sont à chercher à la loupe.

Certes, une guerre traumatisante à deux heures d'avion de Paris précédée d'une pandémie sur deux ans déjà n'ont rien pour freiner une désaffection progressive en marche depuis un certain temps : le problème est profond. Le tout est de parvenir à l'identifier : une citoyenneté en crise interpellant directement le modèle démocratique, allant même peut-être jusqu'à mettre en cause tout politique ? Plus fondamentalement encore, une question de vision du monde ? Le foisonnement philosophique de notre civilisation nous a pourtant toujours fourni de quoi nous relever de très graves crises. Aurait-on perdu aujourd'hui toute fécondité ? Qu'est-ce que désertier tout politique en démocratie sinon préférer se laisser choisir et... changer de régime ?

37

Du politique... ou ce qui s'y substitue ?

À première vue, c'est d'abord un problème de démocratie : quand élections après élections, la majorité qui se dégage est celle... des abstentionnistes, *où sont passés les citoyens* ? Certes, leurs dits représentants, de plus en plus ralliés à une vision économique ultra-libérale, n'ont guère pris en compte les résistances sensibles que révélaient depuis des années le type de vote²⁰ qu'opéraient les Français. Désormais, unis sur un même modèle de gouvernementalité²¹ malgré un vague bipartisme, on a l'alternance... sans la moindre alternative. Juste utile pour capter sa voix considérée comme « déléguée » au lieu d'être réellement « rendu présent » comme le terme de représentation le supposerait, le citoyen se sent clairement...« en trop ». Sa désertion

²⁰ Le traité de Maastricht adopté de justesse, puis le referendum de 2005 ignoré par le vote du Congrès... en passant par des cohabitations censées tempérer la donne !

²¹ M. Foucault, *De la Gouvernamentalité*, Leçons d'introduction aux cours des années 1978 et 1979, Ed.Seuil.

est en marche, provoquant la crise de légitimité même de l'idée démocratique... pour ne pas parler de déshérence absolue.

Si tout politique s'exerce au sein de quelque société que ce soit, en sous-estimer les effets serait irréaliste, d'autant que mœurs et mentalités peuvent tout autant porter avec bonheur le projet démocratique que le pourrir ou même, dès le départ, le rendre impossible .

En ce qui nous concerne aujourd'hui, une simple observation d'aspects rythmant la vie des Français, peut conduire à un jugement cruel. Certes, jeux et divertissements sont de tous les temps et de toutes les sociétés ; néanmoins leur nature actuelle et la place qu'ils prennent peut inquiéter : ceux des petits restent encore les meilleurs quand la lecture et l'imagination ne sont pas encore envahis par les écrans en tous genres !

Quand par ailleurs, l'accélération des rythmes, la toute-puissance d'une temporalité de l'instant et l'accaparement de l'attention deviennent la tonalité même de l'existence la plus quotidienne, il y a de quoi s'interroger. Et quand face à l'ampleur et la multidimensionnalité d'un développement marchand, devenu intrusif au plus haut point, qu'un système dit libéral prenne tant d'emprise sur la vie privée laisse rêveur...

Alors, quand ce nouveau mode de vie, et d'être, se voit percuté subitement tant par une pandémie ravageuse que par une guerre, toutes deux comme sorties de nos livres d'histoire, étrange et rude est le choc. Propos échevelés, complotisme, agressivité ou *cocooning*, tout est bon pour compenser et se rassurer au plus vite.

À pointer seulement ces quelques aspects, cela peut suffire à comprendre à quel point citoyenneté et esprit public se retrouvent submergés, prêts à être engloutis corps et âme. C'est ainsi que, tel ce marin qu'incarne Steve Mac Queen à la fin de *La canonnière du Yang Tsé Kiang*, quelque peu abasourdis, nous voici, nous aussi, à nous demander: *mais... que nous arrive-t-il ?*

Politique et rapport au monde : une réalité existentielle

Si en effet ce que l'on vit socialement et politiquement se mêlent intimement, alors il faut aller plus loin : en tout être humain, d'une manière ou d'une autre, résonnent les trois questions d'Emmanuel Kant : Que puis-je connaître ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? Réunies dans la dernière : Qu'est-ce que l'Homme ? Et ce, qu'il s'agisse d'une personne, d'un peuple ou d'une époque...

Et donc, en effet, que nous arrive-t-il ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas et pourquoi ? Quelles évidences et quelle volonté de comprendre ont déserté nos esprits ? Nous ne venons pas de nulle part, un riche patrimoine d'expériences et de conceptions du monde sont loin de nous manquer. Savoir ce qui nous constitue jusqu'au plus profond pour comprendre notre aujourd'hui, et de là, mieux repérer sur quel pied repartir : voilà qui est bien basique, certes, mais loin d'être inutile pour une civilisation qui se compte en millénaires et qui n'a manqué ni de périodes tragiques, ni d'« âges d'or » ni de ce foisonnement intellectuel qui nous habite encore... bien plus qu'on ne le croit.

Où suis-je et... que suis-je ?

Face au désordre quel qu'il soit – univers naturel, monde humain –, penser le monde et chercher à s'y situer est la caractéristique même de l'humanité. Si cette recherche prend des formes différentes selon peuples et époques, on ne peut toutefois qu'être frappé par la singularité occidentale, et pour tout dire, fondamentalement grecque.

Si pour nombre d'autres peuples, la religion semble suffire existentiellement, en Grèce, dès le premier millénaire avant J.C., apparaissent les premiers philosophes. À la fois astronomes, physiciens et mathématiciens²², face à l'idée régnante de chaos originel, ils n'hésiteront pas à scruter l'univers pour y découvrir l'ordre qui fait du monde... un cosmos.

Cette démarche va se révéler radicale, positionnant de manière toute autre les humains : être au cœur d'un monde qui leur est fondamentalement étranger, hostile même à leur existence quand tous les autres êtres vivants y sont, eux, parfaitement adaptés car... originellement équipés pour y vivre²³.

Or, comme tout vivant, l'être humain *aussi* doit parvenir à un rapport au monde satisfaisant, sauf que celui-ci ne lui est pas donné. À lui d'y pourvoir lui-même et par lui-même. Ce mythe si connu est hélas toujours privé de la suite qu'en donne Platon : si Prométhée parvient bien à voler le feu à Héphaïstos pour pouvoir se forger lui-même les outils nécessaires à l'élaboration de son monde propre, il ne détient là que le « comment ». Aller plus loin nécessite la savoir suprême de Zeus qui, selon le mythe, s'éveille au même moment : la science du Politique échappe alors aux hommes.

²² *Les penseurs grecs avant Socrate. De Thalès de Milet à Prodicos*, coll. Garnier Flammarion.

²³ Platon, *Protagoras*, où Epiméthée, face au parfait dénuement des hommes comparativement aux autres êtres vivants, tous « équipés » pour vivre dans ce monde, fait part de son désarroi à Prométhée.

Déjà confronté au tragique de sa condition par sa relation au monde naturel, c'est dans sa dimension civique que l'être humain en atteint le cœur, démuni face à l'essentiel : les fins mêmes du Politique.

Il ressort alors, qu'engagé dans une telle représentation de la condition humaine, il va bien falloir l'affronter et donc, vaille que vaille, oser le politique. Sans en avoir la science, tâcher d'en avoir l'art sera le défi à devoir relever. Cornelius Castoriadis dans un commentaire à cet égard²⁴, note que si pour les Grecs, l'homme est le plus surprenant et le plus terrible des êtres, c'est parce que, à la différence des animaux et des dieux, il est celui dont l'œuvre propre ne peut pas lui être attribuée par nature²⁵. Il lui revient donc d'instituer lui-même son propre monde, posant par là tout politique comme le propre même de l'être humain. Quand selon Thucydide²⁶ les grands législateurs athéniens Solon et Clisthène, donneront le premier exemple d'une auto-institution de la société, l'expérience grecque aura son point culminant au V^e siècle avec la démocratie athénienne. Elle-même d'essence tragique²⁷ et encore plus fragile que toute autre forme politique, les conditions particulières et exceptionnelles ayant permis ce « miracle » n'en garantiront guère la durée: oligarchie, tyrannie, empires ou monarchies prendront le relais durant des siècles.

Une foi devenue « morte »²⁸ qu'une certaine modernité, dans un nouveau rapport au monde, réveillera.... quand une autre modernité entendra purement et simplement se passer de tout politique !

Politique : une question de vision du monde ?

Si tous les chemins ne mènent pas tous à Rome, il a pu sembler néanmoins, qu'ils menaient tous à la démocratie libérale²⁹ et que par-là, en termes hégéliens, c'était « la fin de l'Histoire »³⁰.

²⁴ C. Castoriadis, « Anthropogonie chez Eschyle et autocréation chez Sophocle », in *Figures du pensable*, Ed. Seuil, 1999.

²⁵ Cf. Théogonie d'Hésiode, par ex.

²⁶ Cf. Débuts de *L'Histoire*, de Thucydide

²⁷ C. Castoriadis, *La Cité et les lois-Ce qui fait la Grèce, 2. Séminaires 1983-1984*, Ed. Seuil. 2008.

²⁸ Ortega y Gasset : « Contrairement à la foi vive, elle ne suffit plus pour vivre. Elle fait encore partie de nous, mais gît déjà, inactive, dans le grenier de notre âme. » in *L'Histoire comme système*, Ed. Allia, 2016.

²⁹ F. Fukuyama, *La fin de l'Histoire et le dernier homme*. 1992.

³⁰ G. W. Hegel. *La raison dans l'Histoire*. Traduction, introduction et notes de K. Papaioannou. Coll. 10/18. L'Histoire est ce en quoi et par quoi l'Absolu s'accomplit en un mouvement dialectique dont le troisième et dernier temps en est l'achèvement.

En renvoyant clairement à l'idée de Progrès et à son apothéose finale, ce jugement intègre des héritages forts. Et quand ils se combinent, on se retrouve, non plus avec une seule vision de l'Histoire qui vient nous habiter intimement, mais... plusieurs.

Ainsi, à la vision grecque d'une humanité accomplissant pleinement son être même, dans et par sa dimension civique, va s'articuler cette « *foi vive* »³¹ des temps modernes: l'esprit humain se sait pouvoir appréhender rationnellement toute réalité, connaître le monde n'a désormais plus rien d'angoissant³². Dès

lors, devient possible d'envisager ce que peut ou doit être le monde humain dans sa vie collective, sous d'autres formes et sereinement, en particulier en avançant la notion de contrat. Certes, celui que passeraient les individus avec un pouvoir garantissant leur sécurité³³ n'est pas, chez Hobbes vraiment d'essence démocratique, mais nécessite tout de même l'accord des individus concernés. Quand chez Locke, c'est grâce à un pouvoir législatif³⁴ que se garantit la liberté personnelle, c'est avec Rousseau³⁵ qu'on s'approcherait un peu de la démocratie grecque, le contrat se passant cette fois, entre les citoyens eux-mêmes.

Moyennant nombre de grandes tragédies historiques, les démocraties modernes finissent par se mettre en place : dotées de codes, lois et institutions pour garantir la liberté de chacun et de tous au cœur même d'une vie collective, le peuple est régulièrement consulté en ces diverses instances proprement politiques.

**Quand chez Locke, c'est grâce à
un pouvoir législatif que se
garantit la liberté personnelle,
c'est avec Rousseau qu'on
s'approcherait un peu de la
démocratie grecque, le contrat
se passant cette fois, entre les
citoyens eux-mêmes.**

³¹ Ortega y Gasset, op.cité

³² Copernic et Galilée dévoilent un cosmos infini et en mouvement, loin de la représentation de l'univers immobile et fini que Ptolémée confirmait encore au I^{er} siècle de notre ère, et que, bien malencontreusement, le christianisme régnant avait repris telle quelle. Pire : en condamnant Galilée, l'Église s'y identifiait totalement, alors même que par sa racine biblique, la Nature, non divine, n'a rien de sacré : à la différence de la plupart des religions l'affirmant habitée d'esprits et de dieux, l'univers fait partie de la Nature créée par Dieu... à découvrir donc, et avec enthousiasme ! Descartes montre avec le *Discours de la méthode* que la nature, dans sa structure même, correspond au mode le plus rationnel de l'esprit humain : désormais en mesure de comprendre le réel, les hommes pourront « *se rendre comme maîtres et possesseurs de la nature* » (1637).

³³ Hobbes, *Léviathan*.

³⁴ Locke, *Du Gouvernement civil*.

³⁵ Rousseau, *Du Contrat Social*.

Remettre l'homme à sa « vraie » place...

Néanmoins, face à cette vision optimiste quant au politique, avant même qu'il s'établisse clairement démocratique, une toute autre conception apparaît en cette même modernité. À cet égard, ce sont d'abord les penseurs anglais des XVIII^e et XIX^e siècles qui opèreront un virage loin d'être négligeable quant à la formation d'une nouvelle vision du monde, décisive pour l'ensemble de la civilisation occidentale aujourd'hui.

Considérant les innombrables vicissitudes politiques de l'Histoire – volonté de puissance des uns ou équilibre toujours instable entre les différents rapports de force – il faut décidément en finir avec cette réalité des affaires humaines qui, selon eux, est toute autre. S'en remettre à la faculté pensante et raisonnable de la nature humaine, c'est, comme dira Marx plus tard moquant Hegel, la faire marcher sur la tête ! Partir de ses soubassements les plus profonds, y compris ce qu'il s'y trouve de peu louable est bien plus réaliste que se fier à ses « belles idées »³⁶ ! Face aux désirs, passions et conflits divers, si tout peut se vendre et s'acheter, tout échange et toute convoitise se règlent alors en décuplant intelligence et imagination pour réussir. Rivalités et concurrences deviennent productives et ce, au profit de tous. Le véritable Souverain n'est alors plus politique mais... économique. Seulement appelé à faciliter la logique interne du processus économique, seule à même de permettre bonheur et prospérité des peuples, le Politique s'efface devant l'économique.

Ainsi, le monde humain, atomisé en pures individualités dont l'affrontement, loin d'être destructeur, pourra être envisagé fécond, évoluera au plus près de sa nature profonde, rendu prospère et serein grâce au « doux commerce »... en attendant que la « main invisible » ou le Marché permette enfin un fonctionnement rendant obsolète toute intervention humaine ; ce que ni le Politique ni quelque corps social que ce soit ne peut réaliser, livré qu'il est aux seules élaborations humaines. Tout au plus leur demandera-t-on – tant qu'ils sont encore présents – de favoriser cette avancée par une imprégnation telle que considérations sociales, religieuses, morales, juridiques, institutionnelles se mettront en phase avec ce véritable réel au lieu de le freiner ou de s'y opposer.

Enfin, au XIX^e siècle, Marx, héritier de la philosophie de l'Histoire où Hegel³⁷ laïcisait l'économie du Salut judéo-chrétien en marche vers son accomplissement absolu,

³⁶ Mandeville: « *Vices privés donnent bénéfices publics* ». Avec Bentham: conception utilitariste de l'État.

³⁷ Cf. Note 11.

entend « *remettre l'homme sur ses pieds* », c'est-à-dire l'enraciner en un déterminisme historique tout aussi nécessaire que les lois de la gravitation universelle. Tout est en place : l'humanité est dans le train glorieux du Progrès Universel, dont Condorcet avait déjà esquissé le tableau³⁸.

Concevoir un ordre stable tout en étant en mouvement vers le progrès sans nécessiter la liberté *constructiviste*³⁹ humaine conduit, on le voit, à un déterminisme historico-économique menant l'Histoire vers son apogée, qu'il soit fondé sur ce trait dit universel qu'est pour tout individu la recherche de son intérêt⁴⁰ ou sur une lutte des classes : dans les deux cas, intégrer le conflit dans un jeu dialectique de contraires qui s'opposent, conduit à une humanité pleinement accomplie.

Désormais en pilotage automatique vers les « lendemains qui chantent », ou vers la mondialisation heureuse d'un monde aujourd'hui technico-marchand, en évacuant l'*humain, trop humain*⁴¹ propre même de tout politique, c'est *aussi* la liberté humaine et le tragique dont elle est forcément porteuse qu'on entend liquider.

Enfin, conquérante, et donc en un sens à l'opposé de cette vision déterministe, matérialiste et économiciste, une vision héritée du positivisme scientiste et progressiste d'un Auguste Comte se met en place: technico-scientifique, le transhumanisme aborde la maîtrise absolue de notre humanité elle-même. Seule espèce vivante à n'avoir aucun milieu de vie prédéterminé, tous sont donc à explorer... et il en reste ! Science et technique sont là pour en investir toujours plus et s'y adapter, mais aussi obtenir de nouvelles performances faisant fi... de toute finitude humaine.

Vouloir sortir des ornières de l'Histoire et de ses drames humains peut se comprendre, mais, chercher hors de toute autre considération, à fuir la condition humaine elle-même, n'est-ce pas finalement, vouloir sa mort, tout simplement ?

À la croisée des chemins ?

À considérer ce que la pensée grecque a pu inscrire en nous de démarche philosophique et démocratique, de prudence et de sens du « juste milieu », pas de doute : nous sommes

³⁸ Nicolas de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*.1795

³⁹ Grande dénonciation de Hayek

⁴⁰ Bernard Mandeville, *La Fable des Abeilles ou Vices privés, Bénéfices publics*, 1714-1723.

Adam Smith, *La richesse des Nations*,1776. - Jeremy Bentham, *Introduction aux principes de la Morale et de la Législation*, 1789. - Stuart Mill. *L'utilitarisme*, 1863...sans oublier Marx et Engels !

⁴¹ Cf. Nietzsche

complètement partis en vrille ! Que déroutes existentielles et politiques de chacun et de tous se donnent rendez-vous, c'est le moins qui puisse nous arriver !

Néanmoins, si être debout, c'est bien *avoir les pieds sur terre et la tête dans les étoiles*, il reste que nos matérialistes économicistes oublient que si l'on peut vivre sans pieds ni jambes, en revanche, décapité... on meurt !

À penser que idées et volontés ne peuvent prétendre organiser un ordre vrai des affaires humaines, on produit ainsi sans s'en apercevoir une autre idéologie : l'idéologie de la supposée non-idéologie .

Idéologies ou... convictions ?

En réalité, s'il ne s'agissait que de spéculations philosophiques entre spécialistes, on n'en serait pas là. Il y a bien plus que cela : il s'agit de convictions. « *Le diagnostic d'une existence humaine – d'un homme, d'un peuple, d'une époque – doit commencer par la prise en considération de ses convictions. Ce sont elles qui constituent le sol de notre vie. C'est pour cette raison qu'on dit que c'est en elles que l'homme se trouve.* »⁴²

Les convictions sont beaucoup plus que des idées : elles constituent le soubassement de la vie humaine. Et même si les idées comme représentations mentales comptent, c'est à des convictions qu'on adhère. Ce sont elles qui impulsent et dynamisent tout rapport au monde ; mobilisatrices, elles ont une fonction fondamentalement vitale, bien plus qu'intellectuelle.

Si leur puissance tient moins à leur foisonnement qu'à la *foi vive* qu'elles font naître, c'est donc à espérer en repérer les plus déterminantes qu'on peut tenter de « *comprendre sa propre vie et celle d'autrui, celle d'aujourd'hui et celle d'autrefois* »⁴³.

La *foi vive* qui permet si bien de conjurer détresses et déroutes en tout genre, ne reste pas cantonnée à un domaine précis : en ayant agrégé différentes convictions pour former toute une réalité architecturée mobilisatrice, elle concerne l'ensemble de la vie humaine individuelle et collective.

Certes, ne nous leurrions pas : les repérer toutes n'est déjà pas une mince affaire ; mais identifier parfaitement tel ou tel « bloc » pour saisir par quelles fines combinaisons et grossiers agrégats ils se sont formés, relève d'un défi qu'on ne prétendra pas relever ici.

⁴² Ortega y Gasset, *L'Histoire comme système*, Ed. Allia.

⁴³ Ortega y Gasset, op.cité

On se contentera d'hasarder quelque hypothèse, tentant, plutôt que maudire l'obscurité de notre présente situation, d'allumer quelques modestes chandelles !

Dialectique, rationalité calculante et... existence humaine

Dans le type de rapport au monde qu'elle entretient actuellement, la civilisation occidentale reste attachée tant à ses réussites qu'à son universalité.

En revanche, la France, sans doute bien plus que d'autres nations, semble vivre en son tréfonds le malaise existentiel et politique que représente la vision du monde hybride qu'on tente de lui imposer. Hybride, en soi, ne signifie pas incohérent, sauf qu'ici... ça l'est. Dès lors, comment reprendre pied au cœur même de ce mixage où un déterminisme matérialiste vient se greffer sur une conception politique fondée au contraire sur la liberté, propre même de l'humaine condition ?

La source de ce qui ressemble bien à une crise profonde n'est-elle pas déjà cette contradiction interne, proprement invivable, tant individuellement que collectivement ? Certes, si l'on en croit cette « bonne vieille philosophie de l'Histoire et du Progrès », on est selon Hegel, dans le second temps de la dialectique où l'affirmation démocratique se voit niée par un déterminisme matérialiste conquérant, technico-économique. À l'horizon, en principe, devrait donc se profiler la négation de la négation, résorbant les deux premiers temps en un dépassement qui les intègre, le fameux *Aufhebung*, ce troisième temps où s'accomplit la fin de l'histoire, celle d'une humanité harmonieuse... littéralement transcendée !

La France, sans doute bien plus que d'autres nations, semble vivre en son tréfonds le malaise existentiel et politique que représente la vision du monde hybride qu'on tente de lui imposer.

En fait de dépassement, les signes annonciateurs seraient plutôt pour l'instant ceux d'un effondrement culturel, civique et existentiel. La vie humaine excède toujours équations et tout schéma, dialectique... ou pas.

Savoir se décentrer

En ce temps de campagne présidentielle, pas besoin de l'atroce guerre en Ukraine pour oublier que, d'un côté, floué, désabusé et impuissant, on sent bien qu'on ne vit pas seulement de pain et de jeux, quand côté « classe politique », on a bien du mal à se faire convaincant...

Osons même aller plus loin : cette guerre faite à l'Ukraine n'est-elle pas symbolique au plus haut point du nœud qui nous tord et qu'on ne cesse de nier ? Les empires, version politique classique, sont toujours là : disparus de fait, mais présents dans les esprits (Empire Ottoman), amoindris, et donc rêvant de reprendre leurs couleurs d'antan (Russie/URSS), enfin, non seulement maintenus mais, combinés à la dynamique capitaliste, carrément conquérants (Chine) !

Or, face à cela en ce début du XXI^e siècle, le modèle occidental et civilisationnel ralliant toujours de nouveaux pays à ses vues, semble confirmer la thèse de F. Fukuyama. Néanmoins, confondant Mondialisation et Fin de l'Histoire, ce nombrilisme est suicidaire : tout pouvoir d'un type autre que le sien n'a pas cessé d'exister... n'attendant même que de le faire chuter.

Cette « foi vive », non seulement découvre ses faiblesses, mais finit par en dévoiler le poison qui la ronge. L'hybridation qui devait la porter va finir par la tuer, d'autant que, à y regarder de près, le nœud de *foi vive* auquel on a affaire s'avère plus complexe. C'est à un duo redoutable auquel la « foi démocratique » va devoir faire face : d'une part l'assurance d'un modèle économique globalisant dont le déterminisme nous met sur pilotage automatique, d'autre part, un progrès scientifico-technique laissé à sa seule logique – *ce qui peut se faire, se fera* – aveugle à toute autre considération.

Dans de telles conditions, la « foi démocratique » et son modèle politique se rétrécit comme peau de chagrin, « personnel politique » et citoyens, ayant passé la priorité aux préoccupations commerciales, à tout ce qui relève de la gestion économico-financière comme de la consommation. Ces conditions d'existence et ces visées n'ont plus rien à voir avec les pré-requis indispensables à tout politique qui se veut digne d'être un régime démocratique à part entière.

Si l'on veut ne pas sombrer décisivement et au moins « sauver les meubles », un examen sans complaisance et une nouvelle démarche s'imposent drastiquement.

Relever quelques défis incontournables

Si la « foi en la raison » a bien permis un nouveau départ au XVI^e siècle, c'est bien aussi celle-ci qui risque aujourd'hui de nous faire chuter. Toutefois, à y regarder de plus près, la Raison ne se réduit pas à sa seule rationalité calculante. Certes, combiner son efficacité organisationnelle redoutable avec une gouvernementalité⁴⁴ réduite à de la

⁴⁴ Cf. Note 2.

pure gestion n'est plus simple projet mais réalité. Pourtant, vision chrétienne et sujet personnel pensant et libre ont produit une foi solide en l'être humain, riche et bien ancrée dont la dimension morale et politique est loin d'avoir déserté.

Analysant ce que signifient Les Lumières⁴⁵, Kant montre combien, face à une connaissance limitée aux schémas mêmes de notre esprit, incombe à la Raison désormais un autre type d'émancipation, celui-là même permettant de penser un politique où devient centrale la liberté humaine comme le propre même de chacun et de tous. De ce fait, aucune personne ne doit être assimilée aux autres êtres vivants que l'instinct prédétermine, encore moins à un objet.

La raison morale dès lors ne peut qu'exiger de ne jamais considérer le moindre être humain seulement comme un moyen, mais toujours comme une fin⁴⁶.

Grand lecteur de Rousseau, contemporain de la Révolution Française et de ses deux Déclarations des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'esprit kantien, à cet égard, sera au cœur même de La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948.

Que la Raison dévoile par là ce qui fait la dignité inaliénable de toute personne humaine et que cette conviction reste bien vivante constitue incontestablement un bel atout. Néanmoins, quand la dimension technico-rationnelle de la raison déborde outrageusement celle, morale et politique, la première des priorités est de revenir à un minimum d'équilibre. Se laisser entraîner dans une seule logique qui, de surcroît, s'annexe toute considération autre, c'est déjà s'aliéner : progressivement l'idée même de communauté politique et morale s'assèche et ne subsistent guère que quelques belles phrases. Sans amoindrir pour autant toute cette réalité organisationnelle technico-économique, il « suffit » de lui redonner la place et le rôle qu'elle n'aurait jamais dû perdre, à savoir, au service de la Cité et de son peuple. Mais, pour relever ce défi, il faut... le vouloir.

Or, où en est-on exactement aujourd'hui ? Colères, agacements, critiques incessantes, désertion civique, sont-ils le signe d'un rejet radical de tout politique ? Ou bien, ne se considérant plus *que* dans une société – et encore ! – « politique », « esprit public » ou « sens civique » n'ont-ils plus guère de sens ? Ou bien, en lieu et place d'une politique politicienne et médiatique assoiffée du dernier petit écho destiné à faire fureur dans les chaumières, loin de renier tout Politique, les Français le réclameraient-ils ?

Si c'est le cas, alors, c'est un vrai travail de fond qui nous attend.

⁴⁵ E. Kant, *Qu'est-ce que Les Lumières ?*, in coll. Garnier Flammarion.

⁴⁶ E. Kant, *Fondements de la Métaphysique des Mœurs*, 1795.

Changer de regard

La conséquence inéluctable d'un Politique qui reprend la main, c'est le retour du tragique : fini le pilotage automatique, il faut décider, choisir, tout en sachant bien qu'on est toujours dépourvu d'une vraie « science » du politique. Qui dit liberté dit responsabilité : qu'un peuple entier voulant vivre vraiment en démocratie soit prêt pour ce défi n'a rien d'évident, particulièrement aujourd'hui.

Or, pour assumer ce tragique de la condition humaine elle-même au cœur du Politique, il va falloir se donner les moyens d'exister autrement, psychiquement, moralement et intellectuellement. Vivre en démocratie ce n'est pas qualifier tout et n'importe quoi de « démocratique »... ou pas, c'est se donner les conditions d'un véritable *régime politique*, le travailler, le nourrir, le renouveler avant même qu'il ne s'enkyste ou... dérape.

**Qui dit liberté dit
responsabilité : qu'un
peuple entier voulant vivre
vraiment en démocratie
soit prêt pour ce défi n'a
rien d'évident,
particulièrement
aujourd'hui.**

Certes, si le premier réflexe face à ce défi risque bien d'être pessimiste, le premier courage, c'est de l'écarter. En effet, mesurer négativement le chemin à parcourir pour renouer avec sens et substance de nos paroles et débats – ce *logos*, fondement même de ce qui fit naître en Grèce la démocratie –, c'est rester dans une posture renfrognée. Se poser libre et responsable,

tant personnellement que citoyennement, ce n'est certainement pas être sur le recul. Les uns cherchent frileusement à se mettre à l'abri d'un passé d'autant plus réconfortant qu'il est complaisamment fantasmé ; d'autres, dans un esprit revanchard de mauvais aloi, entre jouer les gendarmes de l'Histoire dans un révisionnisme bien connu et élans antispéciste ou *vegan*⁴⁷, ne cessent de livrer moult batailles échevelées.

Penser le propre de la démocratie comme le lieu même du débat où réflexions et projets peuvent être présentés en toute sérénité est une chose, c'en est une autre que de le réduire à de purs affrontements, dans une bipolarité facile et simplificatrice, où l'argumentation laisse facilement place aux pures opinions et préjugés assénés sans retenue ni pudeur.

⁴⁷ Ce qui n'a rien d'une découverte ! Cf. Paul Nizan, *Les matérialistes de l'Antiquité*.

Changer de regard, c'est d'abord changer d'angle d'approche. Penser ici exclusivement en termes d'individualités où les uns et les autres évoluent en monades indépendantes et dont la relation ne peut être que celle de l'affrontement, conduit... là où on en est.

Reprendre pied, changer de terrain... et d'horizon

Au lieu de persister dans cette vision du monde inadéquate tant au réel qu'à notre réalité humaine la plus profonde, reprendre langue avec quelques distinctions philosophiques précieuses, tirer quelque enseignement de ce que entre autres, physique quantique et neuro-sciences nous dévoilent, constituerait une démarche tournée cette fois vers l'avenir, celui que nous voudrions et pourrions résolument nous bâtir.

« *Au début est la relation* » disait Bachelard, philosophe des sciences. Or, être libre, qu'est-ce d'autre sinon un *rapport à...* tel ou tel donné : êtres individuels ou en groupe, passé, lois, mœurs, etc. ? Et comme c'est subjectivement que nous nous rapportons au donné objectif, l'appréciation même du donné peut se modifier : d'obstacle à ma liberté, il peut en devenir le moyen⁴⁸. En revanche, être libre ne peut s'assimiler à une réalité ni donnée, ni « prête à l'emploi ». Elle est une aptitude, et comme toute aptitude, elle n'est effective que si on l'exerce et... s'entraîne ! On voit ici le rôle essentiel de l'éducation. Exercer sa liberté, c'est convoquer incessamment l'ensemble de nos facultés, intelligence, imagination, sentiments et volonté, sachant que les réalités qui nous entourent ne sont elles-mêmes que multiples relations (marchandises, paysages, travail, lois, codes...). En interaction ininterrompue avec différentes logiques sans se soumettre à aucune, faire consonner sa liberté avec celle des autres, c'est chaque instant la faire exister *en situation* pour reprendre l'expression sartrienne, non pas comme mal nécessaire mais comme sa condition indispensable.

Quand en démocratie, c'est l'ensemble des citoyens qui constitue le corps social lui-même, il y a là bien plus qu'une simple unité de fait : la Cité est une union politique, sociale et culturelle, qui se veut le seul mode de vie à la hauteur de notre dignité intrinsèque. C'est donc sur un mode triangulaire et non plus binaire que se joue un politique démocratique digne de ce nom. Si tout rapport nécessite bien deux réalités différentes, il ne s'effectue qu'au regard du tiers qui les évalue : un poids, une exigence, une loi qu'on s'est donnée...

⁴⁸ Cf. L'exemple d'Alain : voulant rejoindre la rive, un fort vent contraire repousse ma barque loin de la côte, mais si je dresse une voile, c'est la force de ce même vent qui va me permettre d'aller en direction de la destination que je me suis fixée.

Interne à toute Cité se voulant démocratique, le *Tiers*, tant universel que singulier la transcende pourtant. Ainsi, quand le respect absolu de la personne humaine, en soi et chez les autres n'autorise aucune instrumentalisation d'autrui, alors, ma liberté ne s'arrête pas *là où commence celle des autres* : elle commence là où *commence* celle des autres. Ce n'est ni la compartimentation ni l'affrontement guerrier mais l'association de nos libertés qui en assure toute la richesse et l'épanouissement. La raison d'être du politique étant celle même de ceux qui le constituent, collaboration et convivialité inventives peuvent alors se nouer pour vivre pleinement la dimension proprement métaphysique de notre humanité.

Philosophique et existentielle, la Cité démocratique reste donc, toujours et encore... à inventer. ♦

Madeleine Arondel-Rohaut



Dans la « France périphérique », la guerre des cannes à pêche contre les isoloirs s'intensifie

Par Pierre Bonnay

Journaliste indépendant

La participation aux élections s'effrite largement, les Français sont de plus en plus nombreux à privilégier d'autres activités dominicales, utiles ou futiles, mais en aucun cas civiques. C'est vrai quasiment partout, et notamment dans ces endroits médiatiquement discrets que certains appellent « les territoires » ou « la France périphérique ». État des lieux auprès des élus d'Eure-et-Loir, plutôt combatifs face à l'abstentionnisme.

Entrez dans une cabine au rideau fatigué, jeter quelques papiers, tous sauf un que l'on glisse, plié, dans une enveloppe. S'en aller porter le tout dans une urne. Sourire, ou pas, se faire appeler par tous les prénoms de son certificat de naissance, signer, entendre « *a voté !* ». Connaître ou non les assesseurs. Croiser ses voisins, ses amis, de vagues connaissances, des inconnus, ou ne croiser personne et partir acheter des gâteaux. Revenir peut-être le soir pour le dépouillement, pour l'ambiance et le suspense. Comme diraient les

internauts (détournant une formule de Jean-Claude Van Damme) : « *J'adore les dimanches de vote, dans vingt-trente ans y'en aura plus.* » Au-delà de la boutade, est-ce possible ? De mutations technologiques en abstention massive, une chose est sûre : l'urne et l'isoloir traversent une zone de turbulences.

Contre l'abstention, des solutions existent. En tout cas, c'est ce que croient quelques élus qui veulent doper la participation, stimuler la citoyenneté et, accessoirement, regagner de la légitimité. Le premier réflexe, c'est la coercition. En 2008, Philippe Vigier a co-signé l'un des projets de loi, aussi nombreux qu'infructueux, proposant le vote obligatoire en France. Le député centriste d'Eure-et-Loir, désormais membre de la majorité parlementaire à travers le Modem, n'a pas changé d'idée en quatorze ans. Sa bête noire, ce sont les électeurs qui prétendent n'avoir pas le temps d'aller voter parce qu'ils préfèrent passer un dimanche entre amis ou, selon l'expression consacrée, à la pêche : « *On*

ne peut pas jeter le vote et la citoyenneté à la rivière », nous dit Philippe Vigier.



Mais qui dit vote obligatoire ne dit plus forcément vote traditionnel. Le charme discret du dimanche passé autour des urnes et la dimension sociale de l'exercice paraissent presque trop poétiques : *« Alors oui, le vote à la sortie de la messe ou à la sortie du déjeuner de famille, sur le chemin de la balade dominicale, ça fait partie du décor, disons. Mais il faut rationaliser »*, estime Philippe Vigier. La rationalité souhaitée, c'est le vote électronique à distance : *« Je suis très enthousiaste à cette idée-là. On fait déjà tout par Internet, la carte grise, les impôts... »* On pourrait ajouter les billets de train, les rendez-vous médicaux et les livraisons de courses à domicile, et l'on obtiendrait la radioscopie d'un mode de vie urbain et *digital friendly*, associé au nouveau siècle des métropoles triomphantes auxquelles on n'associe pas spontanément l'Eure-et-Loir. Le « vingt-huit » tiendrait plutôt de la France périphérique telle qu'est est définie par le géographe Christophe Guilluy.

Situé en lisière de région parisienne, l'Eure-et-Loir est une extrémité de la

région Centre-Val de Loire à moitié tapie dans le bassin de la Seine, un territoire encore rural et toujours plus pavillonnaire ; c'est un département périphérique de bien des manières. Dans ce haut lieu de l'industrie agricole, en crise comme en témoigne la fermeture de la sucrerie Cristal Union à Toury en 2020, le vote n'est plus un automatisme. Près d'un quart des électeurs se sont abstenus à la présidentielle 2017, une petite moitié aux européennes 2019 et les deux tiers ont fait l'impasse sur les dernières départementales en 2021. Qu'ils soient chartrains, drouais, dunois, beaucerons ou percherons, les habitants passent donc leurs dimanches de vote à la pêche ! Sale temps pour les gardons.

Le manque de souffle de la vie communale

Les (vrais ou faux) pêcheurs sont nombreux à Bonneval qui, lovée dans plusieurs bras de la rivière Loir, se présente fièrement comme la « petite Venise de Beauce ». Édile de la ville et président de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir, Joël Billard dresse le même constat que son député sur la défection des électeurs. Mais contrairement à Philippe Vigier, il plaide pour la conservation du monde d'avant : *« La moindre des choses c'est de venir. Je suis pour le vote sur place, pour l'isoloir. Et je pense que c'est le point de vue de beaucoup de maires. Le vote par*

correspondance c'est la facilité. On ne vote quand même pas souvent, c'est une fois par an... ».

Si Joël Billard est engagé au niveau national (ancien sénateur, il est désormais membre du comité de soutien à Valérie Pécresse), c'est manifestement la désertion des électeurs aux scrutins locaux qui l'interpelle le plus. En cause, selon lui : la fin de la taxe d'habitation qui détache les administrés de la vie communale. L'habitant apparaît déboussolé face à une administration locale qui souffre d'une présomption d'impuissance : « *Les gens nous disent qu'on ne sert à rien... Et en même temps ils viennent nous solliciter quand même. Il faut qu'ils soient logiques.* » Dans ce contexte, l'électeur vote moins aux scrutins locaux autrefois si populaires : « *Dans les communes rurales de 300 habitants autour de Bonneval, le taux de votants aux municipales a baissé de 20 points [depuis 2014, NDLA]* », observe Joël Billard. Malgré l'abstention, il s'accroche à l'utilité du vote in situ et n'hésite pas à le stimuler : « *Quelqu'un qui ne veut pas voter, j'écoute ce qu'il a à dire mais après, j'essaie de le convaincre.* »

Pour Joël Billard, « *venir voter permet de s'intéresser à la vie communale. À Bonneval, on se connaît tous ou presque, le vote peut permettre d'intégrer les nouveaux arrivants. Pour les postes de scrutateurs, on a sollicité de nouveaux habitants. Certains se sont proposés,*

mais en général on les a sollicités ». Mobiliser les administrés, nouveaux ou non, réclame d'autant plus d'énergie qu'au-delà des questions civiques, c'est en fait l'ensemble de la vie sociale qui souffre d'une certaine indifférence. « *Même les fêtes de village n'attirent plus autant de monde, même les anciens ne se déplacent plus autant qu'avant* », regrette Joël Billard. De cette inertie résulte une crise de l'engagement : « *Certaines grandes communes rurales ne présentent qu'une liste unique aux municipales. En plus, maintenant, on doit constituer des listes complètes [qui comportent autant de candidats que de sièges à pourvoir, et à parité homme-femme NDLA]. Même dans une ville de 5 000 habitants comme Bonneval, on a du mal à trouver des candidats.* »

Élections contestées, scrutins multipliés

Contrairement aux mairies rurales de Beauce, celle de Mainvilliers ne manque pas de postulants. Fief de gauche et troisième ville de l'agglomération chartraine avec 11 000 habitants, Mainvilliers a connu les premiers scrutins de l'année 2022, les 16 et 23 janvier. Il s'agissait alors de rejouer la municipale de 2020 annulée par le Conseil d'État. Il y a deux ans, Michèle Bonthoux avait été la première femme élue maire de la ville, avec seulement vingt-sept voix d'avance. Mais elle avait

utilisé des bulletins de couleur rose qui, en plus, portaient des logos pouvant « influencer le vote les électeurs », ce qui avait entraîné l'annulation.

Michèle Bonthoux a été réélue confortablement en janvier dernier, avec tout de même 64 % d'abstention. Certes les élections partielles ne mobilisent jamais les foules, mais après quatre dimanches de municipales en deux ans, certaines interrogations demeurent. Notamment sur le fait que les arbitres et les candidats prennent la responsabilité (ou le risque) de multiplier les scrutins alors que les électeurs semblent modérément enthousiastes. Nous souhaitons interroger Michèle Bonthoux sur ce point et nous regrettons qu'elle n'ait pas répondu à nos sollicitations.

Des assesseurs vieillissants

Les dimanches de vote se suivent, parfois à un rythme plus soutenu que prévu, comme à Mainvilliers. Et une idée se fait de plus en plus tenace : « *L'intérêt pour les choses démocratiques est en baisse.* » C'est ce qu'affirme Daniel Guéret, sénateur et conseiller municipal de Chartres. L'élu pointe la raréfaction et le manque de renouvellement générationnel des assesseurs, bénévoles indispensables au fonctionnement des bureaux de vote : « *Rester pendant plusieurs heures à ne pas voir grand monde, ça intéresse de moins en moins*

et ça ne fait pas rigoler. À Chartres je suis avec des gens d'un âge certain. Je me dis : dans quinze ans, qu'est-ce qu'il se passe ? ». Déjà, la situation est compliquée le dimanche soir : « *On manque de volontaires pour le dépouillement qui devient de plus en plus difficile à organiser* ».

« Le citoyen se voit renvoyé à une gestion numérique au quotidien. On ne fera pas l'économie d'une modification des coutumes »

Daniel Guéret (Sénateur LR)

Outre le vieillissement des bénévoles, le sénateur Guéret pointe la baisse du poids des partis politiques : « *Il y a encore quelques années, des militants tenaient les bureaux, c'est plus bancal aujourd'hui* ». Pour l'élu, « *la société politique qui organise les scrutins n'évolue pas à la même vitesse que la société tout court.* »

C'est pourquoi il jette un œil attentif sur la mission mise en place par la Commission des Lois du Sénat, autour du vote à distance : « *Le Sénat a priorisé le vote à l'urne au titre du symbole républicain et j'adhère à ça. Mais le citoyen se voit renvoyé à une gestion numérique au quotidien. On ne fera pas l'économie d'une modification des coutumes. Pourquoi ne pas voter sur Internet avec une carte d'identité numérique ?* ». Comme le député Vigier,

Daniel Guéret envisage l'avenir de la vie civique sur la Toile.

Si la révolution numérique risque de changer le déroulement des dimanches de vote, cela nous entraîne vers une autre question plus fondamentale : pourquoi s'en tenir à une coutume strictement dominicale ? Daniel Guéret répond : « *Je ne suis pas pour une sanctuarisation sur le dimanche. Il faut que la notion de vote puisse s'accoler à la manière de vivre des gens. Même débat que l'ouverture des magasins le dimanche. Je suis plutôt conservateur mais je suis pour une société qui adapte ses modes de fonctionnement à la vie d'aujourd'hui.* »

« *Le vote obligatoire ne me choque pas...* », précise le sénateur Guéret, décidé

à faire voter à tout prix. Fébrile ou combatif, selon les points de vue, il se justifie : « *La démocratie, il faut choisir : soit on la fait fonctionner par le vote, soit par des moyens de substitution. La démocratie participative n'est pas ma tasse de thé et risque de se substituer...* ».

Tous les élus ne s'y résignent pas, mais les bureaux de vote solennels et neutres tendent vers la désuétude. Transformer le vote en e-paperaise réglée en un clic entre une réservation SNCF et un achat en ligne, c'est peut-être le prix à payer pour maintenir à flots la vie démocratique, tout en profitant des dimanches de pêche sur les bords de l'Eure et du Loir. ♦

Pierre Bonnay



William Benessiano : « Chez les chercheurs, un consensus s'établit autour du rejet du vote obligatoire »



William Benessiano est maître de conférences à l'Université Aix-Marseille. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment une *Introduction générale au droit publié* (Armand Colin, 2013) et *Légalité pénale et droits fondamentaux* (PUAM, 2011). Il a consacré en 2005 un article de référence sur la question du vote obligatoire¹.

Cité : Un peu d'histoire pour commencer... Quelle est l'origine de l'idée de rendre obligatoire la participation des citoyens aux opérations électorales ?

William Benessiano : L'origine historique du vote obligatoire peut être abordée sous deux angles. Le premier est classiquement lié à la naissance de la démocratie représentative, à laquelle coïncide l'introduction d'élections pour désigner les représentants de la nation. La question de savoir qui allait voter s'est naturellement posée : les hommes les plus fortunés ou tous les hommes ?, les hommes seuls ou les hommes et les femmes ?, etc. Il s'agit en fait du débat sur l'universalité du suffrage, qui conduit lui-même à s'interroger sur la nature du vote. Est-ce un droit ou une obligation ? Intuitivement, tant au regard de notre culture citoyenne que de notre éducation, on a le sentiment que le vote est un droit. Or, il s'agit là d'une construction intellectuelle car on pourrait très bien admettre que le vote n'est pas un droit mais une obligation. En effet, le citoyen ne vote pas pour lui mais pour désigner des représentants. Un droit exercé pour soi se traduit par la possibilité, pour l'individu de faire ou ne pas faire quelque chose. Dans la théorie de la démocratie représentative, la réflexion sur le

¹ William Benessiano, « Le vote obligatoire », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 61, 2005/1, pp. 73-115.

vote mène au constat que le vote n'est pas exercé pour soi mais pour l'intérêt national. Comme il n'est pas possible que tout le monde participe à la décision, nous élisons des représentants qui représentent la nation. En droit, la nation est une entité dotée d'une volonté propre, laquelle n'est pas l'addition des volontés individuelles. À la Révolution, l'abbé Sieyès avait d'ailleurs élaboré la théorie selon laquelle le vote est une fonction que l'on exerce dans l'intérêt général, ce qui imposerait idéalement l'introduction du vote obligatoire. En conclusion, les citoyens ne votent pas pour eux mais pour l'intérêt général, en désignant des représentants légitimes de la nation, élus par un maximum d'individus.

La deuxième origine historique de cette idée est plus pratique. Prenons l'exemple de la Belgique, qui a introduit le vote obligatoire au XIX^e siècle. Il semblerait que l'objectif était d'éviter que seuls se rendent aux urnes ceux qui avaient un intérêt catégoriel à aller voter. En clair, la crainte était que l'introduction du suffrage universel direct se traduise par la sur-mobilisation des ouvriers avec pour conséquence l'arrivée au pouvoir des élus de la gauche radicale. L'introduction du vote obligatoire était ainsi destinée à éviter un déséquilibre en faveur de partis capables de davantage mobiliser leurs électeurs que d'autres. Il ne s'agit donc pas, en la matière, d'une origine philosophique mais plutôt d'une nécessité conjoncturelle.

De nos jours, l'argument central des partisans du vote obligatoire repose sur la montée de l'abstention, particulièrement observable en France.

Je ne suis pas certain qu'il y ait en réalité beaucoup de partisans du vote obligatoire hors de la classe politique. De plus, lorsque les électeurs sont interrogés, la majorité d'entre eux s'oppose à son instauration. Chez les chercheurs, j'ai également le sentiment qu'un consensus s'établit autour du rejet du vote obligatoire. Même si cela reste juridiquement envisageable, la perspective libérale et individualiste répugne à rendre le vote obligatoire. La plupart des auteurs qui s'intéressent à cette question soulignent qu'il serait incongru d'appréhender le vote comme une obligation alors même que les citoyens ont le sentiment que le vote est une prérogative dont ils peuvent user librement. Il est vrai néanmoins, que plusieurs dizaines de propositions de loi ont été déposées en ce sens depuis le XIX^e siècle, mais aucune n'a été adoptée. Même parmi les élus qui déplorent l'abstention, peu proposent le vote obligatoire pour y remédier !

« Même parmi les élus qui déplorent l'abstention, peu proposent le vote obligatoire pour y remédier »

Cette abstention existe néanmoins et elle a atteint, lors des dernières consultations électorales, des taux records. S'agit-il d'une abstention conjoncturelle au regard de l'offre politique ou structurelle, donc durablement installée ?

L'abstention est un phénomène sociologique vis-à-vis duquel un juriste comme moi se doit de rester humble. Néanmoins, j'ai le sentiment qu'il s'agit d'un phénomène permanent. Il a toujours existé mais s'est accru ces trente dernières années. L'abstention semble devenue structurelle, en effet. Ce constat n'empêche pas, en parallèle, l'existence d'un abstentionnisme partiellement et marginalement conjoncturel, dont les causes sont multiples (scrutin en pleine crise sanitaire, offre électorale jugée insatisfaisante...).

Un rapport relatif aux causes de l'abstention et ambitionnant d'apporter un certain nombre de remèdes a été publié en juin 2021 par la fondation pour l'innovation politique (fondapol.org). Il devait être remis au président de l'Assemblée nationale. Dans cette étude, le vote obligatoire n'est pas une solution envisagée. Ses auteurs évoquent plutôt l'aménagement du vote électronique ou le regroupement des élections.

Rendre obligatoire le vote reviendrait à exercer une contrainte sur le citoyen. Or, la liberté de ne pas choisir n'est-elle pas, elle aussi, essentielle dans une démocratie ?

D'une part, dans la mesure où le vote peut être envisagé comme une fonction, comme précisé précédemment, le rendre obligatoire ne serait pas une atteinte à la liberté individuelle. D'autre part, il est tout à fait possible d'instaurer un mécanisme qui n'imposerait le vote obligatoire qu'à la condition que l'électeur soit bien inscrit volontairement sur les listes électorales. Ce faisant, on rendrait l'inscription facultative, mais le vote obligatoire. En revanche, dès lors que l'individu s'inscrirait, il aurait l'obligation d'aller voter. Enfin, un dernier argument plaide pour l'absence de toute atteinte au libre-arbitre : rien n'empêcherait un électeur de voter nul ou blanc.

Il faut souligner que la Cour européenne des droits de l'homme avait été saisie il y a une quarantaine d'années sur cette question et avait considéré que le vote obligatoire ne faisait pas obstacle à des élections libres à la condition que l'électeur puisse voter blanc ou nul. Cette obligation apparaît d'autant moins comme une atteinte au libre-arbitre que la vie d'un individu en démocratie est marquée par les contraintes. Par exemple, le citoyen a l'obligation de participer à un jury de cour d'assises dès lors qu'il est tiré au sort. Il s'agit à la fois d'un droit et d'une obligation civique. Même sans être nécessairement partisan du vote obligatoire, on peut trouver curieux de n'envisager

l'individu qu'en tant que sujet de droits et non pas comme débiteur d'obligations. Toute société doit être en mesure d'exiger un certain nombre d'obligations de la part de ses citoyens. En France, les hommes échappent désormais à ce qui était l'une des plus importantes obligations du citoyen, à savoir effectuer le service militaire. Il ne serait donc pas disproportionné d'attendre des électeurs qu'ils participent obligatoirement aux scrutins.

Seule l'inscription sur les listes électorales est obligatoire dans notre pays (article L.9 du code électoral). Mais l'existence d'une telle obligation ne suffit pas à assurer l'inscription de toutes les personnes majeures, responsables et de nationalité française. Ne faudrait-il pas plutôt contraindre à l'inscription (sanctions, contrôles...) plutôt que d'imposer la participation aux élections ?

La loi impose l'inscription sur les listes mais tant qu'il n'y a pas de sanction, on ne peut juridiquement parler d'obligation. Le problème de l'inscription relève à la fois des moyens mis en œuvre par les communes pour y procéder mais aussi, parfois, du manque de diligence des citoyens qui omettent de signaler leur situation administrative auprès de la commune dans laquelle ils résident. De mon point de vue, il n'est nul besoin de renforcer l'obligation d'inscription sur les listes, il faudrait simplement améliorer la procédure d'instruction des demandes par l'administration. Si l'objectif recherché est que les citoyens aillent impérativement voter, alors il faut imposer le vote obligatoire mais rendre l'inscription facultative, comme évoqué précédemment.

Des abstentionnistes affirment ne plus voter par insatisfaction de « l'offre » politique. La pleine reconnaissance des votes blancs et nuls représenterait-il une alternative au vote obligatoire ou bien au contraire lui est-il indissociable ?

Bien des États qui ont reconnu le vote obligatoire n'ont pas, pour autant, reconnu le vote blanc. Le problème du vote blanc c'est qu'il peut n'être reconnu que partiellement, comme en France où il est officiellement décompté depuis la loi du 21 février 2014 sans constituer un suffrage exprimé. Mais le but d'une élection n'est-il pas de désigner des élus ? Or, le vote blanc n'incarne rien, ne peut pas être élu, ni diriger ou prendre de décisions.

Par ailleurs, j'ai bien du mal à comprendre ceux qui prétendent ne pas se sentir représentés. Ils commettent d'abord l'erreur de penser qu'un système démocratique représente tous les individus. Il ne peut ni ne doit le faire. Ce ne sont pas les individus qui sont représentés mais la nation, entité abstraite et universelle. L'idéal français rejette les particularismes dans la représentation, contrairement au système qui peut exister dans un pays comme le Liban. Ensuite, nous sommes tous des individus avec

des caractéristiques et des orientations politiques différentes et nuancées. Ainsi, un électeur socialiste ou macroniste ne sera pas nécessairement en accord avec toutes les idées du Parti socialiste ou d'Emmanuel Macron. Toutefois, il est quand même nécessaire d'assurer un certain degré de représentativité des individus, ce qui est l'objectif, par exemple, de la loi relative à la parité du 6 juin 2000, destinée à une meilleure représentation des femmes en politique. Enfin, le pluralisme est une réalité dans notre pays, dans la presse comme en politique. Le spectre des candidatures aux élections comprend des représentants de l'extrême droite, de l'extrême gauche, de la droite, de la gauche, du centre, des écologistes...

Si l'on introduisait le vote obligatoire et qu'on décidait de reconnaître le vote blanc comme un suffrage exprimé, que se passerait-il si le nombre de votes blancs dépassait

« Le vote obligatoire est un cautère sur une jambe de bois. Il est une façon de s'attaquer davantage aux conséquences qu'aux causes de l'abstention. »

le score d'un candidat ? On pourrait par exemple organiser un troisième tour ou refaire l'élection avec de nouvelles candidatures. Cela aurait pour conséquence d'allonger le calendrier électoral et de créer une sorte de « vide » du pouvoir. Je pense donc qu'il s'agit d'une fausse bonne idée. Parmi d'autres mesures envisageables pouvant accompagner le vote obligatoire, je songe plutôt à l'introduction de davantage de proportionnelle, puisque le scrutin

proportionnel donne mathématiquement plus de poids politique à chaque vote que le scrutin majoritaire. Bien sûr, reviendraient sur la table les arguments contradictoires concernant la proportionnelle, susceptible d'engendrer de l'instabilité.

60

L'ancien ministre François de Rugy a annoncé en décembre 2021 qu'il allait déposer une proposition de loi sur le vote obligatoire, mettant en avant la délégitimation des élus issus de scrutins où la participation était faible. Mais ne s'agit-il pas là d'une solution de facilité pour relégitimer une classe politique que l'abstention massive fragilise ?

Ces dernières années, plusieurs propositions en ce sens ont déjà été déposées en réponse à l'abstention importante enregistrée lors de scrutins régionaux ou européens. Au regard de la sensibilité du sujet comme de son origine parlementaire, la proposition du député De Rugy n'a aucune chance d'aboutir. Est-ce une façon de rechercher une solution facile pour permettre aux élus d'être relégitimés ? Probablement, même si les Français ne sont pas dupes. Mais le vote obligatoire est un cautère sur une jambe de bois. Il est une façon de s'attaquer davantage aux conséquences qu'aux causes de l'abstention, lesquelles sont connues.

La question qui se pose, finalement, est de savoir si nos démocraties représentatives sont viables. Beaucoup réclament davantage de démocratie directe qui n'a pas vocation à se substituer de toute façon à la démocratie représentative. Cela nécessiterait que des partis politiques médiatisent le débat car il faut être en mesure d'informer les citoyens du contenu, des textes qui peuvent être adoptés dans le cadre d'un référendum. Des modalités de démocratie directe ont été mises en place au niveau local, avec des budget participatifs par exemple. Si le référendum d'initiative citoyenne – le fameux RIC – était instauré, alors il faudrait s'interroger sur les questions susceptibles d'être posées. Pourrait-on, par exemple, se prononcer sur des lois qui remettraient en cause nos engagements européens ou des acquis sociétaux (mariage pour tous, peine de mort...) ? Il faudrait observer dans quelle mesure le débat démocratique n'est pas confisqué par des militants à leur profit, ainsi que cela s'observe au niveau local, où ceux qui prennent part à la campagne et au vote sont les administrés les plus engagés.

Au Brésil, en Belgique, au Luxembourg ou encore à Nauru le vote est obligatoire et les citoyens qui s'y soustraient s'exposent à des amendes parfois lourdes. Quelle leçon peut-on tirer de ces expériences à l'étranger ?

Pour que le vote obligatoire soit efficace, il faut qu'il soit assorti d'une sanction et qu'elle soit effectivement prononcée et appliquée. On oublie souvent de rappeler qu'en France le vote est obligatoire pour les élections sénatoriales, un scrutin à deux degrés avec pour base électorale des élus. Il est considéré que la participation à ce vote fait partie des fonctions que ces élus doivent exercer. L'amende est de 100 euros en cas d'abstention. En Belgique, les autorités – soit pour des raisons matérielles soit par manque de volonté – prononcent moins de sanctions ces dernières années. En revanche, dans ce pays, les taux de participation sont plus élevés qu'en France. Une sorte d'*habitus* s'est instauré. J'en viens à me demander si un vote obligatoire ne pourrait pas être envisagé durant quelques années pour que les électeurs reprennent l'habitude d'aller aux urnes. Quant à la nature de la sanction, il faut qu'elle soit dissuasive, mais sans évidemment tomber dans des extrêmes, tel l'emprisonnement. Seules peuvent être envisagées des amendes de quelques dizaines d'euros effectivement recouvrées ou le ralentissement des procédures administratives d'un citoyen abstentionniste comme c'est le cas en Grèce (délais plus longs pour obtenir un passeport par exemple). Si j'en reviens à la Belgique, l'amende n'est pas automatique mais prononcée en cas d'abstention répétée pour une élection de même nature. Il peut être également envisageable de rendre le vote obligatoire sans prévoir d'amende mais d'infliger, en cas d'abstention, une suspension temporaire du droit de vote. Il faudra néanmoins prendre en compte la logistique à mettre en place, qui nécessitera la désignation d'une autorité compétente

pour prononcer des peines mais aussi examiner et apprécier les « justificatifs d'absence », puisqu'il y a des abstentionnistes légitimes (maladie, contrainte matérielle)... Cette difficulté pratique constitue une autre raison pour laquelle je ne crois pas au vote obligatoire !

Vous avez parlé de retrouver un *habitus*. Finalement, l'abstention n'est-elle pas une perte de conscience et de volonté d'action politique résultant de l'individualisme ?

C'est une question compliquée mais intéressante. Je crains qu'introduire le vote obligatoire ne conscientise pas l'électeur mais suscite au contraire plus de défiance encore. On prétend aussi que les gens sont moins intéressés par la chose publique dans la mesure où ils sont beaucoup plus préoccupés par leur quotidien, leur mode de vie. Or, la politique c'est le commun. Ces dernières années, l'excessive médiatisation de la vie politique (chaînes d'info continue et réseaux sociaux) a formé une caisse de résonance. Elle a contribué à une certaine désacralisation du pouvoir et donné le sentiment que les élus ne pensaient qu'à eux et commettaient des infractions dans l'exercice de leurs fonctions, puisque certaines affaires politico-judiciaires ont souffert d'un prisme grossissant. Tel Noé, dans un épisode de la Genèse, qui voit sa nudité révélée après s'être enivré et qui est moqué par son fils Cham, les élus sont désormais nus et moqués à cause des réseaux sociaux et de la surmédiatisation. Dès lors qu'il y a moins de respect pour eux, il y a moins d'intérêt pour la vie politique. Par le passé, la nature essentiellement humaine et profane du roi ou des auteurs de la loi était dissimulée.

Je remarque aussi qu'à l'issue d'un débat télévisé, les téléspectateurs se demandent : « Qui a gagné ? » et celui qui a gagné, c'est celui qui a présenté le plus d'arguments, qui a été le plus éloquent, le plus charismatique, qui a envoyé le plus de punchlines. En réalité, celui qui devrait être considéré comme le gagnant est celui qui a été le plus rationnel, le plus fondé dans ses arguments. Le sociologue Max Weber nous a enseigné que la légitimité du pouvoir était, jadis, charismatique. Les médias permettent de réaffirmer ce charisme davantage que la solidité des thèses défendues. La forme reprend une importance qu'elle avait un peu perdue quand la domination politique était devenue plus légal-rationnelle. On en revient donc aujourd'hui à une forme de structuration archaïque du pouvoir.

Je terminerai mon propos en déplorant la grande facilité qu'il y a à prétendre : « *Tous pourris ! Je suis dégoûté par les politiques ! Je ne suis pas représenté !* ». Bien sûr, les abus dans l'exercice du pouvoir existent et ont toujours existé. Mais je crois que nous avons quand même un personnel politique de qualité, quand bien même nous ne

partageons pas les convictions profondes de nos représentants. La classe politique doit toutefois envoyer des signaux aux électeurs. Elle a déjà fait des efforts pour « moraliser la vie publique », notamment au cours du précédent et de l'actuel quinquennat, avec des lois sur la transparence, sur la diminution des avantages des anciens élus, sur la confiance. Cela, les Français ont malheureusement tendance à l'oublier. Peut-être faudrait-il diminuer le nombre d'élus, réduire encore leur train de vie (par exemple limiter l'indemnité parlementaire ou certains avantages liés à des fonctions politiques) pour montrer que nos dirigeants sont vraiment désintéressés. Cela aurait du sens. ♦

Propos recueillis par
Ella Micheletti

Magazine

Dans ce numéro :

CHRONIQUE « UNE ŒUVRE À DÉCOUVRIR » :

Coralie Delaume et l'Europe de la déraison, par Pierre-Henri Paulet [p. 72]

CHRONIQUE « HORS DES SENTIERS BATTUS » :

La dette : d'un conservatisme budgétaire l'autre, par Frédéric Farah [p. 88]

Essais



Politique & institutions

Le pouvoir désaffecté

Voilà des années que la communication politique, inspirée du *marketing* le moins subtil, s'est substituée à la confrontation rationnelle des idées, que la logorrhée camoufle l'inefficacité de l'action publique. Professeur associé à l'Université Panthéon-Sorbonne, Arnaud Benedetti analyse, dans un essai aussi crépusculaire que brillant, l'origine du « *grand malaise* » qui habite le pouvoir.

Depuis l'Antiquité, les hommes ont cherché à conceptualiser le pouvoir

politique. La taxinomie des régimes institutionnels par Aristote constituait à cet égard une réflexion pénétrante sur les formes connues de gouvernement et la corruption susceptible de les frapper. Platon, par la figure du roi-philosophe, s'intéressait aux vertus du dépositaire de ce pouvoir politique, le prince. Chez les Romains, la distinction cardinale de l'*auctoritas* et de la *potestas* soulignait la double dimension du politique, associant faculté d'agir et autorité (ou légitimité) pour le faire. À l'époque moderne, Machiavel réfléchissait aux moyens de pérennisation du pouvoir politique tandis que Montesquieu se penchait sur les modalités d'exercice de celui-ci dans des sociétés plus développées et désormais attachées à la liberté individuelle. Dans

Comment son mort les politiques ?, publié en novembre dernier aux éditions du Cerf, Arnaud Benedetti revient sur l'apport conjugué de ces grandes figures à la théorisation du pouvoir. Il faudrait ajouter dans ce panorama essentiel Bodin, l'incontournable penseur de l'État – trop brièvement mentionné dans l'ouvrage – pour lequel il n'est pas de souveraineté sans le pouvoir de faire les lois, de rendre la justice, de faire la guerre, d'accorder la grâce et de battre monnaie.

L'auteur souligne que notre langue, au contraire de l'anglais qui oppose *policies et politics*, désigne par le même mot de *politique* aussi bien la gestion des affaires publiques que la lutte stratégique pour la conquête du pouvoir. Ce deuxième aspect ne peut être évoqué sans recourir à la dialectique schmittienne ami/ennemi. La politique est bien une lutte entre adversaires pour le triomphe d'un modèle de société contre un autre. Si l'essayiste consacre plusieurs chapitres à cette histoire intellectuelle du pouvoir, c'est qu'il faut l'avoir à l'esprit pour jauger le degré de décomposition du politique dans les démocraties contemporaines.

Quoi de plus éclairant que la piètre campagne présidentielle qui se déroule sous nos yeux ? Le bilan à en tirer est sombre et la question posée par l'intitulé de l'essai d'Arnaud Benedetti en devient lancinante. Les brillants rhéteurs qui se succédaient sur les estrades des meetings, il y a deux ou trois décennies encore, ont

pour successeurs une armée de mauvais comédiens passés entre les mains d'équipes de communication mal inspirées, aussi détachés de la réalité sociale que des préoccupations quotidienne des citoyens. Et ces derniers, si peu dupes d'ailleurs, manifestent leur rejet par un désinvestissement irrécusable (*cf. le dossier* du présent numéro de *Cité*).

La grande dépossession

Comment sont morts les politiques ? met en lumière les facteurs explicatifs de cette inquiétante désaffection du pouvoir. La personnalité de ceux qui l'incarnent aujourd'hui n'est évidemment pas exclue. Nos trois derniers chefs de l'État, nés au cours des Trente glorieuses, n'ont pas pris part à un conflit armé pas plus qu'ils n'ont eu à se soucier du risque que la guerre peut faire peser pour l'intégrité du territoire et l'existence même de la nation. Enfants de la société de consommation et de l'individualisme libertaire, ils sont entrés à l'Élysée comme un entrepreneur s'empare d'une boîte privée. Sans égard pour la symbolique que la présidence de la République doit à l'histoire, ils ont voulu, explique Arnaud Benedetti, façonner la charge à leur main plutôt que se mouler dans le costume. Parce qu'ils n'ont pas su incarner la fonction arbitrale qui était la leur, les voilà banalisés jusqu'à la faiblesse. L'essayiste voit d'ailleurs dans le renoncement de François Hollande à briguer sa propre succession en 2017 l'aveu de la mort du politique, autrement dit de

l'impuissance de l'élu à poursuivre l'exercice du pouvoir, sa raison d'être.

Mais l'explication la plus profonde à la dévitalisation du pouvoir résulte de son aboulie. D'une part, la multiplication des niveaux normatifs (à l'intérieur mais surtout à l'extérieur de l'État, avec la création de grandes organisations internationales) et la montée en puissance des géants du numérique (dont le budget rivalise avec celui des États) ont déraciné le pouvoir politique du territoire où il s'exerçait traditionnellement, rendant non-identifiable aux yeux du citoyen la source réelle des décisions. D'autre part, les politiques ont eux-mêmes renoncé, pour imposer leur projet à la société, à combattre les phénomènes qui en menacent l'unité, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. Il en a résulté une offre politique de plus en plus consensuelle, puisque le politique a d'ores-et-déjà abdiqué face au pouvoir de l'économie, face à celui de la finance et bientôt face aux bouleversements fulgurants qu'augure le progrès technologique. Le politique du XXI^e siècle a rangé sa tenue de combattant pour lui préférer la veste lisse du technocrate, lequel se contente de préparer la société à des changements jugés inévitables, faute de volonté d'alternative.

Pour Arnaud Benedetti, c'est bien parce qu'ils se sont dessaisis du pouvoir que les politiques ne sont plus que des

communicants dont les promesses intenables déçoivent et lassent les électeurs. La conséquence en sera peut-être, au terme du processus en cours, la liquidation pure et simple de la démocratie. Quoique planétaire, ce phénomène est particulièrement appuyé sur notre continent. L'Union européenne apparaît en effet comme la pointe « avancée » du monde néolibéral, qui soustrait les choix économiques et commerciaux à tout débat pluraliste. Les Français, issus d'une nation accouchée par un État fort et souverain, vivent d'autant plus mal cette étrange transition. Ils le font régulièrement savoir, par la fronde électorale ou des épisodes insurrectionnels dans la rue. Mais peut-on encore sortir de l'impasse ? ♦

Pierre-Henri Paulet



Réf. : Arnaud Benedetti, *Comment sont morts les politiques ? Le Grand malaise du pouvoir* (Éditions du Cerf, 2021, 182 pages).

Relations internationales

La fin de la puissance diplomatique française ?

Dans le concert des nations, la voix de la France est entendue. Est-elle encore écoutée ? Pour les journalistes Christian Chesnot et Georges Malbrunot, les déconvenues de l'action diplomatique d'Emmanuel Macron témoignent d'une inquiétante perte d'influence de notre pays à l'étranger.

Le tandem Chesnot-Malbrunot publie régulièrement depuis 2003 – c'est-à-dire avant même leur détention commune par l'Armée islamique en Irak d'août à décembre 2004 – des enquêtes précieuses pour comprendre l'évolution politique du Proche et du Moyen-Orient. Paru en janvier 2022 chez Michel Lafon, *Le Déclassement français* est un ouvrage stimulant et aisé d'accès, adapté aux spécialistes du monde arabe comme à un lectorat moins initié. Les conclusions que les deux auteurs délivrent restent nuancées et suspendues, bien entendu, à l'instabilité de la situation de certains États évoqués, en particulier la Syrie, la Libye et le Liban.

Diplomatie disruptive

Lors de son avènement à la tête de l'État, Emmanuel Macron avait une ambition :

celle d'en finir avec le néoconservatisme qu'il prêtait volontiers à ses deux prédécesseurs immédiats. « Gaullo-mitterrandien » assumé, il a marqué sa différence par un geste fort, dès son avènement au pouvoir : une main tendue à Vladimir Poutine, accueilli en grandes pompes au château de Versailles (mai 2017). La lune de miel avec le chef du Kremlin aura été de courte durée. La médiation ratée dans le cadre de la crise ukrainienne, en février-mars 2022, démontre d'ailleurs qu'Emmanuel Macron n'a pas su récolter les fruits de son initiative. Le jeune président a néanmoins su s'éloigner de l'alignement systématique sur Washington, les hauts et les bas de sa relation avec Donald Trump aidant. Pour ce faire, il lui fallait aussi prendre ses distances avec la frange néoconservatrice des équipes du Quai d'Orsay, surnommée « la secte » (Gérard Araud, Philippe Errera, Martin Briens...). Ce qui ne signifie pas, expliquent Chesnot et Malbrunot, qu'il possède toujours la bonne lecture des problématiques régionales, trop attaché à une grille d'analyse confessionnelle. Emmanuel Macron a cependant révisé, avec un succès certain, les alliances de la France au Proche-Orient. Nicolas Sarkozy avait misé sur le Qatar, François Hollande sur l'Arabie Saoudite. Lui préfère resserrer les liens avec les Émirats arabes unis. À partir de la conférence régionale de Bagdad d'août 2021, il a également imposé Paris comme nouvel interlocuteur occidental de confiance pour les Irakiens.

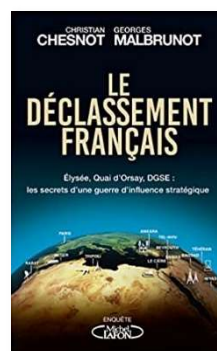
Désireux d'être disruptif jusqu'à bousculer les diplomates et passer outre les conseils du Quai d'Orsay – parfois même de la cellule diplomatique de l'Élysée – Macron a imposé ses priorités et son tempo. Plus qu'une doctrine, la diplomatie de l'ère Macron est bien une méthode. Elle consiste en un dialogue franc, au rapport de force, à l'affichage d'un volontarisme tombant, trop souvent, dans la mise en scène. Son implication surmédiatisée dans la crise libanaise, déclenchée par l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2022, illustre son style à merveille. Flamboyant sur la forme, il laissera finalement un bilan mitigé, très loin de l'ambition annoncée de transformer le pays et le système politique. Aux premières loges, Georges Malbrunot, revient d'ailleurs sur l'épisode stupéfiant au cours duquel, dans le parc de la résidence des Pins à Beyrouth, il avait été publiquement pris à partie par le président de la République, irrité du contenu d'un article dans lequel étaient évoquées de possibles sanctions financières contre des responsables libanais...

Quelle place pour la France ?

Les développements de Chesnot et Malbrunot ne se focalisent pas uniquement sur l'action diplomatique de l'actuel chef de l'État mais proposent un regard d'ensemble sur l'évolution des rapports entre la France et le monde arabes au cours des vingt dernières

années. *Le Déclassement français* est une analyse édifiante, au sens premier du terme, de la difficulté de maintenir un rôle prééminent dans un monde multipolaire où l'influence historique de la France reflue. De la recherche d'un délicat équilibre dans les relations triangulaires avec le Maroc et l'Algérie, au discrédit subi en Libye à partir de prises de position hasardeuses lors de la deuxième guerre civile, de l'inextricable conflit israélo-palestinien à l'impasse syrienne, la France joue à l'international une partition de plus en plus difficile. Encline aux initiatives de médiation dans les conflits, sans réelle réussite à la clef, elle trouve davantage de succès dans l'expansion de ses relations commerciales (péninsule arabique, Égypte...), quitte à prendre quelques libertés avec le rappel au respect des droits de l'homme. ♦

P.-H. P.



Réf. : Christian Chesnot et Georges Malbrunot, *Le Déclassement français. Élysée, Quai d'Orsay, DGSE : les secrets d'une guerre d'influence stratégique* (Michel Lafon, 2022, 317 pages).

Société

Si les Gilets jaunes m'étaient contés...

Immersion vivante au cœur du mouvement des Gilets jaunes, l'essai de Fabrice Grimal, *Une Année en jaune*, offre une vision nuancée d'une révolte populaire politiquement mal perçue et le plus souvent incomprise.

En 2018, Fabrice Grimal, alors jeune entrepreneur, avait publié son premier ouvrage, *Vers la Révolution. Et si la France se soulevait à nouveau ?* (Éd. Jean-Cyrille Godefroy). Cette étude établie à partir d'observations de terrain et d'une documentation savante conduisait vers un scénario-fiction : celui d'un épisode révolutionnaire qui surviendrait en 2023... Quelques mois après la sortie du livre, le pays assistait, médusé, à l'irruption des Gilets jaunes, forme de jacquerie fiscale moderne, par essence pré-révolutionnaire. Fabrice Grimal a fait le choix de l'engagement auprès de ces oubliés qui gonflaient les cortèges des samedis, à Paris, dans les villes de province, aux péages et aux ronds-points. Il a tiré de cette expérience des espoirs et des désillusions, racontés dans *Une Année en Jaune*, paru chez Perspectives Libres.

Journal de « guerre »

Le récit permet de revivre chronologiquement, à travers l'œil de

l'auteur, chaque épisode du combat des Gilets jaunes. Fabrice Grimal n'avait pas pris part au premier des rassemblements, le 17 novembre 2018. Sur les Champs-Élysées dès l'« Acte II » le samedi suivant, et presque toujours présent au rendez-vous par la suite, il témoigne du tumulte des manifestations, sauvages, qui laissent les forces de l'ordre et le pouvoir désemparés dans un premier temps. Le chaos, le danger et la confusion procurent leur *shot* d'adrénaline hebdomadaire à des participants qui, pour beaucoup d'entre eux, n'ont jamais connu les défilés syndicaux et les grandes grèves.

Une Année en jaune prend ainsi les allures d'un journal de guerre, établi à partir des notes prises par l'auteur. Le style se veut épique – « La bataille de l'Arc de Triomphe » est même le titre de l'un des premiers chapitres – pour raconter l'intense confrontation de révoltés qui n'ont plus rien à perdre avec une police de plus en plus violente, suivant en cela une stratégie de dissuasion par la terreur. S'il ne s'agit pas d'un témoignage « sur le vif » puisque la rédaction est postérieure à l'ensemble des faits narrés, Fabrice Grimal n'impose pas, pour autant, une synthèse « à froid » de son expérience parmi les Gilets jaunes. Le lecteur conserve donc toute latitude pour se forger son propre jugement sur les événements.

Passé les quatre premiers actes (novembre-décembre 2018), quand il devient évident que les manifestants ne

pourront pas renverser le pouvoir en place, l'objectif poursuivi paraît incertain. Quelques slogans revendicatifs finissent par émerger : la reconnaissance du référendum d'initiative citoyenne (RIC), une fiscalité plus juste, la revalorisation des salaires... Mais la reconduite hebdomadaire des défilés s'apparente plutôt à l'expression de l'instinct de survie : perpétuer les Gilets jaunes pour ne pas se taire à jamais. Du fond des siècles, remonte assurément à travers eux l'aspiration d'une vieille nation à l'égalité et à la liberté, cette « *vieille nation jamais vaincue, qui voudra toujours se relever, qui sait trouver au fond de ses tripes la force de montrer au monde de quoi elle est toujours capable* ».

Héritage

La manifestation du 1^{er} mai 2019, greffée aux traditionnels cortèges des centrales syndicales, sera la dernière action d'envergure des Gilets jaunes, dont le nombre finit par diminuer de week-ends en week-ends, l'épuisement physique et moral succédant à l'espoir. Le choc des images de ces mutilés, victimes des tirs de LBD40 ou de l'exposition de grenades de désencerclement, a également travaillé les esprits et dissuadé bien des manifestants, jamais les plus violents. Malgré tout, des liens interpersonnels n'ont cessé de se nouer, de véritables réseaux ont été créés, autant de sous-groupes à l'intérieur du groupe. Les quelques *leaders* qui ont émergé (Jérôme Rodrigues, Priscilla

Ludosky, Éric Drouet, François Boulo, Faouzi Lellouche...), entre dissensions et rabibochages, ne parviennent pas à imposer une organisation efficace. La seule règle qui vaille tient en une formule : « *La verticalité des initiatives, l'horizontalité du soutien* ».

Simple manifestant au départ, Fabrice Grimal est devenu un membre influent, régulièrement invité dans les médias pour commenter les actes des Gilets jaunes et justifier leurs démarches. Mais il a éprouvé lui-même la difficulté de fédérer un groupe gazeux, déjà infiltré par diverses organisations militantes, lorsqu'il fut chargé de réunir en Assemblée générale les Gilets jaunes d'Île-de-France, au printemps 2019. Il s'est heurté de surcroît à la bataille des égos qui déchirait les figures du mouvement. Fabrice Grimal a surtout contribué à offrir un débouché programmatique à un mouvement auquel la doxa médiatique avait reproché l'inconsistance des revendications. Il est en effet l'un des initiateurs du Gouv', un club de réflexion présenté sous la forme d'un contre-gouvernement citoyen, qui réunit dans ses rangs l'avocat Régis de Castelnau (« contre-ministre » de la Justice), l'économiste Philippe Murer (Économie) ou encore le philosophe Mehdi Belhaj-Kacem (Culture).

Les rassemblements du samedi ont fini par cesser avec la crise du covid-19 et les divers confinements de l'année 2020. Les Gilets jaunes ont-ils disparu ? Dans la

conclusion de son essai, Fabrice Grimal estime, à raison, que les débouchés auraient été tout autres si les porteurs de chasuble avaient été deux fois plus nombreux. Les colères qui s'étaient agrégées, elles, ne sont pas éteintes. La grande force des Gilets jaunes aura été de réunir au sein d'un mouvement social transgénérationnel, transprofessionnel, transpartisan mais résolument politique des Français venus des quatre coins du pays, tous confrontés aux inégalités et au mépris de classe. Les centres-villes et les ronds-points sont redevenus calmes, en ce début d'année électorale. Mais le feu couve toujours. ♦

P.-H. P.



Réf. : Fabrice Grimal, *Une Année en jaune* (Perspectives Libres, 2021, 300 pages).

Une œuvre à découvrir



Coralie Delaume et l'Europe de la déraison



Coralie Delaume en novembre 2018 (capture d'écran Canal Xerfi)

Elle était une voix iconoclaste dans le milieu ronronnant de la presse française, qui accueillait parfois ses analyses. Écoutée parce que pertinente, pertinente parce que rigoureuse, Coralie Delaume, disparue bien trop tôt le 15 décembre 2020, a laissé derrière elle cinq essais et de très nombreux articles. À l'heure où le continent européen connaît la plus profonde menace pour sa sécurité depuis la fin de la Guerre Froide, son expertise critique nous fait défaut.

Il n'est pas donné à tous les briseurs de mythes de gagner le respect de leurs adversaires. Ce triste matin d'hiver où Coralie Delaume nous quittait, terrassée par un cancer à l'âge de 44 ans, les hommages reçus dépassaient les clivages. Son travail et sa personnalité étaient loués dans les rangs des défenseurs proclamés de la souveraineté nationale – Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen, François Cocq, Julien Aubert, Arnaud Montebourg, Emmanuel Maurel, les Économistes atterrés et tant d'autres encore saluaient sa mémoire – mais aussi dans la sphère médiatique, parmi quelques journalistes qui, sans partager ses points de vue, reconnaissaient ses talents d'argumentatrice. Peut-être l'annonce de sa disparition prématurée l'a-t-elle fait

connaître d'un public moins initié que les mouvements souverainistes fragmentés desquels elle a d'ailleurs toujours su restée indépendante. Et c'est tant mieux tant son œuvre, forte de réelles qualités pédagogiques, a vocation à toucher le plus grand nombre.

Itinéraire d'une militante

Coralie Delaume, de son véritable nom Laura Blanc, est née le 26 août 1976 à Romans-sur-Isère. Un engagement dès l'âge de 18 ans au sein du Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement marque déjà l'identité politique de cette orpheline d'une gauche républicaine et sociale. Si le « Che » devait par la suite louvoyer jusqu'à tout renier de ses idéaux, tel ne sera pas le cas de Laura. Devenue officier de l'armée de terre, elle met entre parenthèses le militantisme pendant plusieurs années. Au début des années 2010, sous le pseudonyme de Coralie Delaume, elle fonde le blog L'Arène nue⁵⁰ où ses commentaires documentés sur la crise grecque alors en germe sont remarqués, notamment par le regretté Philippe Cohen, journaliste-enquêteur phare de l'hebdomadaire *Marianne*. Très vite, celle qui était déjà une bloggeuse talentueuse est devenue contributrice à *Causeur* (2011-2012), puis à *Marianne* (2013-2020). Sa signature se répand aussi dans les colonnes de la rubrique « Vox » du *Figaro* (tribunes, entretiens, analyses...). À Coralie Delaume est immédiatement identifié un combat politique : la déconstruction méthodique du grand récit européeniste. Ses billets s'attaquent principalement à deux croyances fondamentales autour de l'Union européenne : le supposé bénéfice qu'elle procure aux économies des Vingt-Huit (à l'époque !) et le rôle de garante de la paix et de la démocratie qu'on lui prête. La critique est âpre mais scrupuleusement sourcée, le style limpide et teinté de dérision.

C'est en mars 2014 que paraît chez Michalon, éditeur auquel elle restera fidèle, son premier essai. *Europe, les États désunis*⁵¹ n'est certes pas un ouvrage parfait. Coralie Delaume a tenté d'y condenser les résultats de ses recherches en 200 pages, ce qui la conduit à aborder successivement des questions d'ordre économique, institutionnelles ou stratégiques complexes. L'exercice de synthèse était difficile mais réussi. Il lui permet de tracer les grandes lignes de sa pensée politique et d'aborder les concepts-clefs sur la construction européenne que l'auteur développera dans ses ouvrages suivants. Ceux-ci seront au nombre quatre, dont deux co-écrits avec l'économiste David Dayla et un publié fin 2021 à titre posthume.

⁵⁰ Le blog est toujours accessible à l'adresse suivante : <https://l-arene-nue.blogspot.com/>

⁵¹ Coralie Delaume, *Europe, les États désunis*, Michalon, 2014, 217 pages.

Le visage de cette intellectuelle discrète est finalement devenu familier des cercles de réflexion défenseurs de la souveraineté. Coralie Delaume a dépassé sa timidité naturelle en acceptant des invitations à débattre ou à exposer ses travaux. Elle est intervenue, en décembre 2014 aux côtés de l'imminent historien des idées Pierre Manent devant les

Coralie Delaume s'attaque à deux croyances fondamentales : le supposé bénéfice procuré par l'UE aux économies des États et le rôle de garante de la paix et de la démocratie qu'on lui prête.

étudiants de Science Po à l'invitation de l'association Critique de la Raison européenne. Elle sera par la suite invitée régulièrement rue Saint-Guillaume. France Culture l'a conviée à plusieurs reprises dans ses matinales, notamment en novembre

2018 pour la présentation de son livre *Le Couple franco-allemand n'existe pas*⁵². En mai 2019, elle a livré un entretien mémorable à la chaîne ThinkerView⁵³, qui totalise à ce jour près de 350 000 visionnages.

Sur le terrain, elle a mené tout au long de l'année 2019 un combat acharné contre le projet de privatisation d'Aéroports de Paris (ADP). À ce titre, elle a été l'instigatrice, avec David Cayla, d'une pétition qui a, de façon décisive, alerté sur les conséquences de cette privatisation. Par la suite, elle a participé activement à la collecte des signatures citoyennes pour l'introduction d'un référendum d'initiative partagée portant sur l'affirmation du caractère de service public national du groupe ADP. Bien que le nombre de signatures requises (4,71 millions) n'ait pas été atteint⁵⁴, tant s'en faut, l'exécutif a finalement décidé en mars 2020 de « repousser » la privatisation envisagée. Une trêve à défaut d'une victoire, mais la démonstration qu'une mobilisation massive peut encore influencer les pouvoirs publics.

Déséquilibres européens

La profusion des analyses de Coralie Delaume permet d'aborder chaque aspect de la construction européenne. Ses finalités, son fonctionnement concret, les rapports de force et les divergences d'intérêts entre États membres, les conséquences économiques

⁵² Coralie Delaume, *Le Couple franco-allemand n'existe pas*, Michalon, 2018, 235 pages.

⁵³ Lien vers l'émission : https://www.youtube.com/watch?v=M5_v9ld_LVc

⁵⁴ Aux termes de l'article 11, alinéa 3, de la Constitution du 4 octobre 1958, un référendum peut être organisé « à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales ». Le dixième du corps électoral correspondait en 2019 à 4,71 millions d'électeurs. L'initiative de loi référendaire portant sur la reconnaissance d'Aéroports de Paris comme service public a recueilli au total 1,09 million de signatures.

et sociales des politiques publiques européennes, le rôle joué par chacune de ses institutions, particulièrement la trop négligée Cour de justice de l'Union européenne... L'Europe telle qu'elle apparaît sous l'œil critique de la jeune essayiste est une Europe de l'ordo-libéralisme, de la dérégulation, de la casse sociale. Non pas l'Europe de la paix et de l'harmonie, mais celle de la guerre commerciale et de la déraison.

Dès l'essai *Europe, les États désunis*, Coralie Delaume esquisse deux théories, appelées à devenir centrales dans son œuvre.

La première part du constat, peu contestable, que sous un semblant d'unité les États-nations adhérents de l'Union européenne s'affrontent en réalité régulièrement sur l'orientation des politiques communes et développent des stratégies visant à tirer bénéfice de ces politiques, quitte à mettre en difficulté leurs voisins et partenaires. L'examen des contractions internes de la construction européenne laisse présager, estimait l'essayiste, l'implosion à moyen ou long terme de l'Union européenne. Bien davantage qu'une prophétie, cette idée s'appuie sur une série d'observations et de faits. De toute évidence, le *Brexit* a représenté l'événement majeur qui devait rendre la thèse plus plausible encore. C'est dans le contexte de sidération qui a succédé au vote du peuple britannique le 23 juin 2016 que Coralie et David Cayla ont rédigé leur premier essai à quatre mains, *La Fin de l'Union européenne*⁵⁵. À l'affut des failles qui menacent l'édifice européen, ils identifient notamment le « *martyr grec* » sous l'action de la fameuse Troïka (FMI, BCE, Commission européenne), la faiblesse systémique de la zone euro, l'impossible réforme démocratique des institutions communes et l'incapacité de l'UE à faire respecter ses propres règles face aux États récalcitrants. À l'heure où les Britanniques débutaient les négociations du *Brexit* et que d'aucuns se prenaient à rêver d'un scénario similaire en France, Coralie et David écrivaient : « *De toute façon, il n'est plus tout à fait temps de se demander s'il faut "sortir de l'Union européenne". À la vérité c'est l'Union européenne qui est en train de sortir. Elle sort de l'Histoire. Par la toute petite porte* ». Invités sur la chaîne d'analyse économique Canal Xerfi en janvier 2017, les deux coauteurs de *La Fin de l'Union européenne* en actent la disparition causée par ses propres dysfonctionnements. Leur raisonnement est d'une logique implacable mais sans doute surestiment-ils la résilience de l'UE. Sa capacité de surmonter les crises. Elle l'a prouvé peu après en survivant au départ du Royaume-Uni et à la crise migratoire ouverte en 2015. Elle l'a prouvé derechef lors de la crise du covid en accouchant d'un plan de relance qui, aussi insuffisant ou critiquable soit-il dans ses conditions de mise en œuvre, sauve l'apparence d'une Europe-puissance et effectue un pas de plus vers le

⁵⁵ Coralie Delaume et David Cayla, *La Fin de l'Union européenne*, Michalon, 2017, 254 pages.

fédéralisme via la mutualisation d'une partie de la dette commune. Elle pourrait le prouver une fois encore en avançant sur le dossier de la défense commune en réaction à la guerre russo-ukrainienne à ses confins.

L'asymétrie du tandem franco-allemand est l'autre grande idée affirmée par Coralie Delaume. Elle y consacre en 2018 son étude la plus aboutie, *Le Couple franco-allemand n'existe pas*⁵⁶. L'essai est d'autant plus remarqué qu'il met à mal un récit politico-médiatique confortable, forgé depuis les années Mitterrand-Kohl, celui d'un rôle-moteur qu'exerceraient, de manière égalitaire, l'Allemagne et la France. Le « couple franco-allemand », poncif du milieu médiatique hexagonal, est une expression absente chez les observateurs allemands... Coralie Delaume s'emploie à démontrer l'inanité de ce concept en passant en revue les vexations subies par la France, de manière généralement inconsciente. Un exemple parmi cent autres : dès son entrée à l'Élysée en mai 2017, Emmanuel Macron s'est empressé de déclarer qu'il entreprendrait les réformes nécessaires à la France pour regagner la confiance de l'Allemagne. L'objectif du nouveau Président de la République, au moyen de cet hypothétique retour en grâce, aurait été de convaincre Berlin d'approfondir la construction européenne, suppose Coralie Delaume. Certes, mais cette marque de sujétion n'est que le reflet d'une obsession plus ancienne des dirigeants politiques de notre pays de faire du modèle allemand un idéal à atteindre. Mais outre-Rhin, jamais le modèle français ne sert de source d'inspiration... L'Allemagne trace son propre chemin dans une Europe taillée à sa mesure. Principale bénéficiaire de l'euro, dont le taux de change favorise son économie, la République fédérale a accumulé les excédents commerciaux et pleinement tiré profit de la main d'œuvre bon marché des pays d'Europe centrale pour conforter son industrie. Ironie de l'histoire, la France avait imposé la monnaie unique à l'Allemagne dans l'espoir de contrer la puissance du Mark... Plus de trois ans après la parution de l'essai, les faits n'en finissent pas de corroborer l'analyse, imparable, de Coralie Delaume. Lorsque l'Union européenne décide, en février et mars 2022, d'imposer des sanctions à la Russie de Vladimir Poutine après l'invasion de l'Ukraine, elle exclut un embargo sur le gaz, le pétrole et le charbon dont la principale victime serait l'Allemagne. Le blocage du système de transactions financières internationales Swift a été bloqué à compter du 12 mars 2022... à l'exception des transactions relatives au gaz et au pétrole, à la demande des Allemands. En revanche, la Commission européenne a suspendu l'exportation vers la Russie des produits de luxe, mesure pourtant susceptible de porter préjudice à des entreprises italiennes et françaises... Nul doute que Coralie

⁵⁶ Coralie Delaume, *Le Couple franco-allemand n'existe pas*, Michalon, 2018, 235 pages.

Delaume aurait fait entendre sa petite voix dissonante au milieu du concert unanime des approbateurs des sanctions bruxelloises.

L'arme de la pédagogie

En s'attaquant à l'Union européenne, Coralie Delaume n'a pas seulement chamboulé la croyance – quasi religieuse au sein des classes supérieures et dirigeantes – en la nécessité d'accroître l'intégration communautaire. Elle portait le fer contre une structure institutionnelle au fonctionnement si délibérément complexe qu'il frôle l'ésotérisme. Parmi ses cinq ouvrages, *10+1 questions sur l'Union européenne*⁵⁷ soulève une attention particulière. Avec la complicité de David Cayla, elle identifie à destination d'un large lectorat les problématiques soulevées par l'appartenance de la France de l'Union européenne. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'Europe sans jamais oser le demander, en quelque sorte... Sont ainsi abordés les pouvoirs du Parlement de Strasbourg (seul organe démocratique au sein des institutions européennes), le processus décisionnel, les tenants et aboutissants de la crise grecque, la possibilité de sortir de l'euro ou de démocratiser le fonctionnement de l'Union... Attrayant et pratique, l'ouvrage livre un argumentaire « clef en main » aux partisans du renforcement de la souveraineté nationale et offre une initiation pertinente aux questions européennes aux lecteurs profanes mais désireux de s'y confronter. Ouvrage didactique par excellence, *10+1 questions sur l'Union européenne* apparaît comme la porte d'entrée idéale sur les recherches de Coralie Delaume, à recommander à ceux qui entendent la découvrir.

Le respect et la curiosité qu'ont inspiré ses œuvres tiennent incontestablement à ses qualités de

pédagogue. Les textes comme les interventions de Coralie Delaume reposaient toujours sur une démonstration dont la compréhension globale se révélait très simple d'accès mais dont chaque affirmation, documentée, invitait à l'approfondissement. Cette habileté à combiner esprit de synthèse et soucis de l'exactitude, évidente quoique perfectible dès le premier essai, *L'Europe, les États désunis*, a atteint sa quintessence

Coralie Delaume n'a pas seulement chamboulé la croyance en la nécessité d'accroître l'intégration communautaire. Elle a porté le fer contre une structure institutionnelle au fonctionnement si délibérément complexe qu'il frôle l'ésotérisme.

⁵⁷ David Cayla et Coralie Delaume, *10+1 questions sur l'Union européenne*, Michalon, 2019, 126 pages.

dans l'œuvre ultime, *Nécessaire souveraineté*⁵⁸. Ce dernier essai, qu'une facilité de langage conduirait à qualifier de testamentaire, devrait plutôt passer à la postérité comme le manifeste politique des souverainistes de gauche. Par sa fugacité d'abord, par sa cohérence surtout, mais par sa noirceur aussi, il recèle les graines fertiles des révoltes à venir. Coralie Delaume y savoure les succès, mêmes modestes, récoltés par le courant souverainiste lorsque la crise du coronavirus a fait prendre conscience – jusque dans les rangs des plus mondialistes de nos dirigeants – de l'indispensable besoin de relocaliser les secteurs de production stratégiques. Elle y martèle, une fois encore, les relations de cause à effet existant entre les politiques de rigueur budgétaire imposées dans le cadre de la zone euro, la fragilisation du secteur public (flagrante dans nos hôpitaux) et l'incapacité de faire face à un événement sanitaire majeure. Entre les politiques concurrentielles européennes, la désindustrialisation de la France et le manque de matériel pour lutter contre le virus (masques, appareils respiratoires...) itou. Décidemment percutante, Coralie Delaume remet aussi à leur place les forces politiques infécondes qui, à droite, se réclament du souverainisme quand il s'agit de proposer la restriction de l'immigration par le rétablissement des frontières mais gardent le silence sur la dévastation sociale produite par la dérégulation des marchés.

Que l'on ne s'y trompe pas. *Nécessaire souveraineté* n'est pas l'œuvre finale d'une brillante essayiste s'autorisant un autosatisfecit alors que les événements en cours lui donnent raison. Coralie Delaume, hélas condamnée par la maladie, ne fait à travers son ultime texte que passer le flambeau pour que la bataille des idées, qu'elle a si courageusement menée, se poursuive et aboutisse à l'acte historique qu'elle appelait de ses vœux : le démantèlement de l'Union européenne⁵⁹. Comme si sa lucidité l'empêchait toutefois de croire totalement en une démondialisation pourtant souhaitable, elle met en garde contre un réflexe d'auto-défense des élites politiques dans les années qui viennent. « *Si l'on entrait au contraire dans une phase de radicalisation autoritaire du néolibéralisme, dans laquelle l'État ne serait plus seulement l'opérateur de la concurrence chargé d'organiser juridiquement son fonctionnement optimal, mais également le censeur chargé de réprimer la contestation d'une part, et l'assureur du marché d'autre part, son "prêteur en dernier ressort" ?* » s'interroge-t-elle. Il est à craindre que la réponse ne se fasse pas attendre. Au moins les consciences auront été alertées par ses travaux clairvoyants.

⁵⁸ Coralie Delaume, *Nécessaire souveraineté*, Michalon, 2021, 84 pages.

⁵⁹ Et non un fantasmatique *Frexit*, qu'elle n'a jamais pensé envisageable.

À l'heure où disparaît à son tour Yves Michalon⁶⁰, l'un des membres fondateurs de l'Association des Amis de Coralie Delaume⁶¹, l'œuvre de cette dernière mérite diffusion, commentaires et exégèses. Il appartiendra à *Cité* d'y contribuer.

Pierre-Henri Paulet

⁶⁰ L'éditeur de Coralie Delaume s'est éteint le 9 mars 2022 à l'âge de 77 ans.

⁶¹ Association créée à Montélimar en octobre 2021. Lien : <https://www.facebook.com/Amisdecoraliedelaume/>



Littérature

Le Silence des dieux de Yahia Belaskri : la liberté vainera

Écrivain, journaliste et essayiste franco-algérien, Yahia Belaskri est une boussole démocratique dans un monde soumis aux vents mauvais de l'obscurantisme, notamment religieux. *Le Silence des dieux*, son dernier roman en témoigne. Des êtres possèdent en eux la force surhumaine d'échapper à l'oppression et à la cupidité des hommes... et ces êtres sont souvent des femmes.

En littérature (franco-) algérienne, le nom de Yahia Belaskri est sans doute moins connu du grand public que celui de Yasmina Khadra. Tous deux ont pourtant

plusieurs points communs. Ils appartiennent à la même génération – le premier est né en 1952, le second en 1955 – et cultivent des valeurs louables : lutte contre l'obscurantisme, pour la démocratie, l'émancipation collective et individuelle.

Après plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables furent *Une longue nuit d'absence* (2012) et *Le Livre d'Amray* (2018), Yahia Belaskri nous a fait cadeau d'une nouvelle œuvre en 2021. Un très grand roman, qui est loin d'avoir joui des torrents de louanges qu'il mérite de la part de la presse française, si ce n'est une critique dans *Le Monde*. Tous les ingrédients de l'œuvre d'envergure sont pourtant présents. Yahia Belaskri met en scène les habitants d'un petit village, nommé La Source-aux-Chèvres. Un jour, hommes, femmes, enfants se retrouvent

subitement « prisonniers » du lieu, car l'armée algérienne en bloque tous ses accès. Pourquoi ? Mystère. On ne le saura jamais. Mais là n'est pas l'important. Ce qui compte, c'est l'art que possède Belaskri pour entremêler des destins individuels à un avenir collectif. Les villageois sont légitimement inquiets, les tensions montent, le maire – ou plutôt l'homme qui occupait *de facto* le poste d'édile – est écarté, la lutte pour obtenir le pouvoir, à cette toute petite échelle, fait l'objet d'un traitement psychologique très fin. Des lecteurs argueront que les personnages sont presque trop manichéens, notamment celui du riche Abbas, fourbe, violent envers ses trois épouses, imbu de lui-même et prêt à tout pour mener à la baguette ses concitoyens. Cette « archétypisation » se justifie pourtant, ne serait-ce que pour montrer

à quel point le monde a besoin d'êtres totalement braves, entièrement sacrificiels, résolument tenaces, pour refuser la domination « de l'homme sur l'homme » et l'oppression. Dans le roman de Belaskri, le salut viendra des femmes. Aïcha, Setti, Zohra, Badra, mères, jeunes ou moins jeunes, certaines sont abusées par leur époux. D'autres ont la chance d'avoir des compagnons ouverts et éclairés. Mais ce sont bien ces Algériennes qui vont résister à l'instauration d'un régime autoritaire au sein du village isolé. La lutte pour la liberté est âpre pour qui s'y frotte. Belaskri mêle envolées poétiques, voire lyriques (« *Je sais. Au milieu des vestiges, les traces s'estompent, subsiste l'émerveillement des premiers jours quand palpète l'innocence* »), et scènes très violentes, de meurtres par exemple. Cette plume à double facette a pour effet de marquer au fer rouge l'esprit du lecteur. Le

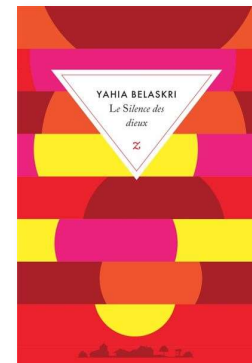
rythme du roman est à l'image de l'intrigue : d'une lenteur voulue, révélatrice de la terreur petit à petit ressentie par les habitants. L'accélération, autrement dit la fuite du village, ne sera, une fois encore, possible que grâce au courage des personnages féminins. Leur leader, la matriarche Zohra, reste sans conteste l'une des protagonistes les plus incarnées de l'histoire. De première épouse, délaissée et méprisée, elle trouvera un sens à sa vie en guidant les autres femmes, en les aidant à s'enfuir, à échapper aux hommes devenus fous : « *Je sais combien vous êtes épuisées et vacillantes. Vous avez l'impression de descendre dans les abîmes creusés par nos hommes. La désespérance luit dans vos yeux [...] Mais vous êtes braves et endurantes. Vous rêvez de vous poser quelque part et de reprendre vie.* »

À travers cette ode à la liberté, Belaskri rend à la fois hommage aux femmes et rappelle la nécessité de

faire preuve de solidarité. Sans fraternité, sans sororité, l'être humain n'est rien de plus qu'une chair malléable, soumise aux caprices des semeurs de haine, quelle que soit l'époque. Ainsi renforcé par ses semblables, certain de la justesse de ses valeurs démocratiques, il devient indestructible. Zohra l'affirme, Zohra le martèle, Zohra nous éveille :

« *Croyez sans preuves à notre destin, il sera mille fois meilleur que notre condition auprès des lâches.* » ♦

Ella Micheletti



Réf. : Yahia Belaskri, *Le Silence des dieux* (Zulma, 2021, 221 pages).

Musique

Charles Rumback, le jazzman qui bâtit des ponts

Ni ringard, ni ghetto, le jazz de Charles Rumback est aussi plaisant qu'exigeant. *Seven Bridges*, son dernier album, comporte une reprise de David Bowie particulièrement bien pensée.

Autocitations, bœufs opaques et sans fin, flirts poussés avec la musique savante ou la musique pop, les écueils ne manquent pas pour le jazz contemporain. Celui-ci parvient tout de même à se renouveler de temps à autre, comme en témoigne l'œuvre instrumentale, moderne et expérimentale conçue par Charles Rumback depuis une douzaine d'années.

Le style Rumback, c'est un son qui paraît d'abord rassurant par sa relative familiarité : des cordes

dynamiques, des bois chaleureux et une batterie nerveuse – la sienne, Charles Rumback étant percussionniste – nous mettent d'emblée en confiance. Sur cette base assez intemporelle, le musicien offre des disques riches, dissonants quoique marqués par une certaine douceur, suffisamment raffinés pour renouveler les sensations, écoute après écoute.

Quelques mois après *June Holliday*, un convaincant album co-signé avec le pianiste Jim Baker et le bassiste John Tate, Charles Rumback revient avec un projet « solo », à supposer que ce terme ait vraiment un sens dans ce domaine. D'ailleurs, ce nouveau disque intitulé *Seven Bridges* a tout d'une épopée collective, le batteur conduisant une *dream team* d'une dizaine de musiciens, dont Baker et Tate. Notons la participation de Ron Miles, trompettiste réputé, ainsi que la présence des chanteuses Krystle Warren et Macie Stewart, cette

dernière apportant également son intrigant violon.

Plus Bowie que Bowie

Des chansons sur un album signé Rumback, voilà qui est inédit. Seuls deux morceaux sont concernés : *Regina*, un gospel frais comme un lendemain d'enterrement en Louisiane, et *Fall Dog Bombs the Moon*, une reprise de David Bowie qui mérite une oreille attentive. Si en 2004, sur l'album *Reality*, Bowie avait donné à ce morceau apocalyptique une production *rock* assez lourde, Rumback en offre une tout autre interprétation. Ce nouveau *Fall Dog* tout en distorsions, porté par la voix androgyne de Krystle Stewart, lorgne bien davantage vers un expressionnisme de cabaret allemand – dont Bowie raffolait par ailleurs. Le portrait de Sylvia von Harden par Otto Dix semble hanter cette version jazz qui pourrait fort bien sonoriser la Loge

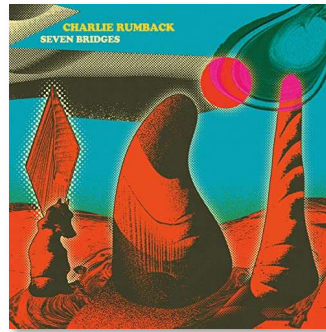
noire de *Twin Peaks*. Le morceau n'avait jamais semblé si vénéneux, à tel point qu'on se demande si Bowie lui-même ne l'avait pas sous-estimé.

Seven Bridges, fruit d'un travail de cinq ans, porte l'empreinte du producteur de musiques électroniques Jon Hughes, qui contribue à diffuser le jazz au-delà de son cœur de cible. Les ponts indiqués dans le titre de l'album ne sont pas fortuits, tant la transversalité semble essentielle à Rumback. En témoignent sa participation au groupe Colorlist, plus franchement électro, et ses anciennes collaborations avec Riley Walker, guitariste folk.

Dans la plus belle tradition jazz, les pochettes de disques de Charles Rumback sont toujours des œuvres plastiques, généralement signées par le peintre californien Adam Francis Scott. Lui aussi apporte quelques touches acides et

surréalistes à ce *Seven Bridges*. ♦

Pierre Bonnay



Réf. : Charles Rumback, *Seven Bridges* (Astral spirits, 2021). Édition vinyle à paraître en 2022.

Photographie

Zola, de père en fille

Dans la dizaine de clichés exposés au Musée d'Orsay, la fille d'Émile Zola se dévoile sous nos yeux. Photographiée par son illustre père, elle donne à voir toute la verdure d'une jeune âme aimante et la force de l'unité familiale.

L'amour paternel, parfois teinté de pudeur, peut se passer de mots. Zola nous le prouve.

Dans une belle exposition, le Musée d'Orsay met à l'honneur une facette méconnue de l'écrivain, celle de sa passion de la photographie. Et quel meilleur moyen de s'essayer à un art qui nous enchante qu'en y faisant participer ceux que nous aimons ? À travers quatorze clichés, c'est la complicité de deux tendresses qu'on observe en silence. La plupart des photographies donnent à voir une Denise Zola « nature », sans fioritures, avec pour seule parure son épaisse chevelure de jais. D'ailleurs, on note que cette tignasse lui sert souvent de muraille, face à l'objectif. Denise se prête volontiers à l'exercice de son père, sans trop en faire. Sans trop en dire sur elle. Les photos sont une fenêtre

à peine entrouverte sur son âme de jeune fille. Autre détail qui séduit : le regard fuyant du modèle, qui suppose peut-être un certain goût de l'indépendance. Denise se laisse néanmoins capturer dans son quotidien, dans ce que celui-ci a de doux et poétique. Certes, il est ardu d'être parfaitement naturelle et de faire fi de l'appareil, surtout quand il est tenu par un être aussi proche que son père. Une légère rigidité se dégage ainsi du cliché où la pré-adolescente écrit, vêtue d'une imposante robe à carreaux. On sent la bonne volonté de la jeune fille. Son inexpérience aussi. C'est ce qui touche.

D'autres portraits, plus travaillés, montrent une Denise coiffée de chapeaux alambiqués, emmitouflée dans des

écharpes de fourrure. On sent que la jeune fille se trouve à une croisée des chemins. Ni tout à fait enfant, bien loin encore d'être femme. Entre tristesse, pensivité, mélancolie, fierté, dignité, le modèle laisse apparaître une palette de sentiments aussi variés qu'éloquents. Son visage juvénile en ressort emprunt d'une gravité qui peut étonner le spectateur.

La photo la plus bouleversante reste sans nul doute celle où Denise pose aux côtés de son père et son frère, Jacques. Elle fixe un point inconnu sur sa gauche, quand les deux hommes regardent franchement l'objectif. Une façon détournée de « faire sécession » de la tribu des garçons ? Pas vraiment, car sa main est farouchement agrippée à celle de son père, dans un geste

ultime d'amour. Un symbole fort de l'unité familiale qui contrebalance les tumultes extérieurs qui ont heurté l'homme durant sa vie publique engagée. Au cœur des orages, un instant de répit. Quand on sait que cette photo de famille a été prise vers 1900 soit deux ans avant la parution du fameux « *J'accuse !* », on la contemple avec d'autant plus d'émotion. ♦

E. M.



Info. : *Les années heureuses. Denise photographiée par son père Émile Zola*, Musée d'Orsay. Exposition ouverte jusqu'au 1^{er} juin 2022.

Les intuitions élégantes d'Arnaud Claass

De précieuses notes en forme de flash, mêlant saillies, observations et partis-pris, constituent l'essentiel de *L'Intuition photographique* d'Arnaud Claass. Dans cet ouvrage écrit sur quatre ans, l'essayiste et photographe consigne ce que lui inspire la pratique artistique, la sienne et celle des autres.

Questionnements sur l'acte d'exposer des travaux ou sur ce qui constitue le caractère occidental d'un cliché, défense du tirage photographique original et de l'intégrité du format : les réflexions d'Arnaud Claass s'avèrent souvent fondamentales dans *L'Intuition photographique* (Filigranes, 2021). Au moment où il rédige ce recueil, Claass achève son précédent travail d'écriture consacré à Robert Frank¹, photographe américain en lequel il voit un « *iconoclaste mélancolique*

et furibond » dont l'oeuvre constitue « *les fondements d'une intrigue à jamais indévoilée* ». L'essayiste partage avec Frank quelques traits de caractère, non pas la furie, mais certainement le mystère et la mélancolie.

Cofondateur de l'École Nationale Supérieure de la Photographie (ENSP) d'Arles, école d'art centrée sur l'image, Arnaud Claass s'agace face à une pratique artistique professionnalisée, créée dans un enseignement supérieur standardisé. L'ancien professeur, qui n'aime ni les plans ni les carrières, se sent pris d'une angoisse : « *Si j'ai la réputation d'avoir été l'un de ceux qui ont défriché le terrain de l'enseignement de la photographie en France, se pourrait-il que j'aie contribué malgré moi à la normalisation actuelle, dont la froideur transforme beaucoup de jeunes gens en gestionnaires ?* ».

Son regard sur la société contemporaine est marqué

par une forte acuité, et pas uniquement en ce qui concerne la formation artistique. Arnaud Claass se garde de décrire les particularités de l'époque comme des travers, même si l'on devine chez le photographe un certain désarroi face aux angoisses existentielles de ses contemporains. Ainsi voit-il le *selfie* voler au secours de la conscience de soi, lorsque Descartes ne suffit plus : « *Les amateurs d'autovisée photographique à perches cherchent à s'assurer qu'ils sont bien en train de vivre un rêve, et peut-être à se rappeler qu'ils sont vraiment : "Je suis en train d'être à Venise et d'être". Ce sont des métaphysiciens de l'homologation* ».

Haro sur les images didactiques

Si le titre du recueil ne semble pas lui-même étranger à Descartes, les réflexions de Claass sont parfois plus proches des *Pensées* de Pascal : « *Nous connaissons la vérité, non*

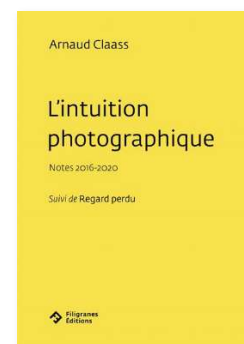
seulement par la raison, mais encore par le cœur», écrivait le philosophe. Voilà qui définit assez bien l'esprit de la *straight photography* et de certains styles documentaires qu'Arnaud Claass affectionne. « *Je suis mal à l'aise face aux œuvres d'art plaçant l'intellect avant la sensation* », nous dit-il. C'est donc avec le cœur qu'il aborde un œuvre aussi peu emphatique que celle du Sud-Africain David Goldblatt : « *Elle transcende la dénonciation de l'Apartheid, sans pour autant laisser derrière elle comme un résidu : différence entre le slogan et l'œuvre d'art, entre les messages et les flexions inventives du visuel* ». Claass prend acte des changements liés à notre époque, il les accompagne en tant que professeur d'art, il les observe en tant qu'artiste et visiteur d'expositions, sans rien concéder à la mode du tout-performatif « *en nos temps où sévissent tant d'images didactiques* ».

Critique envers l'art utilisé comme défense des minorités, « *le sociétal thématisé, forme actuelle de l'art politique* », Claass apprécie les œuvres qui montrent sans démontrer. Son point de vue apparaît subtil et sain, d'une tranquillité dissonante en ces temps de vociférations militantes.

Tout juste Arnaud Claass apparaît-il un brin lunaire lorsqu'il vient à parler vraiment politique, sur une page consacrée à Greta Thunberg. Face aux attaques de Michel Onfray et de l'extrême-droite contre le physique de la Suédoise, il oppose un portrait bienveillant par principe, dans un mouvement de balancier un peu naïf, jusqu'à décrire l'adolescente en « *pasionaria (...)* pondérément anti-hystérique » ! Si l'élégance discrète de l'écrivain-photographe présente d'incomparables charmes, elle trouve aussi, parfois, quelques limites.

La dernière partie de l'ouvrage constitue un livre à part, *Regard perdu*. Le texte d'Arnaud Claass, qui conserve la même forme, se fait plus intime car lié à la mort de sa femme Laura après une longue vie commune. Lorsque nous apprenons que Laura trouvait les saules pleureurs trop sentimentaux, nous ne pouvons nous empêcher de revenir vers le premier texte, dans lequel Claass vantait « *la beauté fatiguée du buisson le plus ordinaire de Robert Adams* » comme une image forte des souffrances de la nature. Nous percevons alors cette sorte d'hébétude qui semble le gagner lorsqu'il réalise que ses facultés d'observations sont désormais réduites à son propre regard, esseulé et privé de dialogue. ♦ P. B.

¹ *Essai sur Robert Frank* (Filigranes, 2018)



Réf. : Arnaud Claass, *L'Intuition photographique, notes 2016-2020*, suivi de *Regard perdu* (Filigranes, 2021, 173 pages).

Cinéma

Une enfance irlandaise

***Belfast* de Kenneth Branagh plonge dans les prémices de la guerre civile irlandaise à travers le regard d'un petit garçon. Avec une mise en scène esthétique et rétro, des acteurs incarnés et une histoire touchante, le film est une belle découverte.**

Ne vous attendez pas à voir des cadavres éventrés échoués au milieu d'une rue, des traces de sang qui maculent les trottoirs et des orphelins en pagaille. *Belfast*, la dernière œuvre en partie autobiographique de Kenneth Branagh, n'a pas cette vocation. Elle ne raconte pas mais laisse voir le déroulement de la guerre civile irlandaise par les yeux d'un enfant. Et

avant d'être un film historique, il s'agit plutôt d'une sorte d'épopée enfantine. Celle de Buddy, 9 ans, un timide petit garçon qui vit à Belfast à la fin des années 1960 avec son père (Jamie Dornan, souvent absent pour le travail mais soucieux du sort de son rejeton), sa mère (Caitriona Balfe, presque toujours à bout de nerfs), son frère aîné, et ses deux grands-parents maternels adorés. Ce sont surtout les épreuves intimes de cette cellule familiale, aux prises avec les soubresauts de l'histoire, qui nous sont brossées.

Certes, le réalisateur accorde une place aux tensions qui vont *crescendo* entre protestants et catholiques, les premiers souhaitant chasser les seconds du quartier de la capitale d'Irlande du Nord où vit Buddy. On assiste à quelques scènes dramatiques, l'explosion d'une voiture, des vitrines brisées, des magasins pillés... On s'agace un brin

devant le manichéisme des personnages qui se dessine au fur et à mesure : le protestant Billy Clanton (Colin Morgan, ombrageux et prétentieux à souhait) endosse à merveille le rôle du salaud. Presque excessif. Il menace les parents de Buddy, se sert du frère aîné pour acheminer de l'essence, déambule dans les rues et se comporte comme un chefaillon sans scrupules.

Buddy, le héros donc, sorte de « Petit Nicolas » à l'Irlandaise, se révèle à la fois attendrissant – notamment dans sa réserve vis-à-vis de la jeune fille dont il est amoureux –, drôle et loufoque. Naïf aussi. Au point de ne pas prendre pleinement conscience de l'évolution de la situation, la montée des violences, l'état de guerre. Certes, il n'a pas dix ans mais sa « déconnexion » des événements décontenance le spectateur. Cette légèreté enfantine n'est pas anodine : elle symbolise le primat de la facette « familiale » du

film sur la facette politico-historique.

Pour autant, les parcours individuels des personnages sont joués et filmés avec finesse. Dans la maison, à l'abri des haines stériles qui fourmillent dehors, l'amour est roi : entre les parents (en dépit de l'absence relative du père), entre les grands-parents (qui se charrient tendrement), entre les adultes et Buddy. Le personnage du grand-père est sans conteste le plus réussi. Drôle, facétieux, intelligent, attentionné, il est brillamment interprété par l'Irlandais Ciarán Hinds qui survole l'ensemble du casting. À Buddy, il sert à la fois de

père de substitution (puisque son fils travaille à Londres), de guide moral, de complice. C'est avec lui que le garçonnet forme une véritable « tribu d'hommes », faussement désemparés face au mystère des femmes. Les dialogues entre eux sont à ce titre savoureux :

- « *Tu l'aimes vraiment ?* », interroge le vieil homme au sujet de l'écolière dont Buddy est épris. Réponse mi-sucré mi-miel : - « *Quand je serai grand, je veux me marier avec elle.* »
- « *Oui, donc tu l'aimes vraiment !* ».

Une série de répliques qui vaut, à elle seule, le coup d'aller voir ce film

finalément bien plus doux que ne laisse supposer le contexte historique ambiant. ♦ E.M.



Réf. : *Belfast* (2021). Film britannique réalisé et interprété par Kenneth Branagh. Avec Caitriona Balfe, Jamie Dornan, Jude Hill. Sortie en France : le 2 mars 2022.



La dette : d'un conservatisme budgétaire l'autre

Par Frédéric Farah

*Économiste, enseignant à l'Université Paris I (Sorbonne)
et chercheur-affilié au laboratoire PHARE.*

À mon père.

Depuis la crise pandémique, l'État, un peu partout dans le monde, est venu jouer le rôle d'assureur de l'activité privée à défaut d'être un plein producteur. Pour ce faire, il a laissé filer les déficits et les dettes. L'accroissement des dettes a semblé plus que préoccupant aux dires de certains. Les propos classiques ont surgi : l'État serait comparable à un ménage, les futures générations devront payer notre dette... Et le dernier Eurogroupe de janvier 2022 est venu rappeler avec force la nécessité de garder un œil sur les finances publiques.

Ce qui est frappant, c'est le caractère profondément rétrograde du débat, sa fausse modernité. Il montre combien la science économique est une science qui s'accompagne d'une juxtaposition de paradigmes, plus que d'être une science cumulative comme la science physique.

Ce sont aujourd'hui deux discours qui se confrontent, l'un invite à relativiser le problème ou mieux encore à montrer que la dette n'est pas le problème numéro un. Ce discours est largement fondé même s'il a peine à se faire entendre. Il est pour nous un excellent point de départ tant il permet d'avancer vers une réflexion plus juste sur la question de la dette, mais il n'est qu'un point de départ. Ce discours aussi pertinent soit-il ne conduit pas à la remise en cause du cadre macroéconomique et politique qui obère réellement l'avenir. Le second discours est celui du conservatisme budgétaire. Pour le dire autrement, il représente le discours de classe en la matière. Au moment même où la dette est plus que jamais recherchée par les acteurs de marché, se construit le discours sur le danger de l'endettement. La réalité de ce discours n'est rien d'autre que de poursuivre les réformes dites structurelles qui visent à réduire ou transformer la nature de la part socialisée de l'économie.

Il nous apparaît nécessaire de réfléchir aux conditions d'un avenir pour tenir loin le spectre de la dette et en finir avec le discours dominant aussi insupportable politiquement qu'intellectuellement.

Le discours de la consolation

Partons de quelques indicateurs statistiques que nous livrent l'agence France Trésor. La durée de vie de la dette moyenne négociable en France est de 8 ans et 160 jours et représente environ 116,3 % du PIB. Avant la grande crise financière de 2008, les programmes de financement de l'État étaient autour de (mais légèrement inférieurs à) 100 milliards d'euros par an. Il y a eu un changement de palier par la suite, avec une fourchette d'émission de titres à moyen et long terme comprise entre 170 et 190 milliards d'euros au cours de la période 2009-2017. En 2019, on atteignait les 200 milliards d'euros et avec la crise Covid, on a atteint les 260 milliards d'euros.

L'Agence France Trésor a présenté le mercredi 8 décembre 2021 son programme indicatif de financement pour 2022 *« qui prévoit 260 milliards d'euros d'émissions de dette à moyen et long terme nettes des rachats, soit un volume stable depuis 2020, et en baisse en proportion du produit intérieur brut français »*. Elle a indiqué que *« ces émissions de dette de moyen et long terme contribueront à couvrir le besoin de financement de l'État, qui s'établira à 297,6 milliards d'euros en 2022, dont 144,4 milliards d'euros liés au refinancement d'obligations arrivant à échéance »* et précisé que *« le déficit budgétaire s'élèvera, pour sa part, à 153,8 milliards d'euros en 2022 »*.

On pourrait s'inquiéter de pareils volumes, mais la dette française n'a jamais coûté si peu chère. Ainsi, en 2011 et 2019, la charge de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés qui pèsent effectivement chaque année sur le budget de l'État) est passée de 56 à 36 milliards d'euros, ce qui correspond à une baisse de 35 % du poids de la dette. D'autant plus qu'une partie de ces intérêts sont payés à la Banque de France (puisqu'elle détient une partie de la dette publique) avant d'être reversés ensuite à l'État sous forme d'impôt sur les sociétés ou de dividendes, puisque l'État est actionnaire à 100 % de la Banque de France.

Plus profondément, un regard sur la longue période montre que la France a déjà connu un niveau de dette proche de 100 % du PIB. Du fait des deux guerres mondiales, à cause de la Grande Crise des années 1930 – aux effets bien plus forts de ce point de vue que ceux de la crise récente. Sans compter que certaines corrélations présentées dans l'espace public sont largement contestables. Ainsi, le taux de croissance en volume de la dépense publique française était très fort dans les années 1960, sans que la dette progresse, et il n'a cessé de décroître depuis.

Tout comme les seuils de dette critiques qui sont impossibles à clairement déterminer. De fait, avec une dette publique de l'ordre de 55 % du PIB, l'Argentine est en pleine crise tandis que le Japon vit sans difficulté avec ses 235 % de dette rapportée au PIB.

En somme, la France ne rencontre aucune difficulté à trouver de quoi financer ses besoins, et même si les politiques monétaires sont en voie de normalisation, les

**Certaines corrélations
présentées dans l'espace public
sont largement contestables.
Ainsi, le taux de croissance en
volume de la dépense publique
française était très fort dans les
années 1960, sans que la dette
progresse, et il n'a cessé de
décroître depuis.**

obligations assimilées au trésor (OAT) semblent trouver preneur. Plus que jamais il apparaît nécessaire de dépenser pour assurer la transition énergétique, l'entretien et le développement des services publics.

À ces premiers arguments rassurants et consolateurs quant à l'évolution de la dette, s'ajoute un autre, celui relatif à la BCE qui deviendrait un agent de la

monétisation de la dette. Depuis le début de la crise, elle a acheté les trois quarts des titres de la dette européenne de la zone euro, et 25% de la dette publique est détenue par la Banque de France au titre de la banque centrale européenne, soit environ 750 milliards d'euros. Autrement dit, les États se trouvent presque en situation de financement direct de leur dette par la BCE alors que les traités européens ne l'autorisent pas.

Ces premiers éléments révèlent aussi le caractère paradoxal du discours ambiant des franges politiques ou des faiseurs d'opinion nous expliquant combien la dette publique est un problème, au moment même où cette dette coûte si peu chère et qu'aucune raison ne justifie donc un discours catastrophiste ! Nous pourrions dire aussi que la dette publique est recherchée par les acteurs de marché qui en font un actif sûr et qui vivent de l'endettement des États. La dette n'est pas à l'origine du ralentissement économique ou de l'essoufflement de nos économies mais en est plutôt la conséquence.

Le discours de la consolation trouve un contrepoint dans le discours du châtiment qui se fait le porteur du conservatisme budgétaire, véritable instrument de la lutte des classes.

Le discours du châtime

« Ces économies-là ce ne sont pas des sacrifices de service public, c'est simplement une meilleure gestion de l'État, c'est une dépense publique de qualité. Et si on fait ainsi on préservera ainsi nos services publics. Si on ne le fait pas, la dette se vengera et ce seront les services publics essentiels qui seront frappés [...] La dette publique est vraiment l'ennemie de l'économie. Un pays qui s'endette c'est un pays qui s'affaiblit. » (Pierre Moscovici, 23 août 2018)

Le discours sur la dette publique devant être absolument remboursée trouve une actualité encore plus terrible dans le cadre macro-économique qui est celui que nous connaissons, à savoir la libre circulation des capitaux et la monnaie unique. Dans ce cadre, plus que jamais, les effets d'une dévaluation interne peuvent se faire sentir et se traduire par des coupes dans la protection sociale.

Le discours sur la dette comme un mal, un châtime qui nous sera fait et qui viendra obérer l'avenir des futures générations est ancien. Les manifestations de ce conservatisme dans la France du XXI^e siècle marquent le retour du refoulé budgétaire. En 1934, l'orthodoxe Germain Martin, ministre des Finances, proclame : « *La recherche de l'équilibre budgétaire est l'idée essentielle qui domine la politique financière de ce pays.* » Quant à Paul Boncour, qui préside en 1933 un gouvernement de cartel des gauches, ses propos sont encore plus explicites : « *À quoi bon parler, à quoi bon tirer des plans, tant qu'on n'en aura pas fini avec le déficit budgétaire par où s'écoulent chaque jour les ressources du pays ?* ». Toujours en 1933, la réduction des retraites et traitements des fonctionnaires est au cœur des luttes parlementaires. En 1934, un nouveau pas est franchi avec les atteintes sacrilèges à la pension des anciens combattants, pour aboutir finalement à une réduction de 9 %. On peut penser aux mesures Laval de juin 1935, avec la déflation budgétaire, la réduction générale de 10 % de toutes les dépenses publiques, y compris les traitements des fonctionnaires.

Nous pouvons avoir la version américaine de ce propos en lisant les propos de Hoover en février 1933 quand il s'adresse à son successeur F. D. Roosevelt : « *Le pays serait considérablement rassuré si on pouvait lui garantir à bref délai qu'il n'y aura ni manipulation monétaire ni inflation, que le budget sera équilibré même si cela requiert de nouveaux impôts, que le crédit de l'État sera maintenu.* »

La version actuelle de ces vieilles lunes se trouve dans le dernier entretien de l'actuel gouverneur de la banque de France Villeroy de Galhau du 20 décembre 2021 : « *Oui ! Le ratio de dette publique a significativement augmenté depuis deux ans, de 99 % du PIB à 114 %, et il le fallait : la réponse à la crise Covid a été la bonne. Maintenant, il faut viser*

le désendettement dans la durée. Les taux d'intérêt ne seront pas toujours aussi bas qu'aujourd'hui, et la France doit être prête à faire face à une autre crise à l'avenir. Maîtriser la dette est en outre essentiel pour la solidarité entre générations, mais aussi pour la crédibilité de la France sur la scène européenne. »

Que faut-il entendre par pareilles déclarations, qui ne sont que successions d'affirmations jamais réellement démontrées ? C'est le triste écho contemporain des propos précédemment cités. L'actuel gouverneur de la Banque de France s'inscrit dans cette tradition conservatrice des finances publiques qui conduit à une modification du partage de la richesse qui se fera bien évidemment contre les travailleurs, car la réduction de la dépense publique entraînera des coupes dans la part socialisée de l'économie.

On aurait aimé que l'actuel gouverneur retrouve la lecture roborative de l'économiste Evsey Domar et son célèbre article *The "Burden of the Debt" and the National Income* de 1944 : « *Lorsque l'on discute de la politique budgétaire d'après-guerre, la dette publique et son fardeau menacent aux yeux de nombreux économistes et profanes comme le plus grand obstacle à toutes les bonnes choses sur terre. Le remède suggéré est toujours la réduction de la taille absolue de la dette ou au moins la prévention de sa croissance future. Si toutes les personnes et organisations qui travaillent et étudient, écrivent des articles et font des discours, s'inquiètent et passent des nuits blanches – tout cela par peur de la dette – pouvaient l'oublier pendant un certain temps et dépenser même la moitié de leurs efforts à essayer de trouver des moyens d'atteindre un revenu national croissant, leur contribution au bénéfice et au bien-être de l'humanité – et à la solution du problème de la dette – serait incommensurable. »*

Ou une autre lecture du même Domar avec l'article *On Deficits and Debt* de 1993 : « *On pourrait s'attendre à ce que notre capacité à survivre sous les importants déficits fédéraux des administrations Reagan et Bush nous ait inoculés contre la peur des déficits fédéraux. Mais jusqu'à présent, l'inoculation ne s'est pas avérée efficace. Peut-être avons-nous un besoin psychologique d'être obsédés par quelque chose, et maintenant que notre obsession pour le communisme a disparu, la peur de la dette publique a retrouvé sa place d'antan. Ces deux obsessions ont de fortes connotations politiques et économiques. Le premier, la peur du communisme, a aidé Nixon et ses semblables à gagner les élections ; cette dernière, la crainte de déficits, a limité les activités du gouvernement fédéral. Le manque de compréhension du public de la différence entre le financement fédéral et le financement privé a intensifié cette crainte. Il ne semble pas que cette compréhension se soit beaucoup améliorée. »*

Le discours du châtiment se fonde sur un vieux conservatisme budgétaire : L'État est un acteur comme les autres ; il peut faire faillite ; trop de dette tue la croissance ; la dette est un fardeau pour les générations futures. Les arguments repris sont anciens. Si l'on prend le manifeste des jeunes économistes américains de 1938 qui souhaitaient rompre avec l'orthodoxie budgétaire, on retrouve les arguments toujours tenus par la vieille pensée conservatrice :

- a) La dette publique est « improductive ». Par conséquent, les emprunts publics pour financer les dépenses impliquent un gaspillage de ressources.
- b) La dette publique impose à la communauté un poids de charges d'intérêts qui, si le gouvernement continue d'emprunter de plus en plus, doivent finir par devenir intolérables.
- c) Le crédit du gouvernement est une chose délicate. Il pourrait facilement être surchargé par une longue augmentation continue de la dette publique.
- d) L'augmentation de la dette publique doit inévitablement conduire à une inflation désastreuse.

Nous voyons bien à la lecture de ces propos que les arguments évoqués par les contempteurs de la dépense publique n'ont rien d'original. C'est pourquoi il n'est pas inintéressant de reprendre un débat sur la dette et les déficits tenus aux États-Unis à partir du tournant.



À la fin de 1936, après quatre années de déficit budgétaire et trois années de croissance rapide, Roosevelt et son secrétaire au trésor Morgenthau, décidèrent qu'il fallait équilibrer le budget. Les interventions des autorités fédérales furent comprises comme nécessaires pour relancer d'investissements privé mais ne devaient durer qu'un temps. Les 3,6 milliards de déficit en 1936 furent transformés en 358 millions de surplus en 1937. Selon les calculs de Paul van den Noord, 3 points de PIB ont été retirés par le gouvernement fédéral. Dès 1937, la croissance a ralenti, passant de 13 % à 6 %, puis le PIB a chuté de 4,5 % en 1938, faisant remonter le chômage de 14 % à près de 20 %.

Si la dépression des années 1930-1932 a été due aux erreurs de politique monétaire, la rechute de 1938 est, en partie au moins, attribuable à une erreur de politique budgétaire. Le résultat de ce changement fut suivi d'une récession majeure. Cette épisode marqua un tournant dans le keynésianisme aux Etats-Unis.

À ces premiers éléments, s'ajoute le fait qu'il n'existe pas de seuil dette rapporté au PIB acceptable. Le débat Reinhart-Rogoff *versus* Krugman en atteste. La thèse de Reinhart et Rogoff a été contestée méthodologiquement. Elle a fait aussi l'objet d'une remise en cause sur le sens de la corrélation qu'elle induisait, ce n'est pas le surcroît de dette qui est à l'origine de la moindre croissance mais précisément l'inverse.

La dette et l'avenir

Pour dessiner l'avenir, il faut revenir aux variables fondamentales qui font varier la dette, le revenu, le taux d'intérêts. C'est à leur lumière que l'on peut tenter de percevoir les évolutions à venir.

Tout d'abord l'évolution du revenu. Le revenu est issu de la production. Lorsque la production augmente, le revenu augmente. Cela ne signifie pas qu'il soit bien réparti. Mais la masse des revenus croît. Tout simplement parce qu'une fois une production réalisée, l'ensemble des agents qui a participé à cette production doit être rémunéré. L'augmentation de la production, autrement dit la croissance est donc la base de la création du revenu. Mais cet énoncé simple se double d'une contrainte, celle que la nature désormais impose plus que jamais. Autrement comment faire croître le revenu, tout en sachant que la contrainte écologique devient plus pesante ?

Plusieurs conditions nous semblent requises pour relancer la production et donc le revenu. Il me semble nécessaire de s'entendre sur le fait que, dans le trilemme auquel nos sociétés sont confrontées, à savoir le maintien de l'équilibre budgétaire, la préservation de l'État social et la réalisation des investissements d'avenir, l'obsession budgétaire doit apparaître seconde. La gouvernance par les nombres dont le résultat global pour la société et sa cohésion fut désastreux sur quatre décennies doit être abandonnée. Cela ne signifie pas l'inconséquence budgétaire, mais admettre qu'il n'est pas possible d'être gouverné par les objectifs intermédiaires des politiques budgétaires, à savoir le contrôle de la dette publique et l'obsession de l'équilibre budgétaire.

Cette politique fut d'autant plus paradoxale qu'elle s'est accompagnée d'une érosion de la base fiscale de l'État en raison d'une concurrence fiscale et sociale redoutable à

l'échelle de l'Union européenne et mondiale, sans compter les différentes exonérations de cotisations sociales et autres crédits d'impôts dont les effets ont été plus discutables.

Par conséquent, pour créer du revenu, le premier chantier est celui d'une réindustrialisation nécessaire. La désindustrialisation entamée à grandes enjambées au cours des années 1980 et suivantes est allée de pair avec la financiarisation des économies, l'obsession de la dépense publique. En somme les deux phénomènes ont progressé de pair, de sorte que la dette publique a progressé avec la désindustrialisation et réciproquement. Je crois là, qu'un lien peut s'établir. Aujourd'hui, la part de l'industrie ne représente plus que 11% du PIB.

Ici je ne m'étends pas sur les possibilités de réindustrialisation du rapport Gallois en passant par de nombreux travaux comme ceux d'Anais Voy Gillis et d'autres encore, la réindustrialisation ne paraît pas une folle chimère. Sans entrer dans les détails, pour la réaliser au-delà de questions de techniques, d'investissement, de nos spécialisations, c'est un cadre qui me paraît à revoir, qui va rendre les efforts pour celle-ci pour le moins difficile.

Le cadre européen tel qu'il existe ou tel qu'il est amendé ne l'éloigne pas de ses travers d'origine, inégalitaire, déflationniste et insuffisant pour une croissance égalitaire. Certains se réjouissent des initiatives européennes – plan de relance ou initiatives de notre commissaire français Thierry Breton en matière de semi-conducteur. Mais l'UE ne parvient pas à se penser en acteur stratégique et son cadre de référence reste la discipline de marché et la croyance dans les vertus du libre-échange qu'il suffirait de mâtinier de quelques critères écologiques et sociaux pour le rendre acceptable.

La transformation de la BCE en organe moins monétariste procure pour un temps de la stabilité financière mais ne permet pas de combler l'hétérogénéité que la zone euro génère ni les effets de désindustrialisation du marché unique. L'euro a désormais trouvé de nouvelles raisons d'être maintenu, mais le poison agit toujours puisque cette monnaie par les effets qu'elle induit dysfonctionne très largement. D'autre part, le plan *Next generation*, insuffisant, vise à augmenter la croissance potentielle... Concept fragile et discutable, il n'est pas un moyen d'assurer de la croissance et est assorti de conditionnalités qui ont des effets déflationnistes comme les réformes de la protection sociale. Pour le saisir plus clairement encore, la Commission européenne attend de la France des réformes comme celle de l'assurance-chômage, dont nous savons pertinemment qu'elle rend plus difficile l'accès aux indemnités chômage et, pire, en réduit le montant. On peut aussi penser à la réforme des retraites à venir, laquelle

pénalisera les parcours professionnels les plus heurtés, rendant encore plus difficile l'obtention d'une retraite décente.

Dans les éléments nécessaires à revoir pour affronter la question de la dette est celle des recettes, il s'agit moins de se lancer dans une course à la réduction budgétaire à marche forcée que repenser à reconstituer des recettes. On pourrait s'étonner de ce propos au regard des prélèvements obligatoires, mais c'est la structure de la fiscalité qu'il convient d'observer avant toute chose.

S'il est un grand soir fiscal qui s'impose, c'est celui qui doit mettre fin à la révolution conservatrice en la matière, entamée voilà quatre décennies. Dans ce sens, la contribution à l'effort national des plus hauts revenus – l'abolition des dernières dispositions fiscales Macron – semble un premier pas. La lutte contre l'évasion fiscale et, là encore, la révision du cadre européen paraissent également nécessaires tant ce cadre prend la direction d'une non coopération. On comprend alors pourquoi le premier discours aussi séduisant soit-il ne peut suffire. Oui, la dette nous coûte moins chère. Oui elle est nécessaire pour des investissements qui préparent l'avenir. Mais pour rendre cet avenir possible, c'est le cadre macro-économique global qui doit être revu aussi bien dans ses représentations que ses politiques économiques.

La fiscalité doit se faire dans le souci de justice sociale car si on se retrouve avec une croissance inégalitaire et peu soucieuse d'une véritable industrialisation, l'État devra assurer la voiture balai des conséquences désastreuses de la politique économique, et augmenter la dépense sociale. La révision du cadre doit se penser au niveau national et européen, non pas tant car il nous est dit que l'Union européenne est la bonne échelle pour résoudre nos problèmes, elle est malheureusement l'échelle de nos problèmes. Elle est moins source de solutions que l'espace de dysfonctionnements inquiétants.

Quant à l'inflation, il ne faut probablement pas trop attendre de solution de ce phénomène. Il est probable que celle à laquelle on assiste ne soit que transitoire, sectorisée et pas généralisée. De toutes les manières, la BCE, par sa politique, nourrit une spéculation et une envolée du prix de certains actifs financiers et immobiliers. Mais l'inflation généralisée ne semble pas au programme tant le capitalisme à basse pression

L' État a démantelé les circuits du trésor lui permettant de répondre à ses besoins de financement en dehors des marchés. Aujourd'hui, il est nécessaire de réfléchir à la possible réactivation de systèmes similaires.

salariale de l'Union semble se poursuivre. D'autre part, l'inflation sans l'indexation salaire/prix serait un coup violent en termes de pouvoir d'achat pour le plus grand nombre, ce qui est déjà le cas lorsque l'on regarde la montée des dépenses pré-engagées (logement, énergie, transport) ou encore l'envolée des prix alimentaires.

Les taux d'intérêts viendraient-ils à augmenter ? La normalisation monétaire prévue pour l'année 2022 est-elle à redouter ? Il me semble que ces craintes sont excessives ; la Banque centrale européenne joue son existence dans l'affaire des dettes publiques, elle a rapatrié dans ses livres presque la moitié des dettes européennes, elle ne peut s'autoriser à faire naître une nouvelle crise qui emporterait la zone euro. C'est pourquoi les États vont conserver ce pare-feu. Mais encore une fois, cette nouvelle n'est pas réellement une bonne nouvelle. Non pas parce que les montants de dette vont devenir intenable. Mais parce que les dispositifs de politique économique actuels favorisent le créancier au détriment du débiteur, parce que les réformes structurelles mettent à mal les plus vulnérables. Comprendons bien : la politique de la BCE a des biais inégalitaires profonds en valorisant les actifs financiers et immobiliers des plus aisés déjà largement favorisés par des dispositifs fiscaux très largement favorables au niveau national. Sans compter que les réformes de structures affectant protection sociale et marché du travail réduisent la part socialisée de l'économie ou encore les droits de certains chômeurs.

On le voit bien nous ne sortirons pas de la question de la dette si on n'aborde pas de front l'ensemble de ces questions. La question de la dette est avant tout politique tant elle travaille négativement la démocratie et la confisque pour reprendre une idée chère à Benjamin Lemoine.

Et *last but not least*, l'autre levier concernant la dette est celui de la nature du financement de celle-ci. Depuis les années 1980 s'est installée l'idée qu'il n'y avait pas d'autre voie que celle d'un financement marchéisé. L'État a donc démantelé les circuits du trésor lui permettant de répondre à ses besoins de financement en dehors des marchés. Aujourd'hui, il est nécessaire de réfléchir à la possible réactivation de systèmes similaires.

Conclusion

La question de la dette est donc une question ancienne, qui a été au cœur d'un terrible conservatisme budgétaire dont le prix à payer dans l'histoire fut élevé non seulement en termes d'activité économique mais en termes de paix et de cohésion sociale. Ce conservatisme budgétaire ne meurt pas et réapparaît régulièrement. Il est porté par des

intérêts divers et une logique de classe, tant la question de la dette croise celle de la répartition. Mais il n'est pas possible de lui répondre uniquement par un contre-discours technique, aussi juste soit-il. Ce contre-discours est aussi politique et nous oblige à porter l'argument jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la remise en question définitive du cadre économique dans lequel se joue la question de la dette publique. C'est ce cadre financiarisé, de libre circulation des capitaux, obsédé par la compétitivité, englué dans une monnaie unique et un marché unique, qui est un frein pour l'avenir. ♦

Frédéric Farah



Abonnez-vous à la revue !

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse électronique : _____ @ _____

Date et signature

* * *

Cochez l'offre souhaitée :

☐ **Offre abonnement 2 ans (4 numéros) au format imprimé (+ format numérique gratuit) : 40,00 € (frais de port inclus).**

☐ **Offre abonnement 2 ans (4 numéros) au format numérique : 25,00 € (frais de port inclus).**

► Paiement par chèque à l'ordre de l'**IFCCE/Cité** à joindre avec le présent coupon et à expédier à l'adresse suivante : IFCCE Revue *Cité* – 36-38, rue Sibuet, Bloc C, B.A.L. 13, 75012 PARIS.



S'abonner ou acheter *Cité* au numéro

directement en ligne : <https://revuecite.fr/abonnement/>

Crise du vote... vote de crise ?

DOSSIER

- ◆ « *Les sondages ne font pas le vote mais ils font la campagne* », entretien avec [Jérôme SAINTE-MARIE](#)
- ◆ *Nos années décisives*, par [Philippe ARONDEL](#)
- ◆ *Un politique en pleine déshérence*, par [Madeleine ARONDEL-ROHAUT](#)
- ◆ *Dans la "France périphérique", la guerre des cannes à pêche contre les isoloirs s'intensifie*, par [Pierre BONNAY](#)
- ◆ « *Chez les chercheurs, un consensus s'établit autour du rejet du vote obligatoire* », entretien avec [William BENESSIONO](#)

MAGAZINE

◆ RECENSIONS

ESSAIS : *Comment sont morts les politiques* (A. Benedetti), *Une Année en jaune* (F. Grimal), *Le Déclassement français* (Ch. Chesnot & G. Malbrunot) – **LITTÉRATURE :** *Le Silence des dieux* (Y. Belaskri) – **MUSIQUE :** *Seven Bridges* (C. Rumbach) – **PHOTOGRAPHIE :** *Denise photographiée par son père Émile Zola* (exposition), *L'Intuition photographique* (A. Claass). – **CINÉMA :** *Belfast* (K. Branagh).

◆ CHRONIQUE : « UNE ŒUVRE À DÉCOUVRIR »

Coralie Delaume et l'Europe de la déraison, par [Pierre-Henri PAULET](#)

◆ CHRONIQUE : « HORS DES SENTIERS BATTUS... »

La dette : d'un conservatisme budgétaire l'autre, par [Frédéric FARAH](#)